



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Recueil de bonnes pratiques

Valorisation de l'engagement étudiant



Septembre 2025

Éditorial



L'engagement constitue une politique publique prioritaire du gouvernement.

Le développement de l'engagement étudiant et des initiatives étudiantes s'est accéléré grâce à la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté et ses textes d'application, à des moyens nouveaux pour la vie étudiante avec la création de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC), et de la stratégie européenne en faveur de la jeunesse pour la période 2019-2027.

Ainsi, la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) porte activement le sujet de l'engagement étudiant, de sa reconnaissance et de sa valorisation comme en a témoigné le premier séminaire national sur ce sujet en juin 2024.

Elle œuvre également sur ce sujet dans une logique interministérielle dans le cadre de l'engagement tout au long de la vie, sujet porté par la Direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la Vie associative (DJEPVA).

La période de l'enseignement supérieur est une période clef pour l'individu pour s'engager et s'investir en tant que citoyen pour différentes causes, valeurs, associations... Les établissements de l'ESR se doivent donc de pouvoir accompagner au mieux, reconnaître et valoriser l'engagement étudiant.

Cet engagement permet aux étudiants de construire leur identité, de développer des compétences transversales, notamment des « soft skills », et de s'épanouir tant sur le plan personnel que professionnel. Il contribue également à renforcer la cohésion sociale, l'intégration et le sentiment d'appartenance à un groupe, à un établissement et à un territoire.

L'établissement peut également lui aussi affirmer ses valeurs et son identité au travers de la reconnaissance de l'engagement de ses étudiants et au travers de ses propres engagements.

L'engagement étudiant favorise par ailleurs l'ancrage territorial de l'établissement et participe à la vitalité et à la dynamique du territoire.

La politique de l'établissement en matière d'engagement étudiant, de reconnaissance et de valorisation peut se traduire non seulement dans le cadre de sa politique générale, mais aussi dans ses schémas directeurs de la vie étudiante (SDVE) ou ses contrats d'objectifs de moyens et de performance (COMP).

La DGESIP, en particulier la Sous-Direction Réussite et Vie Étudiante, reste aux côtés des établissements et des étudiants engagés, afin de promouvoir l'engagement, faciliter la mise en place de dispositifs de reconnaissance et de valorisation, et accompagner les politiques associées.

Olivier Ginez

Directeur Général de l'Enseignement Supérieur
et de l'Insertion Professionnelle

Éditorial conférences et réseaux



L'engagement étudiant est un élément essentiel pour le développement des compétences de nos étudiants et le renforcement de leur formation de citoyen. Il contribue fortement aux chances de réussite et d'insertion professionnelle, missions fondamentales du service public de l'enseignement supérieur. France Universités est donc particulièrement attachée à la reconnaissance et à la valorisation de l'engagement étudiant et se félicite de sa contribution à ce recueil visant à favoriser ce dispositif.



Pilier fondamental de la formation dans les Grandes écoles, la reconnaissance de l'engagement étudiant est au cœur du plaidoyer de la Conférence des grandes écoles. Nous œuvrons, en effet, pour inciter les étudiants à s'engager, leur offrant l'opportunité d'acquérir ainsi des compétences essentielles au-delà du cadre académique. Cet engagement nécessite un cadre adapté d'où l'importance d'accompagner chaque étudiant et étudiante dans ses projets et a ainsi favoriser son épanouissement. La reconnaissance de ces actions, par des crédits ECTS ou des mentions spéciales, met en lumière leur implication. Enfin, en valorisant l'engagement étudiant, nous enrichissons non seulement la communauté éducative mais contribuons aussi à former des décideurs responsables et moteurs de changements pour la société de demain.



L'engagement étudiant est un formidable levier de développement personnel et professionnel pour les élèves-ingénieur-es. Cet engagement, qui peut prendre des formations variées, permet aux futur-es ingénieur-es d'acquérir des savoir-faire et savoir-être essentiels: leadership, gestion de projets ou de structures, communication interpersonnelle, ou encore sens des responsabilités. Dans un monde en perpétuelle évolution, ces compétences transversales sont indispensables et sont demandées aux ingénieur-es pour innover et répondre aux défis sociétaux et environnementaux.

Convaincue de l'importance de cet engagement, la CDEFI accompagne les écoles d'ingénieurs dans la reconnaissance et la valorisation de ces expériences formatrices. Ce recueil témoigne de notre ambition commune : faire de l'engagement étudiant un pilier de la formation des ingénieur-es de demain.



CDEFM

Conférence des Directeurs des Écoles Françaises de Management

L'engagement permet aux étudiants d'affirmer leurs valeurs, de développer leur réseau et de s'impliquer dans des projets concrets. Il offre l'opportunité de travailler sur des initiatives variées, allant de la gestion de projets à l'implication dans des actions collectives, tout en renforçant leurs compétences en travail d'équipe et en adaptation à des environnements divers.

Il est aussi le reflet d'une citoyenneté engagée, déterminante dans la construction d'une société plus solidaire et responsable. En s'impliquant, les étudiants acquièrent des compétences pratiques essentielles et contribuent activement à des causes sociétales. Favoriser cet engagement, c'est investir dans l'avenir des étudiants et renforcer leur impact positif.

VP-CFVU

VP-CFVU

Réseau des Vice-Présidents chargé-es de la Formation et de la Vie Universitaire

L'engagement étudiant est non seulement un acte fort mais c'est aussi un des moyens de développer des compétences et des connaissances lors des activités menées. La nature de l'engagement peut être très variée : associatif, solidaire, citoyen, emploi salarié tout comme dans des environnements très divers. L'introduction de l'article L 911-9 dans le code de l'éducation a posé le principe de validation des compétences, connaissances et aptitudes acquises par l'étudiant ; ceci au titre de la formation suivie et à l'issue d'une évaluation.

Comme vice-présidents CFVU, aux côtés des acteurs de la vie étudiante au sein de nos établissements, nous nous attachons d'une part, à développer l'accompagnement des étudiants pour l'identification des compétences développées dans le cadre de ces expériences réalisées à l'université ou en dehors et d'autre part, à la mise en place de dispositifs permettant la reconnaissance de ces compétences au sein des diplômes pouvant conduire à la délivrance d'ECTS.

Ce guide construit dans un collectif sous l'égide de la DGESIP permet d'explorer les paramètres réglementaires et surtout le sens à donner à l'engagement étudiant. Il constitue un recueil de bonnes pratiques de reconnaissance et valorisation de l'engagement étudiant qui, aujourd'hui est partie intégrante de la démarche de formation des futurs professionnels et citoyens.



VÉCU

Réseau national des vice-présidents Vie Étudiante, de Campus et Universitaire

Au cœur des politiques vie étudiante et de campus portées par les membres du réseau des Vice-présidents Vie étudiante, de campus, et universitaire (VÉCU) s'inscrit une vision commune : celle d'une vie étudiante inspirante grâce à la capacité des étudiants à s'engager et à transformer leur environnement, au sein d'établissements qui s'attachent à créer des conditions favorables à cet engagement (temps, accompagnement, reconnaissance et valorisation).

Qu'il s'agisse de projets associatifs, solidaires, culturels, sportifs, citoyens, d'étudiants aidants ou d'emplois étudiants, d'œuvrer en faveur des transitions environnementales et sociétales ou de promouvoir la culture scientifique et technique, le réseau VÉCU partage la conviction que l'engagement étudiant contribue à renforcer la qualité de l'expérience étudiante.

Au cours d'expériences inédites vécues à l'université ou hors des campus, l'engagement étudiant contribue à renforcer les synergies collectives entre acteurs de la vie universitaire sur des campus ouverts aux territoires et sur la société, tout en développant des compétences transversales que l'étudiant pourra valoriser dans sa formation et dans ses parcours professionnel, personnel et citoyen.



A-DES

**Association des Directrices et Directeurs des
Études et de la Scolarité**

La question de la reconnaissance de l'engagement étudiant est bien évidemment au cœur des préoccupations des professionnels de la gestion des études et de la scolarité. En tant qu'élément de personnalisation des parcours, de valorisation des compétences, d'amélioration de la réussite étudiante ou encore de facilitation de l'insertion professionnelle, il intervient à toutes les étapes des processus de la scolarité d'un étudiant (depuis son admission jusqu'à sa diplomation).

Parce que l'accompagnement des étudiants est la raison d'être des métiers de la scolarité, il était évident et important que l'Association des Directrices et Directeurs des Études et de la Scolarité (A-DES) puisse participer aux réflexions sur la reconnaissance de l'engagement étudiant afin de faciliter la mise en œuvre de cette reconnaissance et de répondre aux difficultés juridiques et techniques qui peuvent se poser dans le quotidien des missions de nos membres.



RVE

Réseau Vie Étudiante

Le Réseau Vie Étudiante est ravi des partages d'expériences de ces derniers mois, convaincu que ce recueil renforcera les compétences des services et leur capacité à mieux reconnaître et valoriser la richesse des engagements étudiants.

Depuis 2017, les directions de la Vie Étudiante ont su se mobiliser pour la mise en œuvre d'une reconnaissance formelle et d'une valorisation de l'engagement des étudiants.

Cette valorisation, sous ses différentes formes, trouve tout son sens dans sa capacité à impacter les résultats académiques, illustrant ainsi l'influence positive de l'engagement sur la réussite étudiante. Elle s'avère être aussi un levier pour l'émancipation et l'expérience citoyenne de nos étudiants et par conséquent contribue à la construction de la société de demain.

Ces échanges ont également mis en exergue le sujet des étudiants aux besoins spécifiques (saliariat, aide, parentalité...) et pour lesquels la réflexion sur les réponses à apporter doit se poursuivre. Le Réseau Vie Étudiante encourage l'ensemble des établissements à se saisir de cet enjeu, au-delà des dispositifs préconisés dans ce recueil, qui ne sauraient répondre seuls aux situations contraignantes de ces étudiants.

Nous remercions la DGESIP d'avoir permis de réunir autour de la création de ce recueil, un groupe de travail diversifié permettant le croisement des points de vue et des méthodes.



COURROIE

CONFÉRENCE UNIVERSITAIRE EN RÉSEAU DES RESPONSABLES DE L'ORIENTATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ÉTUDIANTS

La Courroie a participé avec intérêt aux travaux dont il est ici rendu compte. En effet, l'engagement est une opportunité pour les étudiants de développer des compétences mais aussi d'explorer des champs professionnels inconnus, voire de se découvrir de nouveaux intérêts ou capacités, favorisant ainsi leur réussite. La Courroie et son réseau de services communs universitaires d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle accompagnent au quotidien les étudiants afin qu'ils apprennent à identifier et valoriser ces acquis au sein de leur formation ou auprès des employeurs, mais aussi pour qu'ils puissent construire ou reconstruire un projet de formation ou professionnel cohérent avec l'ensemble de leurs expériences. Reconnaître et accompagner l'engagement des étudiants contribue ainsi à la richesse des parcours universitaires pour former les professionnels et citoyens de demain.



CEVPU

CONFÉRENCE NATIONALE DES ÉTUDIANTS VICE-PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ

L'engagement étudiant est l'un des moteurs essentiels de la vie universitaire. Il permet aux étudiantes et étudiants de s'impliquer pour des causes ou des projets qui les passionnent, de défendre des principes universalistes mais également d'enrichir leurs parcours et de développer une réelle expérience étudiante.

La CEVPU rassemble les étudiantes vice-présidentes et étudiants vice-présidents, eux-mêmes engagés et engagés au sein de la gouvernance de leurs établissements. En assumant ces responsabilités, ils font le choix de se consacrer à l'amélioration des parcours étudiants au sein des établissements sous diverses thématiques (formation, transition écologique, vie étudiante...), tout en contribuant à la transformation de l'enseignement supérieur. Pour la CEVPU, la reconnaissance et le soutien de cet investissement est indispensable dans le développement des citoyens de demain et l'apport de compétences transversales



BNEI Bureau National des Élèves Ingénieurs

L'engagement étudiant est une incroyable expérience, tant dans sa diversité que dans sa complémentarité avec les contenus de nos formations en école d'ingénieurEs. Il permet d'acquérir de nouvelles compétences et utiliser sur des cas concrets ce qui est étudié tout au long des cursus en termes de gestion de projet, de vulgarisation, de prise de parole sans oublier le management, cela permet de prendre conscience de la réalité de nos futurs métiers d'ingénieurE et de tout ce que cela implique. Dès lors qu'il peut être considéré comme complémentaire à nos formations, il est nécessaire de réfléchir à sa valorisation pour l'inclure pleinement dans le quotidien des étudiants sans qu'il devienne une charge temporelle ou mentale déraisonnable.

Cette mission d'accompagnement rentre pleinement dans les missions du BNEI pour permettre aux étudiants de s'épanouir dans leur engagement sans être au détriment des cours et mettre en danger leur réussite académique.



BNEM Bureau National des étudiants en école de Management

S'engager, en tant qu'étudiant, c'est vivre pleinement l'expérience en école de Management. Qu'elle soit associative, sportive, ou entrepreneurial ; c'est l'engagement qui donne du sens au parcours, crée du lien et pousse à se dépasser.

Pour beaucoup, c'est un terrain d'expérimentation. C'est apprendre à collaborer, gérer l'imprévu, défendre ses idées et concrétiser des projets, des compétences d'autant plus utiles dans la vie professionnelle.

Au BNEM, on s'engage pour représenter tous les étudiants de nos écoles. Être acteur, c'est comprendre l'impact de ses actions sur une génération et contribuer à transformer notre environnement académique et associatif.

Nos commissions (Égalité des Genres, Enjeux Écologiques, Diversité Sociale, etc.) portent des projets concrets, en lien avec les associations étudiantes et les institutions de l'enseignement supérieur à l'échelle nationale.

Parmi elles, la Conférence des Grandes Écoles, le ministère, l'association 100% Handinamique ou la CNJE.

Ces engagements témoignent d'un sens des responsabilités alliant théorie et pratique.

Au-delà de l'employabilité, les étudiants veulent aussi devenir de meilleures personnes. L'engagement répond à cette double ambition : mieux se connaître pour mieux comprendre les autres et le monde qui nous entoure.

Préface



Ce recueil a été élaboré dans le cadre d'un travail collaboratif avec les conférences - France Université (FU), la Conférence des Grandes Ecoles (CGE), la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI), Conférence des directeurs des écoles de Management (CDEFM) et différents réseaux universitaires - réseaux des vice-présidents Commission Formation Vie Universitaires (VP CFVU) et Vie Étudiante, de Campus et Universitaire (VECU), Associations des directeurs et directrices des études et de scolarité (A-DES), réseau des Responsables de Vie Étudiante (RVE) ainsi que la Conférence Universitaire en Réseau des Responsables de l'Orientation et de l'Insertion professionnelle des Étudiants (La Courroie). Les étudiants ont bien sûr été également associés, notamment via la conférence nationale des étudiants vice présidents d'université (CEVPU), le bureau national des élèves ingénieurs (BNEI), le bureau national des étudiants en école de management (BNEM).

Le suivi de ce groupe de travail a été assuré par un comité ad hoc composé des ministères de tutelle autre que le MESR et des ministères portant le sujet de l'engagement, d'associations en lien avec l'engagement étudiant, d'organismes représentatif étudiants, d'associations représentant les collectivités territoriales et autres acteurs nationaux et territoriaux travaillant sur le sujet de l'engagement étudiant.

Le recueil s'accompagne également d'une foire aux questions (FAQ) disponible sur le site https://services.dgesip.fr/T213/S846/engagement_etudiant

Nous remercions sincèrement l'ensemble des acteurs ayant contribué à ce travail autour de l'engagement étudiant depuis plus de 2 ans, qui avait également amené au [premier séminaire nationale](#) sur la reconnaissance de la valorisation de l'engagement étudiant en juin 2024.

Nous restons à votre disposition pour toute question et vous souhaitons une bonne lecture.

Anne Devulder

Conseillère vie étudiante et territoires, et Ouail Ben-Habhab, chargé de mission « Engagement, Culture et Initiatives étudiantes »

Sous Direction Vie étudiante et Réussite
DGESIP

Sommaire

- 1. Recommandations générales p. 10**

- 2. Fiches de bonnes pratiques relatives à des dispositifs de reconnaissance et de valorisation p. 26**

- 3. Fiches de bonnes pratiques relatives à des référentiels de compétences p. 79**

- 4. Annexes p. 100**

1.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

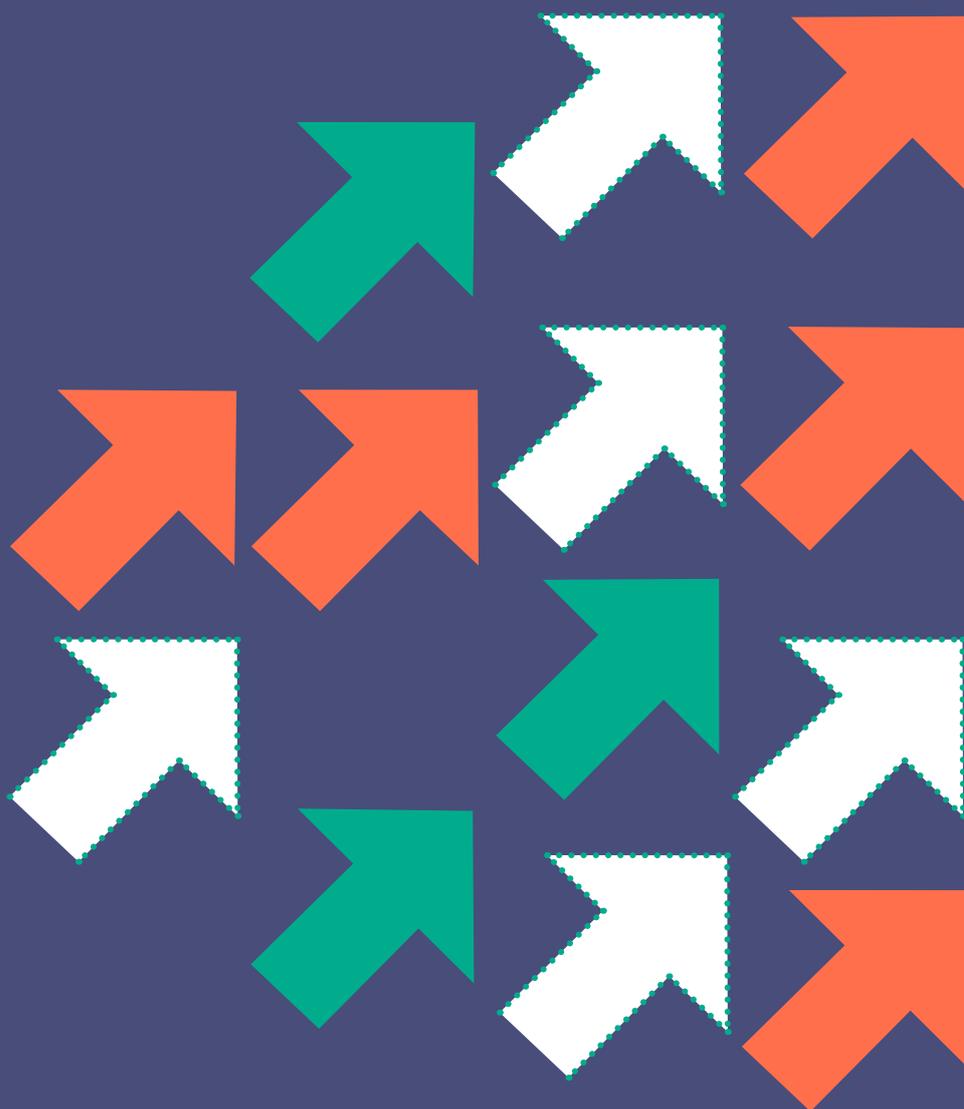


Table des matières

I.	Introduction : contexte et objectif du recueil.....	12
II.	Définir l'engagement étudiant	13
III.	Reconnaître et valoriser de l'engagement étudiant : modalités	13
IV.	Le sens et la plus-value de l'engagement	15
V.	Favoriser l'engagement des étudiants au sein d'un parcours de l'engagement accessible et équitable	17
VI.	L'engagement étudiant, à la croisée des dimensions vie étudiante et formation	19
VII.	Valoriser les compétences acquises	21
VIII.	Accompagner les étudiants et les enseignants	22
IX.	Piloter, suivre et évaluer la politique d'engagement	23
X.	Renforcer l'ancrage territorial	24
	Conclusion	25

I. Introduction : contexte et objectif du recueil

Ce recueil a pour objectif de présenter de grandes lignes directrices pour **favoriser et susciter l'engagement étudiant, le reconnaître et le valoriser**. Il vise également à diffuser et valoriser les bonnes pratiques existantes, notamment par le biais de « fiches établissements » disponibles à la fin de ce recueil. Ces préconisations s'adressent aux établissements, en particulier aux vices-présidents et vices-présidentes Commission Formation Vie Universitaires (VP CFVU) et Vie Étudiante (VECU), aux directeurs et directrices des études et de scolarité et de vie étudiante ainsi qu'à leurs équipes. Les fiches établissements portent à la fois sur des dispositifs de reconnaissance et valorisation de l'engagement étudiant mais aussi sur des référentiels de compétences en lien. Elles permettent ainsi l'intégration de cette dimension dans le cadre global de la formation et du modèle pédagogique associé, choisi par l'établissement, pour la traduire en termes de compétences (par exemple, l'approche par compétences).

Le recueil fait suite au premier séminaire national portant sur les enjeux de reconnaissance et de valorisation de l'engagement étudiant et organisé par la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) en juin 2024. Nous vous recommandons d'ailleurs de prendre connaissance des présentations et du podcast du séminaire disponibles via ce [lien](#).

Il est important de rappeler que certaines des préconisations mentionnées dans ce recueil s'inscrivent dans un cadre juridique : loi égalité citoyenneté, circulaire de mars 2022....

La [loi Égalité et Citoyenneté](#) marque un tournant dans la reconnaissance de l'engagement étudiant et la manière dont est abordée l'acquisition de compétences. Désormais, l'engagement est considéré comme complémentaire aux études en permettant d'acquérir des savoirs et des savoir-faire désormais reconnus au même titre que les enseignements dispensés par l'école ou l'université. Les avancées portées par la loi s'articulent selon deux principes fondamentaux qui s'appliquent à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur : la validation des compétences, connaissances et aptitudes acquises lors d'une expérience d'engagement d'une part, et l'aménagement des études d'autre part.

Dans la continuité de la loi Égalité et citoyenneté de 2017, une circulaire relative à l'engagement, à l'encouragement et au soutien aux initiatives étudiantes au sein des établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du MESRI a été publiée début 2022. Elle remplace la précédente circulaire relative au Fonds de soutien au développement des initiatives étudiantes (FSDIE) de 2011 et celle relative à l'engagement étudiant de 2017.

Cette circulaire, même si elle s'inscrit dans les mêmes dispositifs de reconnaissance de l'engagement prévus par les textes de 2017, se veut plus incitative afin de favoriser une dynamique plus forte en faveur de l'engagement étudiant. Elle part notamment du constat que la reconnaissance et la valorisation de l'engagement et des initiatives portées par les étudiants reste inégalement connue et déployée dans les établissements d'enseignement supérieur.

Cette circulaire comprend 3 volets :

- **Volet 1** : La validation et la valorisation des compétences, connaissances et aptitudes acquises par les étudiants par leur engagement ;
- **Volet 2** : Le financement des initiatives étudiantes, notamment à travers le FSDIE ;
- **Volet 3** : La participation active des étudiants dans la gouvernance et la vie de leur établissement.

II. Définir l'engagement étudiant

D'après le dictionnaire Larousse, un engagement signifie « *une promesse, de faire ou de donner quelque chose, d'être fidèle à quelqu'un ou à quelque chose, l'attitude de quelqu'un qui travaille ou qui soutient quelque chose. C'est aussi une volonté de donner de son temps et de son énergie à quelque chose en quoi on croit* ».

L'engagement étudiant repose sur **l'implication volontaire d'un étudiant dans des activités collectives, visant à promouvoir des valeurs citoyennes, sociales, environnementales ou culturelles.**

L'engagement étudiant englobe un large éventail d'initiatives, telles que le bénévolat, la participation à des associations, des projets de solidarité, des actions de sensibilisation, ainsi que des engagements politiques ou sociaux... Dans le cadre de l'enseignement supérieur, l'engagement étudiant est reconnu comme un vecteur essentiel de la formation citoyenne et de la préparation à la vie active.

Cependant, il n'y a pas une définition type de l'engagement étudiant. Chaque établissement doit pouvoir construire sa définition. Les éléments ci-après dans ce recueil devraient permettre de nourrir cette réflexion autour de cette définition.

Toutefois, ce qui est certain est que les étudiants engagés sont considérés comme des étudiants à besoins particuliers, également appelés profils spécifiques. Les étudiants engagés **doivent ainsi pouvoir bénéficier d'aménagements de leur formation et d'une reconnaissance et valorisation de leur engagement**¹.

Ce recueil s'inscrit plus généralement dans une volonté politique de favoriser l'engagement tout au long de la vie, dans une perspective de « parcours de l'engagement » et de continuum secondaire - supérieur - insertion professionnelle et de mettre en avant, dans ce cadre, l'expérience étudiante.

III. Reconnaître et valoriser de l'engagement étudiant : modalités

En pratique : rappel de ce qu'il est possible de faire en termes d'aménagement d'études et de modalités de reconnaissance et de valorisation

La reconnaissance de l'engagement étudiant peut prendre différentes formes.

Ainsi, la validation des compétences peut se traduire par l'attribution d'éléments constitutifs d'une unité d'enseignement (U.E.), qu'elle soit libre ou optionnelle, par l'octroi de crédits ECTS, ou encore par une dispense partielle ou totale de certains enseignements ou stages. Elle peut également se matérialiser par des points de bonification dans la moyenne ou de l'octroi d'un diplôme universitaire (DU).

Cette reconnaissance peut s'accompagner de dispositifs de valorisation qui pourra se réaliser via un accompagnement à la conscientisation des compétences acquises, la délivrance d'un open badge ou la création d'un portfolio... Ces outils et l'accompagnement par des enseignants ou personnels offre à l'étudiant l'opportunité de prendre conscience, d'identifier et de valoriser ses compétences, tout en les inscrivant dans une dynamique de développement personnel et professionnel, lui permettant ainsi de les approfondir tout au long de son parcours académique.¹

¹ Voir foire aux questions (FAQ) sur le site : https://services.dgesip.fr/T213/S846/engagement_etudiant

→ Quelles formes peut prendre la reconnaissance de l'engagement étudiant ?

Les formes de validation prévues à l'[article D. 611-7](#) du Code de l'éducation ne sont pas exhaustives. Outre la mise en place d'éléments constitutifs d'une unité d'enseignement dédiée à l'engagement, de l'attribution de crédits ECTS, de dispense totale ou partielle de stage ou d'enseignement, selon la politique de l'établissement, la validation peut, par exemple, également prendre la forme de l'attribution de points « bonus » dans la moyenne générale sur décision du jury, conformément aux préconisations de la [circulaire engagement](#) du 23 mars 2022.

L'[article L611-11 du Code de l'éducation](#) reconnaît les besoins spécifiques des étudiants engagés en prévoyant des aménagements dans l'organisation et le déroulement de leurs études.

Ces dispositifs permettent aux étudiants de concilier leurs études avec leur engagement.

Cette reconnaissance s'étend également aux étudiants élus dans les conseils des établissements ou des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires, soulignant ainsi la volonté des institutions d'enseignement supérieur de valoriser et de soutenir l'engagement étudiant sous toutes ses formes.

En offrant ces droits spécifiques, les établissements contribuent à renforcer la dynamique d'engagement et à encourager la participation active des étudiants à la vie sociale, citoyenne et institutionnelle.

→ Quelles formes peuvent prendre les aménagements d'études ?

Ils peuvent porter, en fonction des besoins des étudiants, sur :

- l'emploi du temps,
- les modalités de contrôle des connaissances et des compétences,
- la durée du cursus d'études,
- ou toute autre forme définie par les établissements qui peuvent, en particulier, avoir recours à l'enseignement à distance et aux technologies numériques.

Nous vous recommandons également d'aller [consulter la Foire Aux Questions \(FAQ\)](#).



La suite de ce recueil permet de préciser pourquoi il est important de mettre ces dispositions en place au sein de chaque établissement de l'ESR.

IV. Le sens et la plus-value de l'engagement

L'un des premiers points à aborder est le sens que l'établissement souhaite donner à l'engagement étudiant, i.e. quelle définition et quelle vision.

L'établissement doit se positionner sur les enjeux politiques liés à la promotion de l'engagement étudiant, à sa reconnaissance et sa valorisation.

L'engagement peut en effet être perçu sous le prisme de l'enjeu sociétal, de citoyenneté, en tant que socle pour une société qui assure un modèle de cohésion nationale, sociale sur le long terme (et pas uniquement dans l'ESR).

Il peut s'agir d'actions bénévoles ou volontaires, qui peuvent inclure une rémunération ou un défraiement. Bien que le salariat étudiant ne puisse être considéré comme une forme d'engagement, il mérite néanmoins d'être reconnu et valorisé car il permet d'acquérir des compétences. Ce point sera abordé ultérieurement.

Dans tous les cas, un portage politique fort au sein de l'établissement est indispensable. Il doit clarifier la signification donnée à l'engagement étudiant, les types d'engagement reconnus et valorisés, ainsi que les formes et modalités de cette reconnaissance et valorisation.

Cela inclut également les aménagements d'études possibles ainsi que les processus de reconnaissance et de valorisation à mettre en œuvre.

Enfin, il est important de rappeler que tout type d'engagement, qu'elle qu'en soit sa nature, peut être reconnu et valorisé.

L'établissement doit également prendre conscience et mettre en avant la plus-value de l'engagement étudiant. Celui-ci favorise une meilleure sociabilisation et une intégration réussie. Il permet à l'étudiant d'exprimer ses valeurs et contribue ainsi à son épanouissement personnel et à son bien-être. En permettant l'acquisition de compétences transverses (soft skills, compétences psycho-sociales...) à haut niveau de transférabilité, il contribue à l'adaptabilité de l'individu et facilite l'insertion professionnelle. En effet, le monde socio-économique et les employeurs valorisent des profils d'individus agiles, capables de s'intégrer et de s'adapter aisément à de nouveaux environnements (équipes, outils...) et de nouveaux métiers ou métiers en évolution.

L'étudiant contribue au dynamisme de l'établissement en s'engageant dans la vie associative, vie de campus et en dehors, ou encore dans le cadre d'emploi étudiant. Cela permet également de faciliter le soutien entre pairs, de développer un meilleur sentiment d'appartenance à l'établissement et de cohésion entre étudiants.

L'engagement étudiant permet par ailleurs de favoriser l'ancrage territorial de l'établissement et de l'étudiant.

En participant à des missions auprès d'associations locales ou de collectivités territoriales, l'étudiant contribue au dynamisme et à la vitalité du territoire.

L'engagement étudiant contribue aussi au développement du sentiment d'appartenance à un territoire.

Cet investissement répond ainsi à des enjeux sociaux majeurs : il favorise la citoyenneté, la cohésion nationale et renforce le lien entre l'établissement, l'étudiant et son environnement.

A noter que le modèle anglo saxon² définit l'engagement étudiant de la manière suivante :
« *L'engagement des étudiants est l'investissement de temps, d'efforts et d'autres ressources pertinentes de la part des étudiants et de leurs établissements dans le but d'optimiser l'expérience des étudiants et d'améliorer les résultats de l'apprentissage et le développement des étudiants, ainsi que les performances et la réputation de l'établissement* »³.

Cette définition s'inscrit dans les concepts de service learning⁴ et des civic universities⁵ que nous développerons plus loin dans le recueil.

² Pour plus de précision voir la [présentation](#) de Raphael Costambeys-Kempczynski lors du séminaire national sur l'engagement étudiant organisé par la DGESIP en juin 2024.

³ Trowler, Vicki & Trowler, Paul. (2011). *Final Report - Leadership Practices for Student Engagement in Challenging Conditions*. 10.13140/RG.2.2.26426.29122 traduction de « *Student engagement is the investment of time, effort and other relevant resources by both students and their institutions intended to optimise the student experience and enhance the learning outcomes and development of students, and the performance and reputation of the institution* ».

⁴ Voir partie « dimension croisée vie étudiante et formation » de ce recueil.

⁵ Voir partie « territorialisation » de ce recueil.

V. Favoriser l'engagement des étudiants au sein d'un parcours de l'engagement accessible et équitable

Susciter et favoriser l'engagement est une étape fondamentale à toute démarche politique en faveur de l'engagement étudiant.

Cette dynamique peut s'incarner par une mise en visibilité des associations étudiantes de l'établissement mais également des différents acteurs du territoire (associations locales, Animafac, Afev, collectivités...).

Des événements comme des forums des associations ou des semaines de l'engagement, mis en place par l'établissement (comme par exemple réalisé par [Aix Marseille Université](#) ou par l'[Université de Bordeaux](#)) ou par une collectivité ou des villages sport sont autant d'opportunités pour faciliter cette visibilité.

L'engagement peut également être présenté comme une offre de service pour les étudiants au sein de maisons étudiantes ou de guichets uniques, le cas échéant.

Des plateformes numériques peuvent également être utiles à la mise en relation entre étudiant et organismes proposant des offres d'engagement : « [jeveuxaider](#) », l'[engagement center](#) de l'université côte d'Azur⁶...

Une [API engagement](#) a également été développée par la Direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA).

Cette sensibilisation à l'engagement implique une communication lisible et régulière, s'appuyant sur l'ensemble des canaux : site internet et intranet, réseaux sociaux, étudiants ambassadeurs (communication pair à pair) ...

La lisibilité et l'accessibilité aux dispositifs d'engagement sont d'autant plus efficaces que les démarches administratives associées sont simples et bien explicitées, et de préférence uniformisées pour l'ensemble des composantes de l'établissement.

Un dossier numérique ou une plateforme ad hoc (cf Université Picardie Jules Verne par exemple et sa plateforme Nautilus⁷) s'avèrent pertinents.

Cette accessibilité facilitée doit s'inscrire dans la mise en œuvre d'un parcours de l'engagement, précisant les modalités des dispositifs de reconnaissance et la valorisation, en particulier les modalités de l'engagement (nombre d'heures d'engagement, formation à suivre...) et de l'évaluation (dossier écrit, soutenance orale, jury...) et les attentes (en termes de conscientisation des compétences acquises...).

Il est également nécessaire de promouvoir et favoriser l'ouverture sociale relative à l'engagement étudiant. En effet, il est constaté que les étudiants issus de catégories socio-professionnelles les plus modestes s'engagent moins et cela pour différentes raisons.

Bien souvent, l'engagement entre en concurrence avec un emploi salarié nécessaire pour subvenir aux besoins de l'étudiant. Les compétences acquises lors de ce salariat doivent elles aussi être valorisées dans le cadre d'un dispositif de reconnaissance de l'engagement étudiant ou d'un autre dispositif, même quand s'il ne s'agit pas d'un engagement citoyen bénévole.

⁶ Voir fiche établissement associée.

⁷ Voir fiche établissement associée

Parfois, des freins culturels peuvent également expliquer ce plus faible taux d'engagement : méconnaissance de ce qu'est l'engagement étudiant, des bénéfices qu'il peut apporter...

Un point d'attention sera donc à avoir sur cette dimension d'ouverture sociale de l'engagement.

De même, l'établissement doit avoir une attention particulière concernant les étudiants à besoins particuliers - profils spécifiques, autre que celui d'étudiant engagé .

Parmi ces profils figurent notamment les étudiants artistes ou aidants. Ces étudiants peuvent bénéficier d'une reconnaissance et d'une valorisation qui vont au-delà des aménagements d'études accessibles sur demande (voir Régime Spécial d'Etudes). À titre d'exemple, leur reconnaissance pourrait s'inspirer de celle accordée aux sportifs de haut niveau, conformément à l'[article L611-9 du Code de l'Éducation](#).

Le dispositif pourrait être le même pour tout ou partie des profils spécifiques, i.e. ceux mentionnés dans l'article L611-9 et ceux ajoutés par l'établissement, ou bien des dispositifs propres à chacun pourraient être mis en place. Dans tous les cas, si plusieurs dispositifs sont adoptés, ils doivent être cohérents afin d'assurer la lisibilité et l'équité pour l'ensemble des étudiants.

Les étudiants en apprentissage ne doivent pas être oubliés non plus. Certains établissements ont pu mettre en œuvre la reconnaissance de l'engagement étudiant dans ce type de cursus en soi chronophage grâce à la collaboration avec des entreprises partenaires accueillant leurs étudiants qui ont accepté de diminuer le nombre d'heures en entreprise afin de laisser du temps à l'étudiant pour s'engager.

Dans le cadre de ce parcours de l'engagement, il sera utile de favoriser un continuum entre le secondaire, le supérieur et l'insertion professionnelle.

A cet effet, avoir une connaissance de l'engagement de l'élève avant qu'il n'arrive dans l'ESR peut être utile⁸. Des liens avec les établissements du secondaire, les dispositifs tels que les cordées de la réussite... peuvent contribuer également à favoriser ce continuum.

Le rectorat peut aussi jouer un rôle de facilitateur dans la mise en relation entre établissements du secondaire et du supérieur.

D'autre part, connaître les attentes du monde socio-économique et des entreprises est essentiel afin de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants.

Cela permet de mieux cadrer les dispositifs de reconnaissance et de valorisation, les attentes envers les étudiants et d'élaborer des référentiels de compétences pertinents .

A titre d'exemple, on peut citer le référentiel de compétences mis en œuvre par Centrale Lyon qui a été conçu en lien avec les acteurs socio économiques locaux⁹.

A noter que le parcours de l'engagement peut également se réaliser dans le cadre d'une césure¹⁰ ou d'un service civique.

La dimension de [parcours de l'engagement](#) tout au long de la vie est par ailleurs portée par la DJEPVA (qui exerce notamment la tutelle de l'agence du service civique) dans un cadre interministériel, associant le MESR bien sûr mais aussi le ministère de l'éducation nationale (DGESCO), de la santé (DGS), de l'intérieur et des armées (réservistes, service national universel, ...) ... soit l'ensemble des ministères proposant des dispositifs d'engagement¹¹.

⁸ Cf dossier *parcoursup* par exemple

⁹ Cf *fiche établissement associée*.

¹⁰ Voir [FAQ](#).

¹¹ Voir [plaquette](#) recensant les dispositifs publics d'engagement réalisée par la DJEPVA

VI. L'engagement étudiant, à la croisée des dimensions vie étudiante et formation

L'engagement étudiant renvoie à la fois à la dimension vie étudiante mais aussi à la dimension formation.

Il doit être porté politiquement par les vices présidences formation (CFVU) et vie étudiante (VECU) et les services associés : service des études et de la scolarité et service de vie étudiante.

Ce double portage et le travail sous-jacent sont nécessaires pour faciliter la construction et la mise en œuvre des dispositifs et des référentiels de compétences associés le cas échéant.

Ce travail commun doit permettre de définir des modalités adaptées et réalisables au sein de l'établissement, de préférence de manière uniformisée au sein des différentes composantes. Prendre le temps de discuter de ces modalités avec l'ensemble des parties prenantes (étudiants, directeur de composantes, de formations, enseignants, services de scolarité, de vie étudiante..) est essentiel pour pouvoir aboutir à une solution viable qui se concrétisera réellement sur le terrain avec une acceptabilité de tous. Des expérimentations à petit échelle (sur une formation, une composante) peuvent être utiles à cet effet avant un déploiement sur l'ensemble de l'établissement.

Cela peut ainsi conduire à la mise en place d'UE libres ou optionnelles, résultant en des crédits ECTS ou des points de bonification par exemple ou encore à la construction d'un diplôme universitaire (DU) comme cela a été le cas à Aix Marseille Université.

Dans tous les cas, les modalités des engagements reconnus (type, nombre d'heure minimal, formations associées à suivre...) ainsi que l'accompagnement dont peut bénéficier l'étudiant engagé doivent être clairement établis et communiqués aux étudiants.

Les modalités d'évaluation doivent être également définies clairement : dossier écrit, soutenance orale, jury ...

Le [guide](#) de la CDEFI « valorisation de l'engagement étudiant: quels dispositifs mettent en place ? » peut aussi donner quelques éléments et exemples.

Un statut spécifique de l'étudiant engagé peut également être mis en place (cf INP Toulouse par exemple).

Les aménagements d'études liés à ce statut sont alors définis et font l'objet d'un accompagnement spécifique.

Nous préconisons également que l'engagement étudiant soit un paramètre en faveur de l'étudiant pris en compte lors du recrutement, en licence, en master ou tout autre type de formation par les responsables de formation (à titre d'exemple, possibilité pour les étudiants de le mettre en avant dans parcoursup et monmaster).

Le sujet de l'engagement étudiant entre aussi en résonance avec plusieurs sujets :

- Les **temps et rythmes universitaires** ou comment dégager du temps pour que les étudiants puissent s'engager,
- La **formation et l'individualisation / personnalisation**, la **flexibilisation et la professionnalisation** des parcours,
- La **formation et la reconnaissance des compétences transversales**, soft skills, psycho-sociales... au sein des cursus.

L'engagement étudiant nécessite avant tout du temps et c'est ce que demande en premier lieu les étudiants. Cela implique d'intégrer un temps dans les maquettes à cet effet, tout comme pour la pause méridienne ou autre dimension vie étudiante. Cela implique donc l'acceptabilité par la communauté enseignante de mener un travail sur l'offre de formation pour envisager des maquettes intégrant mieux ces temps étudiants.

A noter qu'un groupe de travail national sur le sujet des temps et rythmes universitaires porté par la DGESIP vient d'être lancé début 2025.

Ces trois enjeux soulignent la nécessité d'acculturer la communauté enseignante pour favoriser un nouveau regard sur la manière d'enseigner. Cela implique de repenser les rythmes et les modalités pédagogiques, d'intégrer le sujet des compétences, et d'adopter une plus grande ouverture pour rendre les formations plus flexibles, individualisées et professionnalisantes.

Ces évolutions contribueront notamment à mieux intégrer l'engagement étudiant dans les cursus et à en faciliter la reconnaissance.

Certains établissements ont mis en œuvre ces éléments. Par exemple, l'université de Poitiers a fait voter en conseil d'administration (CA) la banalisation du jeudi après-midi ou d'autres créneaux pour l'engagement étudiant, la vie associative, le sport, la culture...

L'université de Lille a, elle, mis en œuvre un référentiel de compétences permettant d'intégrer les compétences acquises lors de tutorat étudiant au sein du référentiel global de la formation¹².

L'engagement étudiant favorise également l'interdisciplinarité. En effet, il induit bien souvent un travail en équipe avec d'autres étudiants ou individus ayant des profils, une culture, des connaissances différentes qui se traduit par des projets de nature variée qui nécessitent une approche interdisciplinaire.

Cela est un atout important à mettre en avant et à valoriser

L'engagement étudiant renvoie aussi au concept de service learning, émergent en France mais bien plus développé dans les pays anglo-saxons et présent dans la culture des alliances européennes.

Ce concept permet d'intégrer une dimension « service rendu à la communauté » au sein de la formation.

Selon l'[European Association of Service Learning in Higher Education - EASLHE](#) (2020), le service learning se définit ainsi :

- S'engager dans le communautaire,
- Réfléchir de manière critique à cette expérience,
- En tirer des enseignements sur les plans personnels, social et académique,
- Répondre à des besoins humains, sociaux, environnementaux,
- S'inscrire dans une perspective de justice sociale et de développement durable
- Être une expérience reconnue par des ECTS.

Ce n'est ni un stage ni un projet académique.

Ce concept de service learning est déjà mis en place à AMU par exemple¹³.

Le service learning est un modèle bénéfique non seulement pour le campus et pour les étudiants mais aussi pour l'ensemble de la communauté. « *L'impact le plus important semble résulter du niveau total d'engagement des étudiants sur le campus, en particulier lorsque les engagements académiques, interpersonnels et extrascolaires se renforcent mutuellement* »¹⁴.

¹² Cf fiche établissement associée.

¹³ Voir le site internet d'AMU <https://www.univ-amu.fr/fr/public/actualites/engagement-participez-au-mois-de-linitiative-amu> et <https://www.univ-amu.fr/fr/public/service-learning-award>.

¹⁴ Pascarella & Terenzini, 2005. *How College Affects Students*. p. 647- traduction de « *The greatest impact appears to stem from students' total level of campus engagement, particularly when academic, interpersonal, and extracurricular involvements are mutually reinforcing* »

VII. Valoriser les compétences acquises

Les compétences acquises lors de l'engagement étudiant peuvent faire l'objet d'un référentiel de compétences ad hoc. Elles peuvent également être intégrées dans le référentiel de compétences mis en œuvre de manière globale au sein des formations, si celui-ci a été élaboré.

Nous précisons que ces compétences relatives à l'engagement ne figurent pas en tant que telles dans les référentiels de certification des formations, i.e. les fiches RNCP, mais elles peuvent être valorisées par le biais de différents dispositifs de valorisation (open badge, certificat établissement, supplément au diplôme...).

La première étape pour définir ces compétences consiste à s'accorder sur le terme de compétence et l'approche souhaitée.

On renvoie sur ces sujet au guide du MESR « Articulé le RNCP à une approche par compétences », aux outils précisés dans ce [lien](#), mais aussi à d'autres guides qui proposent des possibilités de mise en œuvre : [guide de l'ADIUT](#) « rédiger le référentiel de compétences du Bachelor Universitaire Technologique » ou encore celui de l'APEC et de l'université Grenoble Alpes « [guide](#) pratique d'une démarche compétence ».

Il est également pertinent de s'intéresser à la notion de compétences transversales, qui inclut notamment les compétences dites soft skills ou psycho-sociales. Ces compétences sont définies par [santé publique France](#) ou encore par l'[Unesco](#).

Il n'existe pas de référentiel de compétences type pour l'engagement étudiant. Chaque établissement doit construire ou s'appuyer sur un référentiel existant qui lui semble être le plus approprié et adapté pour lui, selon ses spécificités.

Toutefois voici quelques référentiels sur lesquels vous pourriez vous baser, vous inspirer. Certains d'entre eux sont précisés dans les fiches établissements en fin de ce recueil :

- Référentiel [REC TEC](#),
- Référentiel de centrale Lyon¹⁵,
- [Référentiel](#) de l'agence nationale du sport ANS pour les étudiants SHN,
- Plateforme [Diagorienté](#) avec notamment les référentiels étudiants sportifs de haut niveau (SHN- voir référentiel de l'ANS), des [bénévoles](#) notamment pendant les jeux olympiques et paralympiques, service [civique](#), [entrepreneuriat étudiant](#), ou [encore](#)
- Référentiel des [sapeurs pompiers](#),
- ... voir fiches référentiels compétences.

Il est également possible de s'appuyer sur des partenaires tel que Animafac (voir leur [portfolio](#)) ou AFEV (voir leur [plateforme REEC](#)) pour mettre en œuvre la reconnaissance de l'engagement étudiant.

L'élaboration d'un référentiel adapté à son établissement et à ses étudiants nécessite une concertation avec les enseignants, les directions d'UFR ou composantes, les directeurs des études et de scolarités, les services de la vie étudiante afin d'en faciliter son acceptabilité, son appropriation et sa mise en œuvre.

Il est également recommandé d'associer les partenaires extérieurs associatifs, les collectivités territoriales qui proposent des engagements mais aussi les acteurs du monde socio-économique qui pourront préciser les compétences qu'ils attendent d'un futur salarié.

Ces compétences peuvent être inscrites au sein du référentiel de la formation, ou dans un référentiel ad hoc ou encore dans le supplément au diplôme ou dans un portfolio¹⁶.

¹⁵ Voir fiche ad hoc

¹⁶ Le portfolio est un support pour la démarche d'identification et de valorisation des compétences acquises dans le cadre de l'expérience étudiante. Par étape, il accompagne les étudiants dans la description de leurs engagements et le repérage des compétences associées.

Ces « éléments de preuve » seront particulièrement utiles à l'étudiant pour faire valoir les compétences acquises lors de son engagement.

A noter également qu'une réflexion est actuellement effectuée avec la Caisse des dépôts autour du [passeport des compétences](#) et l'intégration éventuelle de la reconnaissance de l'engagement étudiant au sein de celui-ci.

VIII. Accompagner les étudiants et les enseignants

Mettre en place un référentiel de compétences relatif à l'engagement étudiant implique un accompagnement des enseignants et des étudiants.

En effet, les enseignants doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement comparable à celui proposé lorsque de nouvelles modalités pédagogiques sont mises en œuvre. Cet accompagnement est alors assuré par des ingénieurs pédagogiques, enseignants plus expérimentés quant à cette approche ou tout autre personne pouvant apporter une aide ou expertise.

L'objectif est d'aider les enseignants à intégrer la reconnaissance de l'engagement étudiant dans leurs pratiques pédagogiques et à valoriser les compétences acquises dans ce cadre auprès des étudiants.

Les étudiants doivent être eux accompagnés dans l'idéal tout au long de leur démarche d'engagement et même en amont.

Ainsi, il est nécessaire de sensibiliser et encourager les étudiants à s'engager et cela quel que soit leur passé, leur contexte familial, culturel. On observe, en effet, comme déjà dit précédemment, des phénomènes de reproduction sociale et il est donc essentiel de veiller et garantir l'ouverture sociale en matière d'engagement étudiant.

La phase de recherche d'un engagement peut être facilitée par une plateforme adéquate (cf plateforme [engagement center](#) de l'université Côte d'Azur).

Lors de la période d'engagement, des points entre l'étudiant et un « référent engagement », qu'il soit enseignant, administratif ou autre, peuvent être mis en place de manière régulière. Des formations spécifiques peuvent également être proposées (formations en lien avec la vie associative par exemple, gestion et animation d'une équipe, gestion d'un budget, gestions des risques liés à l'organisation d'un événement ...).

A l'issue de la période d'engagement, il est utile d'effectuer un bilan permettant à l'étudiant de réfléchir à son expérience et aux compétences acquises.

Un aspect incontournable de l'accompagnement est d'aider les étudiants à prendre conscience des compétences qu'ils ont développées lors de leur engagement, et d'apprendre à les exprimer et les mettre en valeur dans différents contextes professionnels : recherche de stage, d'emploi étudiant, dans le cadre d'une validation d'acquis par l'expérience - VAE...

Par exemple, la plateforme d'auto-formation Nautilus de l'Université Picardie Jules Verne propose des formations pour accompagner les étudiants engagés. Elle les aide à reconnaître et valoriser leurs compétences, et à conscientiser les compétences acquises lors de leur engagement¹⁷.

Un accompagnement par des enseignants ou des personnels d'appui à la pédagogie ou à la formation peut être très utile aux étudiants. Il peut prendre la forme de simulations d'entretien d'embauche, d'exercices pratiques pour préparer la recherche de stage ou d'emploi.

Cela nécessite toutefois d'avoir des moyens humains disponibles pour cela.

¹⁷ Voir fiche établissement.

IX. Piloter, suivre et évaluer la politique d'engagement

Comme évoqué précédemment, un portage politique fort pour promouvoir la dimension engagement et vie étudiante de manière plus générale est essentiel.

La politique de reconnaissance et de valorisation de l'engagement étudiant peut ainsi être inscrite dans le schéma directeur de vie étudiante (SDVE), dans la politique globale de l'établissement ou encore être un élément constitutif de l'objectif « Formation et Vie étudiante » du Contrat d'Objectif de Moyens et de Performance (COMP).

La mise en œuvre de cette politique implique dans tous les cas un suivi avec des indicateurs ad hoc. Ce suivi doit être réalisé de manière régulière, par exemple lors des points de suivi et de bilan des SDVE, lors des remontées de données pour les enquêtes (vie étudiante DGESIP, CTI...) ou encore lors des périodes d'évaluation des établissements.

Des systèmes d'informations (logiciel de scolarité, suivi des contrats pédagogiques de réussite...) adaptés peuvent faciliter ce suivi.

Les indicateurs peuvent être des indicateurs de mesure mais il est toujours préférable d'avoir aussi des indicateurs d'impact.

Concernant les indicateurs de mesure, on peut évaluer par exemple le taux d'étudiants engagés, le taux d'étudiants ayant demandé et ayant obtenu la reconnaissance et / ou la valorisation de leur engagement étudiant, le taux d'étudiants par type de process de reconnaissance ou valorisation s'il en existe plusieurs (UE avec crédits ECTS, point de bonification, DU, open badge, supplément au diplôme...).

Concernant les indicateurs d'impact, on peut évaluer par exemple le taux d'étudiants engagés ayant une activité bénéfique à la vie de campus ou à la vie institutionnelle (présence dans les instances, parlement étudiant...), le taux d'étudiants pour lesquels l'engagement a eu un impact positif lors de la recherche d'un stage ou d'un emploi ou dans leur parcours académique (ex. admissions via Parcoursup ou MonMaster).

Au-delà de la demande explicite de la DGESIP de faire des remontées dans le cadre de ces enquêtes CVEC et vie étudiante quant à la mise en œuvre de dispositifs de reconnaissance et de valorisation de l'engagement étudiant et des aménagements d'études associés, le HCERES et la CTI accordent également une attention particulière sur ce sujet de l'engagement étudiant.

Dans le cadre de la référence 18 du [référentiel](#) d'évaluation du HCERES, datant de 2024-2025, « L'établissement soutient le développement de la vie étudiante et de la vie de campus, l'engagement des étudiants dans la gouvernance, et il favorise le bien-être étudiant », l'un des critères (C6) précise que « L'établissement reconnaît, encourage et valorise l'engagement étudiant dans une diversité de missions... ». L'engagement étudiant peut également s'inscrire dans les critères liés au développement d'une politique de vie étudiante (C1- SDVE), et à la participation effective des étudiants à la gouvernance et la vie démocratique (C5).

L'évaluation de la CTI sur ce sujet s'effectue dans le cadre de la partie « F2: vie étudiante » de son [référentiel](#) d'évaluation : « L'école a intégré dans son règlement des études les éléments relatifs à la reconnaissance de l'engagement étudiant. Cette dernière doit être liée à l'acquisition de compétences précises et identifiées dans le référentiel, elle peut prendre des formes variées notamment l'attribution de crédits ECTS supplémentaires inscrits au supplément au diplôme. »

Ainsi, dans le cas où il existerait certaines réticences à mettre en place des dispositifs de reconnaissance et de valorisation de l'engagement étudiant, il est pertinent de s'appuyer sur ces requêtes des organismes d'évaluation lesquelles renforcent les obligations prévues code de l'éducation, de la loi égalité citoyenneté et de la circulaire de mars 2022.

X. Renforcer l'ancrage territorial

L'ancrage territorial est un élément important de tout établissement de l'ESR. L'engagement étudiant y contribue en permettant tant à l'établissement qu'aux étudiants de s'ouvrir sur leur territoire et de mieux le connaître.

L'engagement représente ainsi un des leviers stratégiques permettant à l'établissement de nouer et de renforcer des partenariats avec des acteurs du territoire (associations, Crous, collectivités territoriales, acteurs du monde socio-économique...) en encourageant et en valorisant les étudiants qui s'impliquent concrètement au service de ce territoire, dans un esprit de citoyenneté et pour le bien commun.

En effet, l'engagement ne se réalise pas uniquement au sein des campus mais bien aussi en dehors, sur le territoire.

Réciproquement, les acteurs locaux peuvent participer activement à la construction des dispositifs de reconnaissance et de valorisation de l'engagement notamment en participant à l'élaboration des référentiels de compétences adaptés aux attendus du monde professionnel.

Ils vont permettre, pour certains, de proposer des opportunités d'engagement, d'apporter une aide financière, humaine ou logistique, comme la mise à disposition de lieux de vie associative, de favoriser le déploiement de l'engagement étudiant et d'agir comme des relais de l'action territoriale.

On peut également mentionner la plateforme « [jeveuxaider](#) », l'[API engagement](#)...qui favorisent la mise en relation entre étudiants et acteurs locaux.

Des acteurs comme l'[AFEV](#) ou les antennes territoriales de [Animafac](#) peuvent également participer à la gestion de certains engagements ou à l'accompagnement des étudiants.

Cette coopération en faveur de l'engagement entre établissements et acteurs locaux peut se structurer, au delà des politiques internes à l'établissement, dans le cadre de schémas locaux universitaires (SLU), de schémas départementaux (SDU) ou régionaux (SRESRI).

L'exemple anglo saxon des « civic universities », modèle d'établissement, de campus intégré et (re) connecté à la ville, est inspirant.

Dans ce cadre, certains acteurs plaident « *pour que l'université civique travaille avec d'autres acteurs de la ville afin de garantir que ses universités soient à la fois compétitives au niveau mondial et engagées au niveau local* »¹⁹.

Au delà de l'engagement étudiant, les établissements deviennent eux-mêmes des institutions engagées, prônant des valeurs qui les définissent et qui se concrétisent dans leur(s) stratégie(s).

Ces « civic universities » s'ouvrent et travaillent alors en étroite collaboration avec les acteurs locaux afin de relever des défis à plusieurs échelles comme le développement durable²⁰.

« *Ces institutions engagées doivent enrichir l'expérience des étudiants en intégrant la recherche et l'engagement dans le programme d'études et en offrant aux étudiants des possibilités pratiques de se préparer au monde dans lequel ils vont entrer.* »

¹⁹ Goddard, John & Vallance, Paul. (2012). *The civic university and the leadership of place*.

²⁰ Goddard, John & Kempton, Louise & Vallance, Paul. (2013). *The civic university: connecting the global and the local*. « *les universités civiques devraient « utiliser le "local" comme un creuset dans lequel forger une institution plus ouverte capable de relever des défis à plusieurs échelles tels que le développement durable* ».

Mobiliser les alumni peut également être un atout pour favoriser l'engagement étudiant et, a fortiori, le sentiment d'appartenance à l'établissement et au territoire.

Un point important, notamment lorsque l'engagement s'effectue en dehors du campus et donc avec une visibilité parfois moins importante, est de vérifier de la viabilité de l'institution qui propose l'engagement et notamment qu'il ne s'agit pas de salariat déguisé.

A cet égard, les plateformes « jeuxaider » ou l'API engagement sont utiles puisqu'elles vérifient via notamment les Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) la viabilité et la conformité des institutions ou organismes proposant les offres d'engagement.

Conclusion

L'engagement étudiant et plus largement l'engagement tout au long de la vie constitue un des leviers pour favoriser l'intégration et la cohésion sociale, l'épanouissement personnel et professionnel ainsi que le bien-être à une époque où l'individu est de plus en plus en quête de sens dans ses actions quotidiennes.

Dans le cursus d'enseignement supérieur, l'engagement étudiant trouve sa place tant dans les dimensions de formations que de vie étudiante. Il met en évidence la nécessité de développer un ensemble de compétences à la fois disciplinaires et transversales, incluant les savoirs académiques, les soft skills, et les compétences psychosociales, indispensables dans une société en perpétuel changement.

Il permet de revoir la manière d'enseigner dans une approche de service learning, au service de la société, des enjeux de développement durables et de responsabilités sociales et sociétales, et des territoires.

Cette approche favorise l'intégration des campus au sein des territoires.

L'engagement étudiant repose également les questions liées aux temps et rythmes étudiants et universitaires.

L'engagement étudiant est soutenu par le Ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) et au niveau interministériel, notamment par la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA).

Au niveau de l'ESR, cela passe par la mise en place de dispositifs institutionnels permettant aux étudiants de s'engager activement, ainsi que par la reconnaissance officielle de leur contribution, à travers des crédits ECTS, des mentions sur les diplômes ou des certificats spécifiques. En valorisant cet engagement, les établissements renforcent leur mission sociétale et leur contribution au bien-être collectif.



La suite de ce recueil propose donc des fiches pratiques valorisant certains dispositifs de reconnaissance et de valorisation et des référentiels de compétences mis en œuvre par divers établissements.

2.

FICHES DE BONNES PRATIQUES

relatives à des dispositifs
de reconnaissance et de
valorisation



*Ces fiches sont des exemples de ce qui peut être fait dans certains établissements.
Certaines d'entre elles reprennent ce qui a été présenté lors du séminaire national sur l'engagement étudiant du 4 juin 2024 dont les présentations sont disponibles sur ce lien.
Elles peuvent ainsi être source d'inspiration pour les autres établissements
Elles n'ont pas vocation à dire ce qui doit ou ne doit pas être fait.*

Table des matières

1. Université de Bordeaux

Dispositif : Cadre de référence pour la promotion, la reconnaissance et la valorisation de l'engagement étudiant – p. 29

2. La Rochelle Université

Dispositif : Bonification de l'engagement étudiant – p. 31

3. Centrale Lyon

Dispositif : Certificat d'Engagement Bénévole (CEB) / certificat de compétences individualisé – p. 33

4. Université Clermont Auvergne

Dispositif : Valorisation de l'engagement étudiant – p. 35

5. Université Paris Nanterre

Dispositif : Bonus Responsable Associatif – p. 38

6. Université Paris Nanterre

Dispositif : Activités solidaires et engagées – p. 40

7. Université Paris 8 Saint-Denis

Dispositif : EC Libre Engagement étudiant – p. 43

8. Université Paris 8 Saint-Denis

Dispositif : Activités de préprofessionnalisation par l'entrepreneuriat coopératif – p. 47

9. Université Paris 8 Saint-Denis

Dispositif : Diplôme Universitaire (DU) "Conduite de l'Engagement Associatif - Administration et Développement des Associations Diplôme Universitaire (DU) "Conduite de l'Engagement Associatif - Administration et Développement des Associations – p. 50

10. Institut Agro Renne-Angers

Dispositif : Open Badges de compétences – p. 53

11. Toulouse INP

Dispositif : R2E - Reconnaissance de l'Engagement Étudiant – p. 55

12. UFR des Sciences de Santé et du sport (UFR3S) Université de Lille

Dispositif : Tutorat de PASS-L.AS – p. 58

13. Université de Lille

Dispositif : Unité d'Enseignement "Projet de l'étudiant" –Service learning – p. 61

14. Université de Picardie Jules Verne

Dispositif : UE Engagement – p. 64

15. Télécom Paris - Palaiseau

Dispositif : Valorisation de l'engagement étudiant– p. 66

16. Université Jean Monnet (Saint-Etienne/Roanne)

Dispositif : Reconnaissance de l'engagement associatif – p. 68

17. Université de Toulouse

Dispositif : UE Engagement Social et Citoyen – p. 70

18. Université Côte d'Azur

Dispositif : Engagement Center / Engagement Étudiant – p. 71

19. Aix Marseille Université

Dispositif : Diplôme d'Université Engagement – p. 73

20. Excelia

Dispositif : Reconnaissance et valorisation de l'engagement étudiant (pas de nom particulier) – p. 75

21. Université de Tours

Dispositif : CERCIP (Compétences Engagement Réflexions Citoyennes et Pratiques) Engagement Bénévole – p. 77

Présentation du dispositif

Ce cadre de référence vient soutenir la dynamique enclenchée par certaines composantes et favorise le déploiement sur l'ensemble des communautés. Il fixe une cible et met à disposition différents outils et ressources qui faciliteront la mise en place ou le renforcement des dispositifs autour de l'engagement étudiant. Ce document permet de fixer un cadre sur différents aspects relatifs à l'engagement étudiant :

- Le contexte et les enjeux de l'engagement étudiant pour l'université de Bordeaux
- La cible visée par l'établissement
- Reconnaissance et valorisation : définitions préalables
- Les marqueurs de l'engagement étudiant à l'université de Bordeaux
- L'importance de l'approche compétences dans l'engagement étudiant
- Les terrains d'engagement étudiant
- La formation, l'accompagnement et le soutien des étudiants engagés
- La promotion de l'engagement étudiant
- Le suivi du déploiement de l'engagement étudiant
- Boîte à outils et ressources pour accompagner le développement de la reconnaissance et de la valorisation

Cible du dispositif, périmètre d'application

La cible visée par l'établissement étant l'intégration de la reconnaissance de l'engagement étudiant dans les maquettes de formation, sous forme créditante (UE ou AOP), ce cadre a été co-construit avec, et s'applique à, l'ensemble des composantes de formation.

Contexte lors du lancement de la démarche

À la suite d'un premier chantier autour de l'engagement étudiant mené par l'établissement en 2018, certaines composantes de formation de l'établissement s'étaient déjà d'ores et déjà saisies du sujet.

L'engagement étudiant s'intègre pleinement dans les trois axes du cahier des charges des nouveaux cursus de formation définis dans le cadrage de l'amélioration continue de l'offre de formation pour l'accréditation 2022-2028, à savoir :

- L'ouverture des cursus par la construction de parcours personnalisables avec parts socles, personnalisation ou ouverture.
- La connexion des programmes de formation à leur environnement par l'intégration des enjeux sociétaux au titre des compétences socles et/ou transversales.
- Les étudiants acteurs de leurs apprentissages par la promotion d'une pédagogie active, interactive et participative et des modalités d'évaluation des acquis de l'apprentissage en cohérence.

Portage politique

L'engagement étudiant est un sujet éminemment transverse, à l'interface notamment des enjeux de professionnalisation des étudiants, de dynamique de vie de campus et de développement de la citoyenneté. L'université de Bordeaux a choisi de faire co-porter la conduite de ce chantier engagement étudiant par le vice-président en charge de la vie étudiante et de la vie de campus et la vice-présidente en charge de l'orientation et de l'insertion professionnelle.

Facteurs de succès

Sur l'ensemble des ateliers réalisés pour construire ce cadre, de nombreux acteurs se sont mobilisés :

- Des représentants des composantes de formation
- Des représentants de services centraux
- Des étudiants. En marge des ateliers, d'autres modalités ont été utilisées pour les associer à la réflexion (par exemple : enquête institutionnelle)
- Des acteurs de la société civile (collectivités, associations, entreprises) ont également été consultés.

Facteurs de risques

Un des points de vigilance identifiés est l'appropriation par les composantes de ce cadre, dans un contexte de sollicitations diverses, internes et externes, pour faire évoluer l'offre de formation en y intégrant de nouveaux éléments. Un autre est l'appropriation par les étudiants de la plateforme pour promouvoir les offres de terrains d'engagement, externes et internes à l'établissement.

Quelles sont les forces du dispositif ?

Ce cadre a été étroitement co-construit avec les composantes de formation. Les composantes ont été sollicitées pour définir elles-mêmes leurs cibles de déploiement ou de renforcement des dispositifs créditant de reconnaissance de l'engagement étudiant. Cette réflexion fait partie intégrante du travail conduit par les équipes pédagogiques sur l'amélioration continue de l'offre de formation et trouve sa place dans le suivi des feuilles de route des mentions.

Un comité de suivi a été constitué avec notamment des représentants (étudiants et personnels) de chaque composante afin de suivre et d'assurer un pilotage coordonné du déploiement de l'engagement étudiant à l'échelle de l'établissement. Un bilan du déploiement de l'engagement étudiant sera présenté une fois par an en CFVU.

Contextualisation du dispositif dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

Cahier des charges des nouveaux cursus de formation :

- ouverture des cursus par la construction de parcours personnalisables avec parts socles, personnalisation ou ouverture.
- connexion des programmes de formation à leur environnement par l'intégration des enjeux sociétaux au titre des compétences socles et/ou transversales.
- étudiants acteurs de leurs apprentissages par la

promotion d'une pédagogie active, interactive et participative et des modalités d'évaluation des acquis de l'apprentissage en cohérence.

Feuille de route Vie étudiante et vie de campus :

- axe 1 : Des étudiants accompagnés pour devenir des citoyens engagés et responsables - Accompagnement des étudiants et des initiatives étudiantes, promotion de l'engagement et renforcement de la citoyenneté

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

CVEC et COMP 2023-2025 (axe Bien-être et réussite des étudiants) : recrutement d'une chargée de développement des terrains d'engagement. ; adaptation de la plateforme dédiée aux offres de terrains d'engagement

Partenaires quant à l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Différents partenaires ont été sollicités pour offrir des terrains d'engagement et les promouvoir sur la plateforme (Crous, Bordeaux-Métropole... et des associations tels que l'AFEV, l'équipage solidaire, Emmaüs connect, ...)



Lien vers une présentation du dispositif :

- <https://enseigner.u-bordeaux.fr/actualites/lengagement-etudiant-au-coeur-de-la-formation>

Présentation du dispositif

Les étudiants engagés souhaitant faire reconnaître par l'établissement leur engagement sont reçus individuellement puis invités à compléter et déposer un dossier de recevabilité exposant leur engagement ainsi que de présenter à l'oral leur engagement devant un jury.

Une commission valide une fois par an les demandes de reconnaissance et propose aux jurys de formations une bonification de la moyenne annuelle des étudiantes et étudiants bénéficiaires (augmentation de 0.1 à 0.5 points).

Cible du dispositif, périmètre d'application

Ce dispositif est proposé à l'ensemble des étudiantes et étudiants de l'établissement inscrits en formation initiale (à l'exception des doctorantes et doctorants).

Contexte lors du lancement de la démarche

Pas de demande particulière de partenaires extérieurs ; il s'agit de l'évolution d'un EC libre « valorisation de l'engagement étudiant » qui existait depuis une dizaine d'années au sein de l'établissement.

La politique de l'établissement en faveur de la reconnaissance de l'engagement étudiant étant très forte, ce dispositif a été créé pour aller au-delà de ce qui lui préexistait.

La nomination d'un VP vie associative il y a 4 ans a été un signal politique fort et a permis d'aider à coordonner et faire connaître le projet.

Portage politique

VP Formation et vie universitaire + VP vie associative.

Facteurs de succès

- **Coordination transversale** du dispositif par une personne bien connue/reconnue.
- **Intégration d'enseignantes et enseignants** dans la commission, ainsi que de plusieurs directions de services aux étudiants (Bibliothèque universitaire, Maison de l'étudiant, pédagogies innovantes, SCUIOIP etc).

Facteurs de risques

En cas d'augmentation sensible du nombre d'étudiantes et étudiants, il serait difficile de maintenir la qualité du suivi individualisé.

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Certains enseignants considèrent que la bonification de la moyenne due à l'engagement ne reflète pas le niveau académique des étudiants – c'est-à-dire ne reconnaissent pas bien les compétences transversales acquises dans le cadre d'une action d'engagement au même titre que les compétences académiques.

Quelles sont les forces du dispositif ?

Le fait d'être proposé à toutes les étudiantes et tous les étudiants, le suivi individualisé, le référentiel de compétences par type d'engagement, le lien avec l'insertion / la poursuite d'études.

Contextualisation du dispositif dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

Le dispositif s'inscrit dans la politique de la vie étudiante de l'université qui souhaite **valoriser l'engagement des étudiant-es au-delà de leur parcours académique.**

Ce dispositif est présenté chaque année, notamment lors de la rentrée universitaire et à travers différents supports comme « le guide de la vie étudiante » qui est mis à jour chaque année.

Plus largement ce dispositif s'inscrit dans la politique globale de l'université qui cherche à accompagner les étudiant-es dans leur parcours en valorisant à la fois leurs études et leur engagement citoyen.

Enfin, La Rochelle Université a choisi la thématique de la reconnaissance de l'engagement étudiant comme étant **l'un des axes majeures de son premier COMP.**

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

- ½ temps RH (financement CVEC),
- co-financement via le COMP de l'établissement (2023-2025)

Partenaires quant à l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Plusieurs représentants d'associations locales sont présents comme jury pour les oraux des étudiants ainsi que dans la commission d'attribution des bonifications (CDIJ, collectif associatif, France Bénévolat...)



Lien vers une présentation du dispositif :

- <https://www.univ-larochelle.fr/vie-etudiante/vie-associative-initiatives-etudiantes/bonus-engagement-etudiant/>

Présentation du dispositif

- **Le certificat d'engagement bénévole** : tout étudiant désireux de valoriser son implication dans des activités associatives et/ou collectives, peut postuler, à l'issue de sa scolarité, à l'obtention de ce certificat qui reconnaît son action et la contribution de celle-ci à sa formation. Ce certificat est remis par un jury qui s'appuie sur la lecture d'un dossier suivie d'une présentation orale.
- **Le certificat de compétences individualisé** : ce supplément au diplôme s'appuie sur toutes les notes de compétences obtenues durant la scolarité pour identifier la « signature compétence » de chaque élève, c'est-à-dire ses 3 composantes majeures parmi les 15 du référentiel. Parmi elles, celles mobilisées dans le cadre associatif pourront être validées à un niveau supérieur de celui attendu à la diplomation.

Cible du dispositif, périmètre d'application

Les étudiants de Centrale Lyon du cursus « ingénieur généraliste ».

Contexte lors du lancement de la démarche

Depuis la rentrée 2014, les étudiants peuvent candidater à l'obtention du Certificat d'Engagement Bénévole.

Et depuis la rentrée 2024, profitant du déploiement de l'approche par compétences, l'école propose également aux étudiants qui candidatent au CEB de valider certaines composantes du référentiel centralien au niveau avancé, c'est-à-dire au-delà du niveau attendu à la diplomation (niveau compétent).

Portage politique

En cas d'évaluation positive par le jury (lecture d'un dossier suivie d'une présentation orale), le certificat d'engagement bénévole sera remis à l'élève en même temps que son diplôme avec un niveau **de 2 ou 4 crédits ECTS**. Ces crédits s'ajoutent au diplôme, sans aucune compensation possible.

Facteurs de succès

Le certificat d'engagement bénévole est un document remis officiellement par l'école qui peut donc être **facilement valorisé après la diplomation**. Ce certificat atteste de l'engagement bénévole de l'étudiant et de la réussite des actions entreprises.

En parallèle, les composantes du référentiel centralien validées au niveau avancé apparaîtront sur le certificat de compétences individualisé remis à chaque étudiant sous la forme de supplément au diplôme. Ce certificat atteste du niveau des compétences mobilisées dans le cadre des actions associatives.

L'école reconnaît également cet engagement par le biais de financements, d'absences autorisées, de validation de participations à des conférences...

Facteurs de risques

La reconnaissance de cet engagement bénévole nécessite de l'investissement de la part de l'étudiant avec le dépôt d'un dossier (2 à 4 pages), l'identification d'au moins 2 référents qui pourront être contactés par le jury, et la préparation d'une soutenance orale (5 minutes d'exposé suivies de 5 minutes d'échanges).

À noter que l'obtention du Certificat d'Engagement Bénévole est conditionnée par l'obtention du diplôme d'ingénieur, mais également par une participation à l'ensemble des actions de formation du cursus.

Si l'engagement associatif des étudiants est valorisé et encouragé, celui-ci ne doit pas se faire au détriment du parcours académique. À ce titre, l'absentéisme sera un critère pris en compte lors de l'évaluation des candidatures pour le certificat. Un nombre significatif d'absences non autorisées pourrait constituer un facteur défavorable lors de l'examen du dossier.

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Les étudiants devant faire acte de candidature pour obtenir le Certificat d'Engagement Bénévole, il a fallu mettre en avant les intérêts de celui-ci pour les encourager à déposer un dossier, avec des critères d'éligibilités clairs et précis.

Quelles sont les forces du dispositif ?

Ces 2 certificats sont individuels et remis par l'école qui s'appuient sur des évaluations faites par des enseignants. Cette légitimité les rend donc facilement valorisable après la diplomation.

Contextualisation du dispositif dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

La vie associative à Centrale Lyon fait partie intégrante de la formation de l'élève (approche compétences) et constitue un véritable atout dans la préparation de sa vie professionnelle. Le travail réalisé est de plus en plus professionnel, permettant ainsi une consolidation des compétences acquises au travers du cursus « Centrale ».

La mise en place du Certificat d'Engagement Bénévole (CEB) a pour but de répondre à deux objectifs :

- **Côté élèves**, répondre à un besoin de reconnaissance concernant les actions de bénévolats menées dans le cadre de leurs études ainsi que leur engagement pour le collectif.
- **Côté établissement**, rendre incitative la participation des élèves aux activités associatives, permettre une meilleure valorisation de ces activités et reconnaître les compétences acquises par le biais de l'engagement associatif.

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Le Certificat d'Engagement Bénévole nécessite un jury constitué de 8 enseignants pour lire les dossiers de candidature, puis pour auditionner les étudiants sélectionnés. Cela représente environ 6h par enseignant (3h pour la lecture des dossiers et 3h pour les auditions).

Le certificat de compétences individualisé est généré automatiquement par la plateforme ComPass, par contre il nécessite l'installation de cet outil dans l'établissement (le code est open source, mais l'installation nécessite une adaptation pour le CAS, le serveur de messagerie, ...).

Commentaires

Les composantes observables évaluées lors de la présentation orale sont :

- **Composante piloter / conduire** : "Suit le déploiement du programme, anticipe les risques et les impacts (scientifiques, humaines,...). Communique sur les résultats au sein du programme. Propose des perspectives d'évolution pour de prochains programmes."
- **Composante Générer de la performance individuelle et collective** : "Met en œuvre des solutions de développement appropriées alignées sur les valeurs et le code éthique de son organisation. Est conscient de l'impact de ses actions sur son équipe et s'inscrit dans la démarche RSE de son organisation."
- **Composante Construire et pérenniser** : "Comprend le sens profond de la vision stratégique de son organisation en la déclinant en actions et projets opérationnels. Relie la vision stratégique de son organisation aux actions et aux projets opérationnels de ses équipes."



Lien vers une présentation du dispositif :

- <https://www.ec-lyon.fr/formation/la-pedagogie-centrale-lyon/demarche-competences>

Présentation du dispositif

Le dispositif de valorisation de l'engagement étudiant de l'UCA permet à des étudiants engagés au sein d'associations étudiantes ou citoyennes, d'organismes d'intérêt public ou à titre personnel comme par exemple lorsqu'ils sont « proche aidant », de faire reconnaître leur action et les compétences acquises via un accès à des UE libres, la remise d'un open badge ou une bonification jury sur les résultats au semestre 2 de l'année en cours.

Cible du dispositif, périmètre d'application

Type de valorisation	Niveaux de formation
Validation de UE Libre	L3 L2 AES / Droit
Open badges	Tous
Bonification année ou semestre pair	L1 L2 (hors AES et Droit)

- Engagement dans une association étudiante de l'UCA (membre du bureau) / dans une association non étudiante (membre du bureau)
- Engagement dans une mission de Service civique à l'UCA / hors UCA
- Engagement dans un mandat électif au sein des conseils à l'UCA / au sein du CROUS Clermont Auvergne
- Engagement en tant que sapeur- pompier volontaire / dans la réserve nationale
- Engagement dans un contrat de travail étudiant à l'UCA en particulier tuteurs, aide aux étudiants en situation de handicap, relais santé / au CROUS en tant que référents « résidence universitaire »
- Etudiants référents aide psychologique
- Etudiants « aidants » familiaux
- Etudiants artistes/ SHBN
- Etudiant intervenant dans des associations sportives (dirigeant, arbitre, entraîneur, préparateur physique) / Etudiant participant à des compétitions sportives nationales ou internationales soutenus par la Fédération française de sport universitaire

- Etudiant faisant de l'animation bénévole dans des accueils collectifs de mineurs
- Etudiant accompagnant des étudiants exilés/ réfugiés

Contexte lors du lancement de la démarche

Lors de la parution de la circulaire du 23 mars 2022, l'UCA valorisait l'engagement des étudiants via :

- les statuts étudiants (artiste, SHBN, entrepreneur, sapeur-pompier volontaire, réserviste, responsable associatif, élu dans les conseils) ;
- une série d'UE libres : responsable associatif, sapeur-pompier volontaire, réserviste, AFEV, UNICEF.

Une **nouvelle stratégie de valorisation de l'engagement étudiant** a été définie dans le cadre de la préparation de la rentrée 2023 :

- Mise en place d'un groupe de travail « métiers » comportant des représentants de la Direction de la Formation et de la Direction de la Vie Universitaire, qui s'est réuni durant plusieurs mois. Ses objectifs étaient de délimiter les formes d'engagements que l'établissement souhaitait valoriser et les modalités de cette valorisation.
- Les nouveaux dispositifs ont eu vocation à être expérimentés en 2023-2024 pour les étudiants de Licence.

Portage politique

Le portage politique est assuré par la vice-présidente Formation et le vice-président Vie universitaire et conditions de travail, en lien avec le vice-président étudiant.

La co-construction a permis des échanges réguliers avec les composantes et une déclinaison opérationnelle concomitante dans les directions métiers (Direction de la formation et Direction de la Vie Universitaire).

Facteurs de succès

Au second semestre de l'année universitaire 2022-2023, le projet a été présenté au Conseil des directeurs de composante, car l'adhésion de ceux-ci était une condition indispensable à la réussite du dispositif.

Il a fallu répondre aux inquiétudes de certains directeurs de composante qui craignaient que ce

dispositif soit chronophage pour les responsables de formation (la demande de validation d'UE, d'EC et de points jury impliquant la production d'un rapport par l'étudiant).

Afin de répondre à cette légitime inquiétude, le volume du rapport à produire ne devait pas excéder 5 pages. La concertation a porté ses fruits, puisque les dispositifs de valorisation de l'engagement ont pu être validés à l'unanimité au CFVU de juin 2023. Une commission de la valorisation de l'engagement étudiant a été créée. Portée par les services centraux, elle est chargée d'examiner les dossiers de candidature déposés en début d'année universitaire afin d'écarter des demandes de valorisation non recevables ou reposant sur un engagement trop ténu.

Facteurs de risques

La construction du dispositif est progressive et s'appuie sur l'existant, à savoir les statuts spécifiques. Elle est sécurisée par un processus administratif solide, portée par deux directions qui travaillent en synergie sur les deux versants de la valorisation de l'engagement : la formation et la vie étudiante.

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Si la valorisation de certaines formes d'engagement étudiant n'a pas fait débat (celles qui étaient déjà valorisées, les missions de service civique, les étudiants aidants), la valorisation de l'engagement des étudiants salariés et dans des associations non étudiantes nécessitait une clarification des missions qui pouvaient être valorisables.

Pour les étudiants salariés, le critère de valorisation retenu a été une activité salariée dans le cadre d'un contrat étudiant à l'UCA ou au Crous (étudiants référents en résidence universitaire). Ce choix est motivé par le fait que ces contrats permettent à l'étudiant d'acquérir des compétences hors de celles qui seraient acquises dans le cadre de sa formation universitaire et qu'ils témoignent d'un engagement de l'étudiant au service de l'établissement ou du Crous.

En ce qui concerne les associations non étudiantes, le critère général retenu a été l'exercice d'un mandat dans le bureau de l'association, avec deux cas dérogatoires : les associations sportives et les associations faisant de l'accueil collectif de mineurs. Pour les associations sportives, l'engagement reconnu comprend aussi les fonctions d'arbitre, entraîneur, préparateur physique, ceci afin de valoriser l'accompagnement des sportifs, étudiants ou non. Enfin, nous avons aussi choisi de valoriser l'engagement des étudiants participant aux compétitions nationales ou internationales soutenues par la FFSU. En effet, les étudiantes et étudiants concernés y représentent l'établissement, ce qui

constitue une forme d'engagement.

A l'issue de l'année d'expérimentation, la liste des engagements valorisables a été ajustée avec l'ajout de l'accompagnement d'étudiants exilés/réfugiés, en cohérence avec l'une des priorités du volet « vie étudiante » de notre projet d'établissement.

Les modalités de valorisation de l'engagement étudiant ont été revues car l'état d'avancement de l'évaluation par compétences ne permettait pas d'évaluer objectivement les demandes de validation d'UE ou d'EC. La possibilité de valider une UE ou un EC dans la maquette de la formation a ainsi été écartée.

Le processus de dépôt des demandes par les étudiants a été revu : un document en ligne permet de guider les étudiants quant à l'éligibilité de leur dossier et la modalité de valorisation la plus appropriée. Ceci a permis aux étudiants de ne pas investir trop de temps sur la procédure de constitution du dossier et a facilité l'examen des dossiers par la commission de valorisation de l'engagement étudiant.

Par ailleurs, un travail de mise en cohérence des UE libres s'inscrivant dans la valorisation de l'engagement étudiant a été engagé dès 2023-2024, afin de rassembler des UE libres créées au fil du temps et qui n'étaient plus en cohérence (responsable associatif, etc.) et d'éviter de démultiplier des UE spécifiques en lien avec les conventions signées entre l'UCA et certaines associations (UNICEF, Rotary, épicerie solidaire ESOPE 63, etc.). A la rentrée 2024-2025, une UE libre « Engagement associatif et citoyen » a été ouverte et a pour vocation de permettre de valider toutes les formes d'engagement hors statuts spécifiques étudiants.

Quelles sont les forces du dispositifs

Le dispositif repose sur une équipe resserrée mais pluri-catégorielle : gouvernance pour un portage politique fort, services centraux pour un appui opérationnel engagé et pôle d'ingénierie pédagogique qui pilote l'open badge (contenus et accompagnement des étudiants).

Contextualisation du dispositif dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

En cohérence avec le projet d'établissement de l'UCA mais également avec le schéma directeur de la vie étudiante, le dispositif de valorisation de l'engagement a trouvé facilement sa place.

Déployé dans le respect du dialogue dans les instances, notamment en CFVU, il apparaît comme une opportunité incontournable pour les étudiants, un élément qui renforce leur parcours en reconnaissant les compétences acquises en dehors de leur parcours académique mais qui sont un des leviers de réussite de ce parcours.

La direction de la vie universitaire, à travers son pôle Vie de campus, fait le lien entre la reconnaissance des statuts spécifiques, la labellisation des associations étudiantes et la CVEC qu'elle pilote et le dispositif de valorisation de l'engagement étudiant dont elle assure la gestion administrative. Son positionnement au plus près des responsables associatifs étudiants et des étudiants bénéficiant d'un statut spécifique permet un dialogue de proximité, une visibilité accrue.

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

- La mise en œuvre du dispositif repose sur la direction de la vie universitaire et son pôle Vie de campus (cheffe de pôle et une gestionnaire administrative) et la direction de la formation (cheffe de la scolarité, pôle d'ingénierie pédagogique 2 agents).
- Des moyens numériques sont engagés pour la création de la plateforme de dépôt des dossiers.

- Une enseignante a été sollicitée afin de soutenir le déploiement de l'Open badge (attribution d'heures de vacances)

Partenaires quant à l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Le travail en cours vise à intégrer l'open badge dans les partenariats existants, notamment avec le monde associatif.



Lien vers une présentation du dispositif :

- <https://www.uca.fr/vie-etudiante/valorisez-votre-engagement>

Présentation du dispositif

Le **Bonus Responsable Associatif** reconnaît l'engagement des étudiants dans la vie associative de l'université. Il repose sur **deux éléments** :

D'une part, le poste occupé au sein d'une association étudiante reconnue.

D'autre part, **la formation associative** proposée par le service de l'ACA² (Action culturelle et associative/ Animation du Campus et Associations) , avec un programme de **33 heures sur l'année, réparties en deux semestres, désormais indispensable pour obtenir le bonus**. Ce programme comprend des modules sur la gestion financière, la communication, l'organisation d'événements, la recherche de financements, ainsi que la prévention des violences sexistes et sexuelles. Une **attestation de participation** est délivrée à l'issue des formations, et c'est cette attestation qui permet de **valider le Bonus Responsable Associatif**.

Cible du dispositif, périmètre d'application

Sont éligibles à ce dispositif **les étudiantes et étudiants, inscrits depuis la deuxième année de licence jusqu'à la deuxième année du master** exerçant une fonction à responsabilités de façon bénévole au sein d'une association étudiante domiciliée et recensée à l'Université Paris Nanterre pour l'année universitaire en cours.

Tout étudiant ayant déjà bénéficié du bonus lors des semestres précédents peut à nouveau y prétendre, mais à la condition d'occuper **un poste différent au sein de l'association, et avec des missions distinctes** de celles précédemment exercées.

Contexte lors du lancement de la démarche

Le bonus Responsable Associatif a été mis en place lors de l'année universitaire 2017-2018, dans le contexte de la loi Egalité et Citoyenneté no 2017-86 du 27 janvier 2017. Localement, ce bonus a pu être déployé grâce à la création de la mission d'accompagnement de la vie associative. Elle a donné lieu à un état des lieux, à un recensement des associations concernées, et à l'instauration de procédures de suivi.

Depuis 2022-2023 l'obtention du Bonus Responsable Associatif s'articule directement avec la participation aux formations associatives (4 modules minimum).

Pour Paris Nanterre, il s'agit, par la création de ce bonus, non seulement de permettre une reconnaissance de

l'engagement associatif des étudiantes et étudiants, mais aussi de les accompagner de manière très concrète dans la gestion de leurs associations sur le campus.

Actuellement la validation du bonus fonctionne sur un principe Acquis / Non Acquis, et cette information est transmise au service RSDU-DD, qui se charge de l'enregistrement administratif dans Apogée.

Portage politique

En 2017-2018, la mise en place de ce bonus, en dehors du calendrier habituel de renouvellement de l'offre de formation, a été fortement soutenue par l'établissement, en cohérence avec les apports de la loi Egalité et Citoyenneté. Elle a été concrètement permise par le concours effectif du service de l'ACA², et le bonus a été présenté aux instances de l'université, dans le cadre plus général de valorisation de l'engagement étudiant, avec en particulier une présentation au cours du mois de juin 2017 en CFVU des dispositifs proposés en ce sens.

Facteurs de succès

Le dispositif est proposé à un public étudiant particulièrement bien identifié, au fait du fonctionnement de l'université et conscient de l'intérêt de l'accompagnement qui leur est proposé via les formations. Les formations proposées dans ce cadre sont régulièrement pleines, permettant de développer les compétences des étudiants responsables associatifs.

La bonne connaissance du dispositif permet des candidatures chaque année, et une augmentation de l'obtention du bonus parmi les inscrits. Ainsi, en 2023-2024, 32 bonus ont été acquis pour 36 inscrits, soit près de 89 % des étudiants, ce qui représente une forte amélioration par rapport aux chiffres 2017-2018 (50% de réussite).

Facteurs de risques

Le choix a été fait à Paris Nanterre de proposer, de manière systématique, des bonus sans octroi d'ECTS, ce qui pourrait sembler peu motivant pour les responsables associatifs. Pour autant, l'intérêt reconnu des formations dispensées dans ce cadre compense cette absence d'enjeu dans la validation du diplôme. Les formations affichent complet depuis 2024-2025, et il n'est pas envisageable à ce jour de déployer davantage de créneaux pour accueillir des étudiants supplémentaires.

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif ?

- A l'origine, une difficulté à mobiliser des enseignants s'est ressentie, et l'examen des dossiers pour la validation des bonus s'est avéré très chronophage. Ces difficultés ont disparu dès lors que les modalités d'évaluation ont changé.
- Jusqu'à ce que les dispenses d'assiduité aient été acceptées pour les membres statutaires des associations, la question de la disponibilité des étudiants pour ces formations était un frein à leur participation : ce point a donc été résolu.
- Enfin, il a été difficile, tout du moins durant les premières années, de former des collègues pour participer à l'offre de formation à destination des responsables associatifs.

Quelles sont les forces du dispositif ?

L'articulation engagement associatif / modules de formations permet de faire monter les responsables associatifs en compétences, et donne de la valeur à leur engagement. Le bonus "Responsable associatif", en mettant en contact étudiants responsables d'associations, formateurs et service de l'ACA² dans un cadre plus individualisé, contribue non seulement à la reconnaissance de leur engagement individuel, mais plus largement contribue à la qualité de la vie étudiante sur le campus.

Contextualisation du dispositif dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

Le dispositif de reconnaissance de l'engagement associatif est clairement articulé à la dynamique associative de l'université. A cet égard, le bonus, et tout particulièrement le volet de formations qu'il induit, sont mentionnés dans la charte des associations étudiantes de l'Université Paris Nanterre, votée à la rentrée 2023-2024. Plus largement, ils répondent à la stratégie d'amélioration de la vie étudiante dans toutes ses dimensions portée par l'établissement, notamment via le programme UNISSON depuis 2024. Enfin, en termes de financement, le dispositif est, de manière structurelle, soutenu via la CVEC.

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

- Modules de formation pris en charge et animés par des spécialistes des sujets : partenariats nourris au long cours par l'ACA², coûts financiers assez faibles.

- Enveloppe financière issue de la part réglementaire vie associative de la CVEC.
- Locaux de la Maison de l'Etudiant.e mis à disposition les jours de formation.
- Mise en place, suivi, communication et organisation réalisés par les collègues du pôle Animation du Campus et Associations (nouveau poste assistance vie associative ouvert au concours au 01/09/2025), enregistrement des notes dans Apogée par les personnels du RSU-DD.

Partenaires quant à l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

- Partenaires associatifs : Animafac, RESES (Réseau Etudiant pour une Société Ecologique et Solidaire), Ligue de l'enseignement 92, Avenir Santé
- Entreprises spécialisées : Hally, Camino et avocats
- Services de l'université : BAIP, Mission égalité et non-discrimination, DSSI, RSU-DD
- Partenaires du territoire : Mairie de Nanterre

Commentaires

Le NCU So Skilled! dans le cadre d'un groupe de travail dédié à l'engagement étudiant dans toutes ses dimensions, conçoit :

- des ressources pédagogiques permettant de repérer, d'explicitier et d'évaluer les compétences transversales qu'une étudiante ou un étudiant peut acquérir par l'expérience solidaire et engagée en se fondant sur le socle de compétences du NCU ;
- une démarche d'évaluation de ces activités engagées à destination des partenaires associatifs et des enseignants-chercheurs et des micro-formations d'accompagnement des étudiants à la valorisation de leurs expériences engagées.



Liens vers une présentation du dispositif :

- [Bonus Responsable Associatif](#)
- Modules de formations associatives : du [1er semestre](#), du [2d semestre](#)
- <https://www.so-skilled.fr/nos-formations>
- [Charte des associations étudiantes de l'Université Paris Nanterre](#)

Présentation du dispositif

Le dispositif des **Activités Solidaires Engagées (ASE)** permet aux étudiants de s'investir dans des actions éducatives, solidaires et écologiques tout en développant des compétences transversales, dans le cadre de leur formation. Il se compose de **cinq activités**, chacune portée par un **partenaire associatif ou institutionnel** spécifique :

Les cinq partenaires et dispositifs proposés sont les suivants :

- **Zup de Co** – Tutorat solidaire pour collégiens, 2h/semaine (ou 3h en ligne) hors vacances scolaires. Formation initiale et échange de pratiques en milieu d'année.
- **AFEV 92** – Mentorat pour enfants (maternelle à collège), 2h/semaine, hors vacances scolaires et partiels. Formation obligatoire en ligne et 4h de formation en présentiel.
- **Action contre la Faim** – Sensibilisation et Course contre la Faim. Sensibilisation (30 min à 1h) et interventions hebdomadaires (4 à 5h) entre mars et avril. Formation obligatoire en février (prise de parole, outils pédagogiques).
- **RSU-DD** – Sensibilisation à la transition écologique (apiculture et jardinage – Apiculture : 8 séances de 3h (mars-avril), encadrées par un apiculteur. –Jardinage : 8 séances de 2h30, axées sur la permaculture et la biodiversité.
- **Fondation Université Paris Nanterre** – Animation du réseau Alumni, 2h/semaine au siège de la Fondation (bâtiment Weber, bureau 406).

Les **Activités Solidaires Engagées** sont intégrées dans le parcours académique et accueillent environ 400 étudiants par an. Les étudiants doivent remettre un **rapport d'expérience** en fin de parcours, qui fait l'objet d'une évaluation. En cas de validation, les étudiants obtiennent **1,5 ECTS à l'issue du semestre au titre des ASE**.

L'intégration des étudiants dans le dispositif **ASE** suit plusieurs étapes structurées. Tout d'abord, l'étudiant doit **s'inscrire** via un formulaire de candidature spécifique, dont les critères varient selon l'activité choisie. Une réunion d'information est organisée au début de chaque semestre. Les étudiants sont retenus en fonction de leur motivation, de leur disponibilité et, pour certaines activités, sur la base d'un entretien préalable. Une **formation ou sensibilisation** est parfois proposée pour préparer l'étudiant aux missions qui lui seront

confiées. Une fois sélectionnés, les étudiants s'engagent activement dans l'une des cinq activités du dispositif. Pour les Activités Solidaires Engagées (ASE), cela implique du tutorat, du mentorat, l'organisation d'événements solidaires ou encore la participation à des actions écologiques.

Les associations partenaires sont conventionnées avec l'Université pour permettre le déploiement de ces enseignements.

La coordination de ces enseignements est assurée par le service RSU-DD pour garantir le suivi des engagements et leur reconnaissance académique

Cible du dispositif, périmètre d'application

Les **Activités Solidaires Engagées (ASE)** s'adressent aux **étudiants, depuis la deuxième année de licence jusqu'à la deuxième année de master**, et inscrits dans des formations ayant intégré ces activités dans leur **maquette pédagogique**. Les ASE ne peuvent être validées qu'une fois au cours d'un même cycle.

Portage politique

Dans le cadre de l'offre de formation LMD3, l'université s'était engagée à la création de bonus aux diplômés en lien avec les réflexions de l'Institut de l'engagement autour de la valorisation des compétences transversales acquises par les étudiants et les jeunes en général. Dans le cadre de la nouvelle offre de formation LMD4, ces bonus ont été transformés en Activités solidaires et engagées et intégrés aux maquettes de formation. Cette intégration au cœur des maquettes de formation témoigne de l'importance croissante accordée à l'acquisition des compétences transversales à l'Université Paris Nanterre à compter de 2020, notamment via des UE dédiées en licence (UE compétences transversales, UE projets et expériences de l'étudiant). Le déploiement des Activités solidaires et engagées a donc été fortement porté lors de l'élaboration de l'offre de formation 2020-2024, en cohérence avec la stratégie plus générale de l'établissement.

Facteurs de succès

Le déploiement des activités solidaires et engagées a été facilité par l'existence et le renforcement de partenariats avec des associations reconnues et sur des objets en lien avec les valeurs de l'université (solidarité, lutte contre l'exclusion notamment). La cohérence des actions menées

avec les formations dispensées est par ailleurs tout à fait centrale dans le succès du dispositif, par exemple en psychologie ou en sciences de l'éducation et de la formation.

La centralisation du dispositif au sein du service du RSU-DD contribue à la bonne mise en œuvre du dispositif.

Facteurs de risques

Les activités solidaires et engagées ont été inégalement déployées suivant les composantes et les formations. Un certain nombre d'entre elles ont préféré développer des projets spécifiques à la formation en lieu et place des ASE.

Cet inégal déploiement tient aussi, pour partie, à la très forte contrainte du nombre de places disponibles pour ces activités à l'échelle de l'établissement : 400 places sont offertes, pour un public étudiant de licence de 20 000 étudiants environ. Par ailleurs, les groupes proposés sont par essence réduits en taille compte tenu de la nature des activités (jardinage du campus ou apiculture par exemple).

Les modalités de mise en œuvre ont également connu des tâtonnements et difficultés : la communication sur les modalités d'inscription peut constituer un défi pour nombre d'étudiants ; le fait de faire reposer les évaluations sur les partenaires associatifs n'est pas sans difficultés, et peut contribuer à une faible appropriation de l'objet par les responsables de mention ou de parcours.

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif ?

Les difficultés rencontrées tiennent d'abord à l'impossibilité à répondre à l'ensemble des demandes d'inscription des étudiants. Le dispositif a en effet été implémenté dans un nombre de formations inadapté à la réalité des places disponibles, engendrant un certain nombre de frustration, et des dispenses parfois importantes dans les cursus.

En fin de semestre, des difficultés récurrentes de remontées de notes sont enregistrées, et suscitent des réexamens chronophages.

Quelles sont les forces du dispositif ?

Le dispositif bénéficie d'une réelle adhésion d'un nombre important d'étudiants qui souhaitent développer un engagement caritatif dans des conditions favorables. C'est le cas ici, avec des structures et des acteurs associatifs reconnus et déjà identifiés, autour d'activités clairement définies et conciliables avec le cursus d'études des étudiants (aide aux collégiens à proximité, jardinage sur le campus, etc.). Le dispositif "Activités solidaires

et engagées" permet à ces étudiants de développer des compétences transversales importantes (organisation, responsabilité, planification, communication, etc.).

Contextualisation du dispositif dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

L'Université Paris Nanterre est héritière d'une tradition d'ouverture sociale et, à ce titre, a fait le choix de dispositifs de valorisation de l'engagement étudiant avec des partenaires comme l'AFEV 92 et Zup de Co qui agissent dans cette perspective. La vie étudiante est appréhendée comme une expérience de vie axée sur l'engagement auprès de la société pour se construire en tant que citoyen (par les pratiques culturelles, artistiques, sportives mais également par l'engagement solidaire et écologique). Cela est tout particulièrement réaffirmé depuis la mise en œuvre du programme [UNISSON](#) dédié à l'amélioration de la vie étudiante.

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Les partenaires associatifs désignent un coordinateur territorial et un chargé de projet pour assurer le déploiement des ASE. L'université fournit une coordination administrative au travers de son service RSU-DD (responsabilité sociétale des universités et développement durable, avec 1 personnel de catégorie A).

Les conventions de partenariat n'ont pas de contrepartie financière. Concernant les activités de jardinage et d'apiculture, elles nécessitent le recrutement de vacataires d'enseignement professionnels du domaine pour un coût de 2000 euros annuel.

Partenaires quant à l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

- Zup de Co
- AFEV 92
- Action contre la Faim
- Fondation Université Paris Nanterre
- Mairie de Nanterre (propriétaire du rucher)

Commentaires

La nouvelle offre de formation LMD5, déployée en 2026, sera l'occasion de réinterroger les ambitions de l'université sur la reconnaissance des soft skills. Elle supposera une réflexion sur les modalités de la montée en charge pour toucher davantage d'étudiants. A cet égard, l'inscription de ces compétences transversales dans les maquettes de formation constitue un point qui fait actuellement l'objet d'un bilan.

Une reconfiguration sous forme de bonus, et non plus une intégration au sein des maquettes de formation stricto sensu, constitue une piste d'évolution.

Le NCU So Skilled! dans le cadre d'un groupe de travail, conçoit :

- de ressources pédagogiques permettant de repérer, d'explicitier et d'évaluer les compétences transversales du socle So Skilled qu'un.e étudiant.e peut acquérir par l'expérience solidaire et engagée ;
- une démarche d'évaluation de ces activités engagées à destination des partenaires associatifs et des enseignants-chercheurs et des micro-formations d'accompagnement des étudiants à la valorisation de leurs expériences engagées.



Liens vers une présentation du dispositif :

- <https://www.so-skilled.fr/nos-formations>
- <https://aca2.parisnanterre.fr/associations/charte-des-associations-etudiantes#art3.1>

Présentation du dispositif

Le dispositif EC Libre Engagement Etudiant permet aux étudiants de **s'impliquer dans des actions associatives ou d'intérêt général, tout en bénéficiant d'une reconnaissance académique.**

Il s'inscrit dans une approche visant à favoriser l'engagement citoyen et la prise de responsabilité des étudiants dans des cadres associatifs structurés du territoire et/ou au sein du campus. Les **étudiants engagés peuvent valoriser cette expérience au sein de leur cursus universitaire**, que l'engagement ait lieu à l'intérieur ou à l'extérieur de l'université. **Les crédits ECTS ainsi validés comptent pour l'obtention du diplôme.** Le dispositif permet en outre de bénéficier d'une formation de 12h minimum par des responsables associatifs et des enseignants-chercheurs.

Le programme comprend des **modules obligatoires sur la conduite de projet, la rédaction du rapport d'activité et l'identification et valorisation des compétences acquises** dans le cadre de son expérience engagée pour construire son portefeuille de compétences. D'autres modules sont proposés : la gestion financière, la communication, la recherche de financements, les enjeux environnementaux et l'économie sociale et solidaire ainsi que la prévention contre toutes les formes de discrimination. Depuis la rentrée 2024, une partie de la formation a été médiatisée afin de bénéficier au plus grand nombre en levant les contraintes d'emploi du temps des acteurs associatifs et des étudiants.

Pour valider l'EC engagement étudiant et obtenir des crédits ECTS qui compte dans l'obtention du diplôme, l'étudiant doit :

- Contribuer activement à la vie associative et solidaire du campus ou au sein du réseau associatif francilien et national: 39 heures minimum d'engagement sont requises
- Assurer une présence régulière et un engagement sérieux. Une attestation de mission est délivrée par le partenaire associatif.
- Suivre les 12 heures de formation obligatoire.

L'évaluation repose sur un rapport réflexif sur les activités engagées et les compétences acquises, telles que la gestion de projet, la communication, la recherche de financements ou encore une meilleure compréhension de l'économie sociale et solidaire.

Ce dispositif est porté par la Direction Vie de Campus (DVC) de l'Université Paris 8 et repose sur des

partenariats avec plus d'une centaine de structures associatives du campus ou du territoire. Les acteurs impliqués sont nombreux. L'Université Paris 8 assure le cadre institutionnel et la reconnaissance académique. Les associations partenaires encadrent les missions et garantissent leur bon déroulement. Les étudiants engagé·e·s sont les acteurs·trices centraux du dispositif par leur investissement dans des projets solidaires. Enfin les partenaires pédagogiques, enseignants-chercheurs, tuteurs associatifs, etc. responsables des formations ainsi que de l'accompagnement des étudiants dans l'identification et la valorisation des compétences acquises au cours de leur expérience engagée.

Cible du dispositif, périmètre d'application

Le dispositif est ouvert aux **étudiants de Licence et de Master** inscrits dans des formations ayant intégré dans leur **maquette pédagogique** un « EC Libre » et/ ou un « EC Soft Skills » porté par le NCU So Skilled ou un « EC Libre Engagement Étudiant » (soit toutes les mentions de Licence et plus de la moitié des Master). Les critères d'éligibilité incluent :

- **Motivation et engagement personnel.**
- **Disponibilité** et engagement nécessaire à la réalisation des 39h d'engagement bénévole et la participation aux 12h de formations.

Chaque année plus de 850 étudiants bénéficient de ce dispositif. Notre objectif est de permettre à 1200 étudiants d'en bénéficier à horizon 2026/2027

Contexte lors du lancement de la démarche

L'EC Libre Engagement Étudiant a été mise en place dès l'année universitaire 2017-2018, en réponse aux enjeux de citoyenneté et d'engagement étudiant portés par l'Université Paris 8 depuis sa création. Il vise à valoriser les expériences extracurriculaires des étudiants de l'Université, engagés dans des associations du territoire.

La loi Egalité et Citoyenneté, de janvier 2017 et le Programme d'investissement d'avenir So Skilled dont Paris 8 a été lauréat ont facilité l'intégration du dispositif dans les maquettes de formation. La crise sanitaire a accentué la demande des étudiants.

Portage politique

Dès 2017-2018, la mise en place de l'EC engagement étudiant dans l'offre de formation de l'Université Paris 8 a été fortement soutenu par la Vice-présidence à la formation et à la vie universitaire. Le déploiement du dispositif a été rendu possible, sans attendre le renouvellement de l'offre de formation, grâce à l'existence d'"EC libres" à choix dans les formations.

La valorisation des compétences fondamentales et transversales acquises dans le cadre d'une expérience engagée est, par ailleurs, un axe fort du NCU So Skilled, lauréat des Programmes d'Investissement d'Avenir et porté par l'Université Paris 8. Par ce projet, elle reconnaît que l'engagement social, solidaire et citoyen, mais aussi culturel et sportif, est une source de réussite personnelle qui permet d'acquérir de nombreuses compétences favorisant la poursuite d'étude et l'insertion professionnelle.

Cette reconnaissance institutionnelle s'inscrit dans une dynamique de l'Université Paris 8 plus large de structuration et d'encadrement de l'engagement étudiant, garantissant une intégration pertinente dans les parcours académiques. L'Université Paris 8 met ainsi en avant l'importance croissante des expériences d'engagement dans la construction des trajectoires personnelles et professionnelles des étudiants et dans la valorisation des compétences transversales.

Facteurs de succès

L'Université Paris 8 a fait le choix de reconnaître l'engagement étudiant dans les formations en octroyant des crédits ECTS qui concourent à la validation du diplôme. Pour les étudiants n'ayant pas encore ou peu d'expérience professionnelle à valoriser, les compétences qu'ils ont pu développer lors d'un engagement étudiant sont un réel atout pour leur réussite académique mais aussi pour la construction de leur parcours, leur poursuite d'étude ou pour leur insertion professionnelle.

Cette approche globale de l'étudiant et de sa réussite est très motivante et participe de son succès.

Par ailleurs, les étudiants reconnaissent l'intérêt et la pertinence des formations dispensées dans ce cadre et de l'accompagnement par les tuteurs associatifs. Depuis 2024-2025, certaines séquences de formations sont médiatisées (ressources et activités sur moodle, séance de tutorat en visio, etc.) pour permettre aux étudiants de suivre des modules supplémentaires et pour améliorer l'organisation entre temps de formation et temps d'engagement.

Le déploiement de l'EC engagement étudiant a été facilité par un ancrage territorial fort et des partenariats avec des associations partageant les valeurs de l'Université.

Cela permet aux étudiants de choisir une association, parmi celles conventionnées avec Paris 8, qui soient

porteuses de sens pour eux et cohérente avec leur projet personnel et professionnel. Il bénéficie également d'une large communication digitale (site internet, mailing, écrans à l'accueil et réseaux sociaux) et physique (affiches, intervention dans les amphis lors des journées de prérentrée et au début de chaque semestre, réunions d'informations collectives).

Enfin le dispositif est très encadré administrativement et bénéficie d'une grande adhésion de la communauté étudiante et enseignante. En mai 2017, une conférence intitulée "Comment valoriser l'engagement étudiant à l'université ?" a permis d'associer tous les acteurs (université, enseignants, étudiants, associations) à la construction du dispositif. Par des appels à manifestation d'intérêt, les enseignants ont été associés aux séquences de formation, aux évaluations ainsi qu'au suivi de groupes d'étudiants en fonction de leurs expertises scientifiques. Ainsi des enseignants en sciences de l'éducation dont les travaux scientifiques portent sur le décrochage scolaire ont encadré des étudiants engagés comme accompagnant scolaire auprès de l'AFEV.

Facteurs de risques

Le calendrier universitaire ne correspond pas toujours à celui des associations.

La Direction Vie de Campus, doit s'assurer du bon déroulement de l'engagement des étudiant-e-s en étant à l'écoute des associations et des étudiants.

Ce dispositif demande des moyens humains importants pour favoriser et consolider les liens avec les différents acteurs.

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Le succès rapide du dispositif a engendré des difficultés de mise en œuvre : la gestion des partenariats, la disponibilité des intervenants pour les formations et l'encadrement des étudiants, l'évaluation des rapports, etc.

Le dispositif, qui bénéficie à 850 étudiant.e.s chaque année, exige un investissement significatif pour un suivi efficace.

Quelles sont les forces du dispositif ?

- **Expérience formatrice** : permet aux étudiants d'allier engagement associatif et formation universitaire.
- **Dynamisation du tissu associatif** : contribue à la structuration et à l'animation de la vie étudiante et citoyenne.
- **Valorisation des compétences** : favorise l'acquisition de compétences transférables en milieu professionnel.

- **Sortie du cadre théorique** : permet aux étudiants de s'ouvrir à l'expérience de l'engagement.
- **Découverte du monde associatif** : offre une immersion dans l'économie sociale et solidaire.
- **Reconnaissance de l'engagement dans le cursus académique**, par la validation de crédits ECTS qui compte dans l'obtention du diplôme.
- **Développement personnel et insertion professionnelle** : acquisition de compétences transversales non académiques.
- **Attractivité pour étudiants et associations** : un dispositif structurant et incitatif.
- **Animation du territoire et de la vie universitaire** : valorisation de l'engagement étudiant.
- **Valorisation des étudiants déjà engagés** : reconnaissance des parcours associatifs préexistants.
- **Favorise un premier engagement bénévole** : incite les étudiants à s'impliquer durablement.

Contextualisation du dispositif dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

L'Université Paris 8 perpétue une tradition d'engagement citoyen au cœur du territoire et, à ce titre, a décidé, dès 2017, de valoriser et de reconnaître toutes les formes d'engagement étudiant avec des associations partenaires qui partagent ces valeurs et agissent dans cette perspective. La vie étudiante est appréhendée comme une expérience émancipatrice qui forge la conscience citoyenne pour un projet de société durable.

L'Université Paris 8 dans le cadre de ses politiques de RSU, de formation et son schéma directeur de la vie étudiante soutient la création d'associations et dispositifs solidaires, environnementaux, culturels, artistiques et sportives.

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

- 1 personne chargée de l'engagement étudiant et associatif : 80% ETP
- 1 emploi étudiant vacataire (400h annuelles) chargé d'assurer l'accueil, l'orientation et l'information des étudiants, et d'assister le permanent dans les inscriptions et le suivi des étudiants engagés.
- Pour les formations : des enseignants titulaires, des vacataires d'enseignement, des intervenants associatifs
- Groupe de travail : référentiel de compétences, appel à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une équipe pédagogique pour accompagner dans le cadre des formations, et des évaluations.

- Logistique : réservation de salles, création de support de communication
- Fort investissement financier de l'Université chaque année é particulier pour financer les formations

Partenaires quant à l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

- Partenaires associatifs : Plus d'une centaine d'association du territoires et d'associations étudiantes,
- Services de l'université : Direction de la Vie de Campus, Mission égalité et non-discrimination, plusieurs enseignant-e-s de l'université dans le cadre des formations obligatoires qui sont dispensées.
- Partenaires du territoire : Plaine-commune, Mairie de Saint-Denis
- Le Nouveau Cursus Universitaire (NCU) So Skilled! (PIA3)

Commentaires

Chaque année, en partenariat avec la Ville de Saint-Denis, un prix de l'engagement étudiant récompense les étudiants les plus investis dans des thématiques suivantes : solidarité et développement durable, sport et santé, territoire et ville de Saint-Denis, Art et culture. Le prix est de 1000€ par étudiant.e et par thématique.

La direction vie de Campus, le PosteSource - Centre Numérique d'Innovation Sociale (CNIS) et l'incubateur i-engage de l'Université Paris 8 co-construisent une plateforme de coopération territoriale afin de faciliter les interactions entre associations et étudiants.

Le NCU So Skilled! dans le cadre d'un groupe de travail dédié à l'engagement étudiant dans toutes ses dimensions, conçoit :

- des ressources pédagogiques permettant de repérer, d'explicitier et d'évaluer les compétences transversales du socle So Skilled qu'un.e étudiant.e peut acquérir par l'expérience solidaire et engagée ;
- un MOOC / SPOC pour former les étudiants sur les champs de l'engagement associatif mais aussi selon des modalités flexibles ;
- une démarche d'évaluation de ces activités engagées à destination des partenaires associatifs et des enseignants-chercheurs et des micro-formations d'accompagnement des étudiants à la valorisation de leurs expériences engagées.

L'objectif est de renforcer l'équipe pédagogique (enseignants, tuteurs) pour accompagner de plus en plus d'étudiants dans leurs actions citoyennes et la valorisation des compétences acquises dans leurs

activités extracurriculaires.

Forte de ses expériences et savoir-faire en matière d'engagement étudiant, et dans la ligne de sa politique de valorisation et de reconnaissance des activités solidaires et engagées, l'Université Paris 8 a ouvert en septembre 2021 un Diplôme Universitaire (DU) « Conduite de l'engagement associatif : administration et développement des associations ».

Ce DU s'adresse prioritairement aux étudiants cherchant à se spécialiser dans l'engagement et la gestion associative, mais aussi à tous les publics contribuant à la vie d'associations, d'ONG ou toute forme d'organisation coopérative. D'une durée de 180 heures d'enseignements et 80 heures de stage pratique, il permet d'acquérir des méthodes d'analyse et des outils pour piloter, gérer et développer une association ou un réseau associatif, en cohérence avec les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

Dans le cadre de sa politique RSU-DD et du programme So Skilled, l'Université Paris 8 propose un parcours d'engagement pour la transition écologique et un développement soutenable. Enfin, dans le cadre de sa politique d'internationalisation des formations soutenue par l'Alliance Européenne ERUA, l'Université propose, depuis septembre 2024, un EC "Engagement ERUA" qui permet aux étudiants après une formation commune dans l'une des Universités de l'Alliance (à Sofia pour 24-25) de s'engager dans une association européenne.



Lien vers une présentation du dispositif :

- <https://www.univ-paris8.fr/Reconnaissance-et-valorisation-de-l-engagement-etudiant>

Présentation du dispositif

Le dispositif de préprofessionnalisation par l'entrepreneuriat coopératif est mis en place par le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP) de l'Université Paris 8. Ce programme offre aux étudiants l'opportunité de **s'investir dans des dynamiques entrepreneuriales collectives et coopératives tout en acquérant des compétences transversales reconnues académiquement**. Il propose un cadre structurant permettant aux étudiants d'expérimenter la gestion d'un projet coopératif en lien avec leur formation et à apprendre à valoriser les compétences acquises.

Trois axes structurent ce dispositif : la sensibilisation à la création collective de projets (EC « 1 idée/1 projet »), l'expérimentation par la gestion d'une coopérative étudiante éphémère (Coop'en 8), et enfin, la mise en application au travers de la création d'une Junior Coopérative pérenne.

Déclinaisons du dispositif :

- **EC Libre So Skilled - 1 idée/1 projet** : Module intensif destiné aux étudiants de licence pour concevoir et présenter des projets collaboratifs.
- **Coop'en 8** : Dispositif immersif favorisant l'apprentissage entrepreneurial coopératif.
- **Junior Coopérative** : Espace d'expérimentation et de valorisation des compétences entrepreneuriales des étudiants.

La mise en œuvre repose sur des partenariats institutionnels et socio-économiques solides, parmi lesquels Coopaname et Pépite PON, qui assurent l'encadrement administratif et financier des activités des étudiants-coopérateurs.

Cible du dispositif, périmètre d'application

Le dispositif est ouvert :

- Aux **étudiants en Licence, Master et Doctorat** pour **Coop'en 8**.
- Principalement aux **étudiants en Licence (L1 & L2)** pour **EC Libre - 1 idée/1 projet**.

Pour être éligible, à **Coop'en 8**, l'étudiant doit être intéressé par **l'entrepreneuriat, le collectif ou l'économie sociale et solidaire** sans qu'une motivation ne soit privilégiée à une autre. 15 places sont offertes chaque année d'avril à juillet.

Pour l'**EC 1 idée/1 projet**, une trentaine d'étudiants participent à la semaine intensive au mois de mai. Il est à noter que cet EC a été décliné et adapté depuis 2023, pour les étudiants accueillis au sein du DU Universitas et dans le cadre d'un travail de TD en première année de licence AES depuis 2023 également.

Concernant la **Junior Coopérative**, elle s'adressera à tous les étudiants notamment les masterants sans alternance et les doctorants non financés, ce qui pourrait représenter plus d'une centaine d'étudiants à terme.

En 2023-2024, entre le déploiement de l'EC 1 idée 1 projet (au sein de la L1 AES, du DU Universitas et des EC libre) et les candidatures à la coopérative éphémère, **plus de 200 étudiants sont touchés** par les actions du dispositif.

A l'horizon de 3 ans, l'objectif est d'accueillir plusieurs centaines d'étudiants par an sur l'ensemble du dispositif.

Contexte lors du lancement de la démarche

En juillet 2017, **le SCUIO-IP a été lauréat d'un AMI** (Appel à Manifestation d'Intérêt) du MESRI (Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation) - visant à **favoriser l'insertion professionnelle des étudiants et jeunes diplômés en ALL-SHS** (Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales), avec le projet Professionnalisation des Humanités et ALL-SHS : Accompagnement, Réseaux, Entreprises - (**PHARE**) (co-déposé avec l'université de Nanterre et l'ancienne Comue Paris Lumières). Ce projet liste une série de constats parmi lesquels, le fait que : *« les diplômés en ALL-SHS ont des compétences indispensables pour les métiers de demain, mais souffrent d'un manque de confiance et de reconnaissance de celles-ci. Les organisations, tout comme l'opinion publique, méconnaissent souvent la plus-value des compétences des diplômés ALL-SHS »*.

Pour répondre à ces enjeux, le SCUIO-IP a décidé d'expérimenter, dans un premier temps, un dispositif de coopérative étudiante éphémère à **vocation à la fois pédagogique et économique, Coop'en 8**, sur le modèle des coopératives de jeunesse de services, elle vise à répondre aux enjeux identifiés par ses aspects à la fois **innovant, éphémère et coopératif**. Une fois la coopérative étudiante éphémère de Paris 8 pérennisée au sein de l'établissement, de nouvelles actions ont été conçues afin de couvrir plus largement les besoins

de tous les étudiants et des formations. Ainsi, **l'EC 1 idée/1 projet** a été mis en place, avec le soutien du NCU So Skilled, dès 2022 afin de répondre aux réalités des étudiants de premières années de licence pour lesquels la coopérative éphémère était trop lourde à investir. Le projet de **Junior Coopérative**, dont le lancement est prévu en 2025-2026, s'adressera, pour sa part, plus directement **aux étudiants de master et aux doctorants** à la recherche d'expériences professionnelles.

Portage politique

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement des étudiants vers l'insertion professionnelle, l'Université Paris 8 a intégré ce dispositif comme un levier stratégique de valorisation des compétences transversales. Ce projet est porté par le SCUO-IP et bénéficie du soutien institutionnel de la Vice-présidence en charge des responsabilités et innovations durables, sociales et solidaires.

L'intégration progressive de ce dispositif dans l'offre de formation témoigne d'une volonté affirmée de renforcer les liens entre l'université et le monde socio-économique. La structuration du programme a été pensée de manière à garantir un ancrage pérenne au sein des parcours académiques, assurant ainsi sa reconnaissance et son déploiement sur le long terme.

Facteurs de succès

- **Structuration progressive** : Le dispositif est accompagné d'une **recherche action** menée par une spécialiste de l'économie solidaire et de la coopération présente au sein même du SCUO-IP. Cette recherche permet un regard réflexif permettant un ajustement continu du projet mais aussi son essaimage dans la communauté universitaire.
- **Partenariats solides** : Concernant spécifiquement **Coop'en 8**, son succès repose également sur un partenariat avec le monde socio-économique local solide et opérant, un engagement de plus en plus important des formations, des enseignants-chercheurs et de l'Université et une forte adéquation avec les besoins, envies et réalités des étudiants.
- **Bénéfices concrets pour les étudiants** : développement de compétences transversales et renforcement de l'employabilité.
- **Valorisation dans le parcours académique et professionnel** : reconnaissance significative dans les CV des étudiants-coopérateurs, facilitant la recherche d'alternance ou d'un premier emploi. Nous avons constaté une valorisation très importante dans le CV des anciens étudiants-coopérateurs notamment pour la recherche d'alternance ou d'un premier emploi, ce qui

encourage de plus en plus d'étudiants à postuler à la coopérative étudiante éphémère.

- **Expérience de travail collaboratif** : l'EC 1 idée/1 projet permet aux étudiants de s'initier à la gestion de projet et à la collaboration réelle, compétences largement mises en avant dans les bilans.

Facteurs de risques

La coopérative éphémère demande un engagement fort qui est parfois difficile à tenir sur la longueur pour les étudiants d'autant que les activités réalisées sont faiblement rémunérées. L'appui sur un financement annualisé (AMI ALL-SHS) rend difficile la continuité de recrutement des équipes d'animation.

Concernant l'EC 1 idée/1 projet, son format intensif est très sollicitant pour des étudiants qui ont perdu l'habitude de cours continus sur une semaine.

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Dans les premières années, il a été parfois difficile de convaincre les équipes enseignantes de mobiliser leurs étudiants dans un projet inédit et innovant.

Le risque de l'inconnu a maintenant été dépassé et les enseignants-chercheurs font eux-mêmes la promotion du dispositif.

Quelles sont les forces du dispositif ?

La force du dispositif est son déploiement par pallier.

Une première action est testée puis évaluée. Cela permet alors d'ajuster les nouvelles actions avant leur lancement. Le temps long pris pour la mise en œuvre du projet permet une meilleure adhésion de la communauté universitaire. La recherche action qui accompagne le dispositif appuie également cette démarche réflexive.

- **Concernant Coop'en 8**, la force du projet est de ne pas être un jeu sérieux, mais au contraire de permettre aux étudiants d'endosser réellement la posture de l'entrepreneur et du gestionnaire d'entreprise grâce au numéro de Siret de la coopérative éphémère et des assurances professionnelles qui couvrent leurs activités via la signature d'un contrat CAPE avec Coopaname. Les activités qu'ils proposent font donc l'objet de réelles prestations facturées. Ils sont ainsi pleinement entrepreneurs dans un cadre sécurisé et sécurisant favorisant la prise de risque et le passage à l'acte concret.
- **Concernant l'EC 1 idée/1 projet**, la force de cette action est de permettre aux étudiants de réellement collaborer et non simplement travailler en silo comme ils ont l'habitude de le faire. Par ailleurs, les exigences de formalisation,

lors de la restitution des projets, les contraignent à réfléchir à leur modèle économique et à déployer concrètement des outils de gestion de projet collectif.

- **Concernant la Junior Coopérative**, la force est la réflexion qui accompagne la conceptualisation de cette action en lien avec la recherche (un séminaire de recherche lui est consacré dans l'année) mais aussi en terme d'innovation économique, juridique et organisationnelle (la Junior Coopérative associera au sein d'une SCIC les fonctions des Juniors Entreprises mais aussi des CAE voir des SAIC).

Contextualisation du dispositif dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

Le dispositif de préprofessionnalisation par l'entrepreneuriat coopératif vise à répondre aux enjeux identifiés dans le projet PHARE (voir ci-dessus) par ses aspects à la fois innovants, éphémères et coopératifs. De plus, son ancrage dans le champ de l'ESS permet de mieux correspondre à la fois aux aspirations des étudiants à la quête de sens dans leur projet professionnel et aux valeurs historiques de l'Université Paris 8.

Il a été pensé en lien avec les dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat étudiant existants au sein de l'Université (Pépité PON et incubateur I-Engage de Paris 8). L'équipe en charge de ce dispositif au sein du SCUIO-IP participe également au groupe de travail sur l'engagement étudiant initié au sein du PIA NCU So Skilled porté par les universités de Paris 8 et de Nanterre.

Enfin, l'EC 1 idée/1 projet est intégré au catalogue So Skilled (PIA NCU) et a été adapté afin d'être dispensé sous la forme d'un séminaire-atelier inaugural du DU Universitas qui accompagne les étudiants décrocheurs de L1 dans leur projet de réorientation. Il est également utilisé comme support de TD pour des L1 AES dans le cadre de l'EC Economie Sociale et Transition.

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Une chercheuse chargée de projet à plein temps sur le dispositif et son déploiement (ETP IGE). Pour Coop'en 8, l'embauche annuelle, à mi-temps, de deux accompagnateurs (équivalent 1 ASI) dédiés à

Coop'en 8 dont au moins un avec une expérience d'entrepreneur, une prestation de gestion administrative de la coopérative éphémère confiée chaque année à Coopaname, un partenariat pour l'accompagnement des étudiants dans la définition des activités économique assurés en partie par Coopaname (6000 euros) et Pépité PON en lien avec les accompagnateurs dédiés. Financement via le dispositif issu de l'AMI ALL-SHS (60000 euros par an dont une partie consacrée à Coop'en 8). Pour l'EC 1 idée/1 projet, mise à disposition par le SCUIO-IP de deux personnels pour assurer l'animation du cours sur une semaine intensive. Pour la Junior Coopérative, une prestation juridique autour de l'écriture des statuts de la future coopérative (10 000 euros + 1 équivalent ASI et 20 000 euros pour budget de fonctionnement), un séminaire de recherche mobilisant de 8 à 6 chercheurs annuellement afin d'animer les discussions autour de la mise en œuvre de la future coopérative au sein de Paris 8 (voir programme 2024 en ligne).

Partenaires quant à l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Les deux partenaires opérationnels sont Coopaname, plus grande coopérative d'activités et d'emplois (CAE) de France et Pépité PON. Sont également mobilisés les partenaires socio-économiques du SCUIO-IP soit pour des visites ou des interventions lors de l'EC 1 idée/1 projet ou lors d'atelier Coop'en 8. Les partenaires socio-économiques du SCUIO-IP sont aussi clients de la coopérative éphémère (GRESS IDF, L'EPT Plaine Commune, Pépité PON, Mairie de Saint-Denis...).

Commentaires

Nous recevons de nombreuses sollicitations afin de partager ce dispositif au sein d'autres universités. En ce sens, le SCUIO-IP a initié la création du réseau inter-universitaire des coopératives d'étudiants – UCOOP, regroupant aujourd'hui 6 universités françaises (<https://riuess.org/cooperatives-etudiantes/>). Nous sommes également sollicités pour des échanges à l'international, d'abord dans le cadre de l'université européenne ERUA dont Paris 8 est membres mais aussi au sein de l'école doctorale ETHOS de l'UCAD à Dakar ainsi qu'au sein du RIPESS Eu (réseau européen des acteurs de l'économie sociale et solidaire) auquel Paris 8 a adhéré pour y représenter les coopératives étudiants en vu d'un essaimage à l'échelle européenne.



Lien vers une présentation du dispositif :

- <https://www.univ-paris8.fr/Dispositif-de-preprofessionnalisation-par-l-entrepreneuriat-cooperatif>

Dispositif : Diplôme Universitaire (DU) "Conduite de l'Engagement Associatif - Administration et Développement des Associations"

Présentation du dispositif

L'Université Paris 8 a développé depuis 2017 un ensemble d'initiatives visant à reconnaître et valoriser l'engagement étudiant. Ces actions, développées et soutenues par le projet So Skilled, se sont traduites par **le succès du dispositif EC Engagement Étudiant** et le développement de nombreux projets en lien avec **les coopératives et l'économie sociale et solidaire**.

Dans cette continuité, l'université a lancé en 2021-2022, le **Diplôme Universitaire (DU) "Conduite de l'Engagement Associatif - Administration et Développement des Associations"**.

Ce DU s'adresse aux **étudiants, professionnels et bénévoles du monde associatif**, qui souhaitent se spécialiser dans la **gestion et le développement des associations**, en intégrant les principes de **l'économie sociale et solidaire**.

Face aux transformations du secteur associatif et aux défis rencontrés par les associations après la crise sanitaire, ce diplôme répond aux besoins croissants en **professionnalisation, gouvernance, financement et mobilisation**

des bénévoles.

Le DU "Conduite de l'Engagement Associatif" permet aux apprenants d'acquérir des **méthodes d'analyse et des outils concrets** pour piloter et structurer une association, tout en favorisant l'insertion professionnelle et la pérennisation des projets associatifs sur le territoire.

Cible du dispositif, périmètre d'application

Le DU est accessible à un **large public**, comprenant :

- **Étudiants de Licence et Master** de l'Université Paris 8 souhaitant structurer leur engagement associatif.
- **Étudiants d'autres universités** engagées dans une association ou une structure d'utilité publique.
- **Salariés et bénévoles d'associations** souhaitant acquérir des compétences en gestion associative.
- **Dirigeants associatifs et professionnels travaillant avec le secteur associatif.**
- **Personnes en reconversion professionnelle**, désireuses d'intégrer le monde associatif.

Ce diplôme concerne tous les secteurs associatifs, notamment : humanitaire, social, éducation, formation, sport, économie sociale et solidaire, développement local.

Contexte lors du lancement de la démarche

La création de ce DU s'inscrit dans un **contexte politique et institutionnel favorable à la reconnaissance de l'engagement étudiant**, qui a été facilité par le financement et l'expertise du PIA3 So Skilled.

Depuis 2017, l'Université Paris 8 a développé un **réseau d'acteurs** et une expertise forte dans **l'accompagnement des étudiants engagés**, notamment à travers le **succès du dispositif EC Engagement Étudiant** et le développement de projets liés aux **coopératives et à l'économie sociale et solidaire**.

Toutefois, la crise sanitaire a mis en lumière des fragilités structurelles du monde associatif, aggravant les difficultés de renouvellement des structures dirigeantes, de mobilisation des bénévoles, en gestion financière et recherche de financements, d'adaptation aux nouvelles réglementations, etc. Face à ces constats, l'université a conçu ce **DU comme une réponse concrète**, permettant aux acteurs associatifs d'être **mieux formés et mieux préparés aux défis contemporains du secteur**.

Portage politique

Le DU est porté par la **Direction Vie de Campus (DVC) de l'Université Paris 8**. Il bénéficie du soutien de la **Vice-présidence en charge de la formation et de la vie universitaire** et s'inscrit dans les **objectifs stratégiques de l'université en matière d'innovation pédagogique et d'engagement citoyen** et du NCU So Skilled.

Il s'appuie également sur un **partenariat fort avec les acteurs associatifs du territoire**, notamment **La Condamine, le RESES**, ainsi que des collectivités locales et structures de **l'économie sociale et solidaire**.

Facteurs de succès

Le DU repose sur plusieurs éléments clés qui favorisent son succès :

- **Un ancrage institutionnel fort**, qui s'inscrit dans une politique universitaire de reconnaissance de l'engagement.
- **Une formation professionnalisante**, en lien direct

avec les réalités du terrain.

- **Un réseau de partenaires engagés**, permettant un accompagnement concret des étudiants.
- **Un format hybride et flexible**, avec une alternance entre enseignements théoriques et mise en pratique dans le milieu associatif.
- **Un contenu pédagogique appliqué**, intégrant des thématiques clés comme la gestion financière, la communication et la gouvernance associative.

Facteurs de risques

- **Charge de travail importante** : la formation exige un investissement significatif, combinant cours, engagement associatif et mémoire.
- **Nécessité de financements pérennes**, afin d'assurer la continuité et la qualité du dispositif.
- **Suivi administratif et évaluation rigoureux**, notamment pour encadrer l'engagement des étudiants et la validation du DU.

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

La conception du DU a nécessité un travail important d'articulation avec les autres dispositifs de l'université et les acteurs associatifs.

- **Coordination des partenaires** : La mise en réseau des acteurs académiques et associatifs a demandé un effort de structuration et d'organisation.
- **Construction d'un programme adapté** : Trouver l'équilibre entre **formation théorique et mise en pratique** a été un défi, nécessitant des ajustements pédagogiques.
- **Mobilisation des étudiants et professionnels** : L'université a dû mettre en place des actions de communication pour faire connaître le DU et susciter l'intérêt des publics cibles.

Malgré ces défis, le DU a rapidement trouvé sa place et suscite un **fort intérêt auprès des étudiants et des acteurs du monde associatif**.

Quelles sont les forces du dispositif ?

Le DU "Conduite de l'Engagement Associatif" présente plusieurs atouts qui en font une formation unique et innovante :

- **Un dispositif structurant pour le monde associatif** : Ce DU répond aux besoins concrets des associations en leur apportant des compétences en gestion, administration et développement, tout en intégrant les valeurs de l'économie sociale et solidaire. Ce DU apporte des outils concrets pour aider les associations à se structurer et à pérenniser leurs actions.

- **Un ancrage dans une politique universitaire forte** : L'université Paris 8 a une longue tradition de **valorisation de l'engagement étudiant** qui est favorisé et structuré par le NCU So Skilled depuis 2018 et a construit un réseau d'acteurs et un savoir-faire reconnu dans l'accompagnement des associations étudiantes et du territoire.
- **Un public diversifié et complémentaire** : Ce DU est accessible aux étudiants, bénévoles, salariés d'associations et professionnels en reconversion, ce qui favorise les échanges de compétences et d'expériences entre des acteurs aux profils variés.
- **Une formation hybride et adaptée aux besoins des apprenants** : Avec 180 heures de formation et 80 heures d'engagement associatif, le DU permet une alternance entre théorie et pratique, garantissant une meilleure intégration des apprentissages et une mise en application immédiate dans les associations.
- **Une mise en réseau avec les acteurs associatifs et territoriaux** : Grâce à ses partenariats avec La Condamine, RESES et les associations étudiantes et locales, le DU permet aux étudiants de bénéficier d'un accompagnement par des experts et de se créer des opportunités professionnelles dans le monde associatif.

Contextualisation du dispositif dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

L'Université Paris 8 a développé une politique ambitieuse de **valorisation de l'engagement étudiant**, matérialisée par le succès du **dispositif EC Engagement Étudiant** et le développement de projets coopératifs liés à l'économie sociale et solidaire (ESS). Dans cette continuité, le **DU "Conduite de l'Engagement Associatif"** répond aux défis rencontrés par les associations : **structuration, gouvernance, financement et mobilisation des bénévoles**.

Ce DU s'inscrit dans la stratégie universitaire de **formation professionnalisante et de reconnaissance de l'engagement étudiant**. Il renforce les dispositifs existants et favorise l'acquisition de **compétences transférables** dans l'économie Sociale et Solidaire (ESS) et le monde associatif. L'université intègre ainsi pleinement l'engagement citoyen dans ses parcours académiques, en assurant une **meilleure structuration et professionnalisation des initiatives étudiantes**.

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Ressources humaines :

- **Équipe pédagogique** : enseignants-chercheurs en gestion associative, économie sociale et solidaire, droit associatif.
- **Intervenants professionnels et associatifs**, apportant une expertise terrain.

Ressources logistiques et financières :

- **Locaux mis à disposition** pour les enseignements en présentiel.
- Financement d'amorçage de l'ANR.

Partenaires quant à l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Le DU "Conduite de l'Engagement Associatif" a été conçu et mis en œuvre grâce à une collaboration entre l'Université Paris 8 et plusieurs partenaires associatifs et institutionnels.

Partenaires associatifs :

- **La Condamine** : acteur engagé dans le soutien et l'accompagnement des structures associatives, qui participe à la formation et à la structuration des associations étudiantes et du territoire.
- **Animafac** : Le réseau des associations étudiantes
- **RESES (Réseau Étudiant pour une Société Écologique et Solidaire)** : réseau associatif étudiant impliqué dans l'éducation à l'engagement, qui accompagne les initiatives étudiantes et associatives autour des thématiques de **citoyenneté, engagement écologique et social**.

Partenaires territoriaux et institutionnels :

- **Université Paris 8** : portage du DU via la **Direction Vie de Campus (DVC)**, avec un engagement fort dans la reconnaissance et la professionnalisation de l'engagement étudiant, accompagné par le NCU So Skilled.
- **Associations étudiantes et du territoire** : impliquées dans l'accueil et l'encadrement des étudiants dans leur engagement associatif obligatoire.

Ce réseau de partenaires permet au DU de **s'inscrire pleinement dans la dynamique associative de l'université**, tout en assurant **un ancrage territorial fort et une mise en réseau des étudiants avec des acteurs clés du secteur associatif**.

Commentaires

Fort de son engagement dans la **valorisation et la structuration des activités associatives**, l'Université Paris 8 a ouvert sur l'année universitaire 2021-2022, le **DU "Conduite de l'Engagement Associatif : Administration et Développement des Associations"**. Ce diplôme répond **aux défis du secteur associatif**, notamment en matière de **gouvernance, financement et mobilisation des bénévoles**, tout en s'appuyant sur les dynamiques existantes telles que le **succès de l'EC Engagement Étudiant** et les initiatives en lien avec l'économie sociale et solidaire, soutenus depuis 2018 par le **NCU So Skilled**.

Conçu en partenariat avec **La Condamine et RESES**, ce DU propose une **formation professionnalisante** permettant aux étudiants, bénévoles et professionnels d'acquérir des **compétences en gestion associative, conduite de projets et structuration d'organisations engagées**. Il s'inscrit dans une approche favorisant l'articulation entre formation académique et engagement citoyen, afin de renforcer l'impact des associations étudiantes et du territoire.

Dans le cadre de sa **politique d'innovation pédagogique et de coopération territoriale**, l'université continue à structurer son offre de formation autour de l'accompagnement des parcours engagés. Ce DU s'intègre ainsi dans une vision plus large visant à **professionnaliser l'engagement étudiant**, en apportant des outils concrets pour assurer la **pérennité et l'efficacité des projets associatifs**.



Lien vers une présentation du dispositif :

- <https://www.univ-paris8.fr/-DU-Conduite-de-l-Engagement-Associatif-Administration-et-Developpement-des>
- www.so-skilled.fr

Présentation du dispositif

Les open badges sont des attestations numériques standards, vérifiables, partageables, qui renseignent sur les compétences et les réalisations de leurs bénéficiaires. Ils ont été conçus pour rendre visible et reconnaître les compétences et les réalisations dans le cadre du travail, des loisirs, du bénévolat et de diverses autres activités. Ils sont intégrables dans le CV, le portfolio ou le profil numérique des réseaux professionnels et sociaux.

L'Institut Agro Rennes-Angers délivre 3 Open badges de compétences afin de reconnaître et valoriser l'engagement de ses étudiants :

- **Badge MANDATS ELECTIFS** : rend visible le rôle et l'engagement d'élu d'instance et/ou d'associations intra et/ou extra établissement
- **Badge TRANSITIONS** : rend visible le rôle et l'engagement en faveur des transitions agroécologiques et sociétales
- **Badge INCLUSIONS** : rend visible le rôle et l'engagement en faveur de l'accompagnement d'apprenants à besoins spécifiques ou de dispositifs à visée inclusive

Le demandeur doit décrire les actions et activités mises en œuvre en lien avec le badge, valider un nombre minimum requis de compétences et fournir des éléments de preuves (documents, photos...)

Sur demande de l'apprenant, il est possible de proposer un accompagnement individuel à l'analyse réflexive porté par le Centre d'Appui à la Pédagogie

Cible du dispositif, périmètre d'application

Etudiant ingénieur de tout niveau inscrit à l'Institut Agro Rennes-Angers

Contexte lors du lancement de la démarche

L'Institut Agro Rennes-Angers est une école d'ingénieurs en sciences du vivant qui prépare de futurs professionnels à faire face aux défis environnementaux avec une double culture scientifique et citoyenne dans les domaines de l'agronomie, alimentation, horticulture et paysage

Nos diplômés, futurs acteurs des transitions agroécologiques et sociétales, s'appuient sur une solide motivation, reflétée dès leur recrutement par des profils déjà fortement engagés notamment

sur les questions environnementales et les enjeux écologiques.

Par ailleurs, les étudiants ont exprimé le besoin d'un dispositif de reconnaissance formalisant leur engagement, en complément des mesures déjà mises en place au sein de l'établissement (aménagements de la scolarité, de l'emploi du temps et des examens).

Dans le cadre de nos cursus, conçus selon une approche par les compétences, il semblait naturel de proposer un outil de valorisation permettant une analyse réflexive, tout en étant simple d'utilisation et reconnu.

Portage politique

Le dispositif relatif à la reconnaissance et la valorisation de l'engagement étudiant dont les open badges font partie est fortement encouragé et soutenu par la direction de l'Institut Agro Rennes-Angers.

Facteurs de succès

Pour concevoir et mettre en place les open badges, le choix a été fait de s'appuyer sur les déterminants de la motivation identifiés par R. Viau (1994) — la valeur perçue de l'activité, la perception de la contrôlabilité et le sentiment de compétence.

Le dispositif a ainsi été coconstruit avec les étudiants à chaque étape : choix des thématiques, formulation des compétences, élaboration de la procédure et test de mise en œuvre.

La plateforme open badge factory (<https://openbadgfactory.com/fr/>) offre une grande facilité d'utilisation pour accéder, examiner et arbitrer les demandes de badges, ainsi que pour transmettre les décisions relatives à leur obtention ou leur refus. On peut accéder également à un bilan très visuel.

Facteurs de risques

Il est essentiel d'impliquer les étudiants dans les réflexions pour renforcer leur adhésion et leur capacité à se projeter pleinement dans le dispositif.

Lors du paramétrage de la plateforme, il faut être synthétique dans les descriptions des badges, pour ne pas perdre en visibilité et ne pas hésiter à solliciter des « collègues testeurs » avant de diffuser aux étudiants

En outre, il est nécessaire de garantir une communication claire auprès de la collectivité concernant les atouts et les limites de ces supports de valorisation.

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

La prise en main de la plateforme nécessite un temps d'adaptation mais le manuel d'utilisation en ligne est aidant, et un espace de test permet de vérifier le paramétrage en générant un aperçu.

Quelles sont les forces du dispositifs

La valorisation repose sur un engagement individuel et volontaire des étudiants, encouragé et soutenu par l'activation des leviers de la motivation intrinsèque plutôt qu'extrinsèque.

Le dispositif offre une reconnaissance des compétences mises en œuvre grâce à :

- **un accompagnement**, à la fois individuel et collectif, favorisant l'analyse réflexive ;
- **une formalisation claire** des compétences, adaptée à un usage simple et pertinent dans un cadre professionnel comme personnel.
- **un outil dédié** à la valorisation des compétences mobilisées

Ce dispositif met en avant l'investissement des étudiants tout en les outillant pour mieux comprendre et communiquer leurs acquis.

Contextualisation du dispositif dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

Le dispositif s'inscrit pleinement dans le Projet stratégique d'établissement de l'Institut Agro **Axe1** : Expérience étudiante

« Encourager et faire reconnaître l'engagement étudiant en tant que support d'acquisition et de mise en pratique de compétences, connaissances et aptitudes, techniques transversales ou psychosociales et dans une perspective d'orientation et d'insertion professionnelle »

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

- Une personne dédiée, maîtrisant l'approche par compétences et l'accompagnement à l'analyse réflexive
- Un abonnement à la plateforme open badge factory - le tarif étant variable selon les fonctionnalités choisies

Partenaires quant à l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Outre les étudiants impliqués dans le projet, la création techniques et financière des open badge a pu se faire en partenariat dans le cadre du projet NCU « cursus ide@L » (<https://cursus-ideal.fr/>).

Commentaires

Les open badges ont été conçus non pas comme une fin en soi, mais comme un moyen de favoriser l'analyse réflexive afin d'explicitier et de valoriser les compétences mobilisées et développées dans le cadre de l'engagement étudiant.

Présentation du dispositif

La loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté comporte plusieurs dispositions dont l'objectif est de permettre aux étudiants de mieux concilier études et engagement (associatif, électif, citoyen, sportif, artistique, etc.).

Cette loi crée dans le code de l'éducation (art. L. 611-9), un principe de validation au titre de la formation suivie, des compétences, connaissances et aptitudes acquises par les étudiants à l'occasion de leur engagement.

Dans ce contexte, Toulouse INP s'engage à reconnaître l'engagement étudiant, et a choisi, pour cela, de mettre en place un dispositif de reconnaissance R2E.

Cible du dispositif, périmètre d'application

Public concerné :

- les étudiants engagés dans des activités associatives, citoyennes, électives, telles que prévues par la réglementation ainsi que les des personnes inscrites à l'art L221.2 du Code du sport (SHN) (cf. paragraphe II-1-2-a)
- et les étudiants qui bénéficient de statuts particuliers : Artistes de haut niveau (AHN), Sportifs de bon niveau national (SBNN) (cf. paragraphe II-1-2-b)
- les étudiants impliqués dans la vie institutionnelle de l'établissement : exerçant un mandat électif, actifs dans des dispositifs de soutien (cf. paragraphe II-1-2-c)

Les modalités d'aménagements de scolarité, de validation et de valorisation de l'engagement sont définies au paragraphe II et sont approuvées par la CFVU au plus tard dans les deux mois qui suivent le début de l'année universitaire.

Contexte lors du lancement de la démarche

À l'échelle nationale :

La loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche demande aux établissements d'enseignement supérieur d'élaborer un projet d'amélioration de la qualité de la vie étudiante et de promotion sociale sur le territoire.

La loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté comporte plusieurs dispositions dont l'objectif est de permettre aux étudiants de mieux

concilier études et engagement ou études et activités professionnelles.

Cette loi crée dans le code de l'éducation (art. L. 611-9), un principe de validation au titre de la formation suivie, des compétences, connaissances et aptitudes acquises par les étudiants à l'occasion :

- d'un engagement bénévole dans une association,
- d'une activité professionnelle
- d'une activité militaire dans la réserve opérationnelle
- d'un engagement comme sapeur-pompier volontaire,
- d'un service civique,
- d'un volontariat militaire.

La loi intègre également dans le code de l'éducation (art. L. 611-11) le fait que des aménagements dans l'organisation et le déroulement des études ainsi que des droits spécifiques sont mis en place afin de permettre aux étudiants de concilier études et engagement.

Ces mesures s'inscrivent dans une politique d'établissement visant à développer, soutenir et valoriser l'engagement étudiant et la vie associative (art. L. 611-10 du code de l'éducation).

Le décret no 2017-962 du 10 mai 2017 relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle :

- dispose que les établissements d'enseignement supérieur doivent mettre en œuvre un dispositif garantissant la validation, pour l'obtention d'un diplôme, des compétences, connaissances et aptitudes acquises par leurs étudiants dans l'exercice des activités associatives, sociales ou professionnelles
- précise les aménagements dans l'organisation et le déroulement de leurs études et les droits spécifiques dont peuvent bénéficier les étudiants pour leur permettre de mieux concilier la poursuite de leurs études et leur engagement dans ces activités.

La circulaire du 23 mars vise à relancer l'effort collectif pour encourager et valoriser l'engagement des étudiants ainsi que les initiatives étudiantes. Elle s'applique aux établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur, qu'ils soient publics ou privés, dès lors que les formations conduisent à la délivrance d'un diplôme national ou d'établissement.

À l'échelle locale :

Dans l'académie de Toulouse, c'est l'Université de Toulouse (UT) qui a engagé, en partenariat avec le CROUS de Toulouse Midi-Pyrénées et avec le soutien de la Région une démarche de concertation visant à élaborer un Schéma d'Amélioration de la Vie Etudiante (SAVE).

Ce Schéma d'Amélioration de la Vie Etudiante présente 13 thématiques et figure explicitement dans le contrat quinquennal de l'UT, et est décliné sur divers aspects dans le contrat quinquennal de l'établissement. La reconnaissance de l'engagement étudiant souhaitée par Toulouse INP et correspondant aux attentes de reconnaissance exprimées par les étudiants, s'inscrit dans le SAVE 2021-2026 au niveau de la thématique « Engagement Etudiant ».

Portage politique

Portage par l'établissement (Direction des études, VP CFVU et VE).

Facteurs de succès

Investissement des étudiants et demande de reconnaissance des éléments clés de leur formation
Plusieurs reconnaissances ou aménagements possibles :

Publics concernés :

- Étudiants engagés dans des activités associatives, citoyennes, électives, et SHN,
- Étudiants relevant de statuts particuliers : AHN, SBNN, entrepreneurs,
- Étudiants participants à la vie institutionnelle.

Aménagements possibles

- Aménagements de l'emploi du temps,
- Autorisations d'absences ponctuelles,
- Adaptation des modalités de contrôle des connaissances,
- Dispense totale ou partielle d'enseignements,
- Ajustement de la durée du cursus d'études (sauf apprentis).

Validations possibles des compétences

- Crédits ECTS liées aux dispenses accordées,
- Crédits ECTS supplémentaires.

Valorisation

- Inscriptions des compétences acquises dans le supplément au diplôme et/ou via un open badge,
- Délivrance d'une attestation officielle de reconnaissance de l'engagement (R2E),
- Cérémonie de remerciement.

Facteurs de risques

- Demande trop forte, pouvant nuire à une bonne évaluation du dossier
- Reconnaître trop « facilement » des engagements et perdre le sens du dispositif (mettre en valeur l'étudiant fortement investi).

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Demande forte, hétérogénéité des demandes et missions (actions correctives en cours)

Quelles sont les forces du dispositifs

- Reconnaissance des investissements personnels et collectifs des étudiants
- Temps libéré pour réaliser une professionnalisation (soft ou hard skills)
- Différenciation sur le CV

Contextualisation du dispositif dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

Intégration dans la politique vie étudiante

À Toulouse INP, la reconnaissance de l'engagement étudiant s'inscrit pleinement dans une politique vie étudiante dynamique et inclusive. L'établissement considère que les activités associatives, les projets solidaires et les initiatives personnelles des étudiants constituent une part essentielle de leur formation.

Articulation avec la politique globale

Cette politique s'articule avec les objectifs globaux de l'établissement :

- **Former des ingénieurs citoyens :** En valorisant l'engagement étudiant, Toulouse INP encourage ses élèves à développer un sens des responsabilités et à s'investir dans la société.
- **Renforcer le lien entre l'université et le territoire :** L'engagement étudiant contribue à ancrer l'établissement dans son environnement local et à développer des partenariats avec les acteurs socio-économiques.
- **Promouvoir l'esprit d'innovation :** Les projets portés par les étudiants sont souvent sources d'innovation et permettent de développer de nouvelles compétences.

Modalités de reconnaissance

Toulouse INP a mis en place différentes modalités de reconnaissance de l'engagement étudiant :

- **Attribution de crédits ECTS :** Les activités associatives et les projets solidaires peuvent être valorisés par l'attribution de crédits ECTS, dans la limite d'un quota défini par chaque formation.

- **Mention sur le relevé de notes :** L'engagement étudiant peut être mentionné sur le relevé de notes, attestant ainsi de l'investissement de l'étudiant en dehors de ses études.
- **Prix et distinctions :** L'établissement valorise lors d'une cérémonie l'engagement étudiant pour les étudiants primés.
- **Mise en valeur des projets :** Les projets étudiants sont valorisés à travers différents canaux de communication (site web, réseaux sociaux, événements).

Enjeux et perspectives

La reconnaissance de l'engagement étudiant à Toulouse INP présente de nombreux enjeux :

- **Renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté universitaire**
- **Développer les compétences transversales des étudiants**
- **Favoriser l'émergence de projets innovants**

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

1. Un service direction de la vie étudiante qui gère la réception de l'ensemble des dossier
2. Les directions des études et des départements diplômants qui donnent un avis sur les dossiers
3. Une commission présidée par le (la) Vice(e) Président(e)(e) de la Vie Etudiante de Toulouse INP et composée :
 - du/de la VP-CFVU
 - des directions des études de chaque composante,
 - d'un représentant du département des sports,
 - de 3 élus enseignants de la CFVU,
 - du/de la VPE-CFVU,
 - du/de la président-e-s de l'AE et du/de la VP-AS,
 - des 4 présidents de BDE
 - de 2 élus membres usagers de la CFVU.
 - un abonnement à la plateforme open badge factory - le tarif étant variable selon les fonctionnalités choisies

Présentation du dispositif

Le Tutorat de PASS-L.AS est organisé par l'association étudiante ATLAS (Association du Tutorat Lillois pour l'Accès en études de Santé), en collaboration avec l'UFR3S. Le Tutorat a pour objectif d'accompagner les étudiants de PASS-L.AS pendant leur année, en particulier dans les enseignements santé.

Cet accompagnement porte sur la pédagogie (séances de révisions, examens blancs réguliers, fiches synthèses, plateforme QCM en ligne...) mais également les aspects motivationnel et moral. Le Tutorat est assuré par des étudiants tuteurs en années supérieures, et sont encadrés par les enseignants de PASS-L.AS de l'UFR3S.

Cible du dispositif, périmètre d'application

- **Tutorés** : étudiants en PASS ou L.AS, pour les enseignements de Santé (« Majeure Santé » de PASS, « Mineure Santé » niveaux 1 et 2 de L.AS). En début d'année 2024-2025, étaient inscrits environ 900 tutorés en PASS, 600 en L.AS MS-1 et 400 en L.AS MS-2.
- **Tuteurs** : étudiants à partir de la 2^{ème} année des filières de Santé MMOPK (Maïeutique, Médecine, Odontologie, Pharmacie et Kinésithérapie). Pour l'année 2024-2025, environ 120 tuteurs pour l'ensemble du Tutorat PASS-L.AS.

Contexte lors du lancement de la démarche

- **Historique du Tutorat** : le tutorat en première année d'études de santé existe depuis une quinzaine d'années, initialement lancé par l'ACEML (association des étudiants en médecine de Lille) à l'époque de la PCEM1, puis était devenu au fil des réformes le Tutorat de PACES, puis de PASS. Mais il couvrait à l'époque 2 matières, soit une trentaine de tuteurs impliqués.
- **Réforme du 1er cycle des études médicales (R1C)** : La R1C a remplacé la PACES par le système PASS-L.AS. Le Tutorat de PACES est devenu le tutorat de PASS, mais il était nécessaire d'une part d'adapter le contenu du tutorat aux nouvelles maquettes de PASS, et d'autre part de mettre en place un Tutorat de LAS réalisé grâce au projet CoRPUS (Communauté apprenante

pour la Réussite de son Projet Universitaire en Santé).

- **Contexte local – la création de l'UFR3S** : L'UFR des Sciences de Santé et du Sport (UFR3S) a été créé en 2021, par la réunion des 5 anciennes facultés de Médecine, Pharmacie, Odontologie, Sport et Sciences de l'Éducation Physique, ILIS (Institut Lillois d'Ingénierie et de management de la Santé). Suite à cette réunion des différentes formations de santé au sein d'une même faculté, il y avait une volonté forte de s'inscrire dans une dynamique inter-filière de santé au sein du Tutorat, avec le souhait de promouvoir l'implication d'étudiants-tuteurs issus des 5 filières (notamment par le déploiement de dispositifs de valorisation aux 5 filières), et enfin d'aboutir à terme à une association étudiante unique, inter-filière et dédiée à l'organisation du Tutorat.

Portage politique

Le portage s'est fait à différents niveaux et en différentes étapes dans l'historique du Tutorat de PASS-L.AS :

- Par les étudiants : auprès des enseignants et politiques de l'UFR3S
- Par les enseignants de l'UFR3S : au sein de l'UFR3S et de l'Université de Lille
- Par l'équipe décanale de l'UFR3S : au sein de l'UFR3S et de l'Université de Lille

Puis co-portage auprès de la Région Hauts-de-France, pour l'obtention de crédits CER (contrats Étudiants Région) :

- Le projet CoRPUS a également permis un portage politique au niveau locale par la VP FTLV 1er cycle de l'université de Lille et national, via la DGESIP.
- Sur le plan national, les Tutorats en Santé sont également portés sur le plan politique par les différentes fédérations et associations nationales d'étudiants en santé : ANEMF (Médecine), ANEPF (Pharmacie), AENSF (Maïeutique), UNECD (Odontologie) et FNEK (Kinésithérapie).

Facteurs de succès

- Le **soutien croissant des enseignants et politiques** de l'UFR3S, mais également de l'Université de Lille

- La **valorisation des étudiants-tuteurs**, pour la pérennité du dispositif :
 - » UE intégrées dans les maquettes (30h sur un semestre) pour les filières Médecine, Maïeutiques, Odontologie, Pharmacie. Notation validée par les enseignants référents des matières de Tutorat (note de l'enseignement = compétences pédagogiques, note des « VP Tuteurs¹ » = implication du tuteur dans la mise en place du tutorat, note des tutorés = retour sur les compétences du tuteur face aux tutorés)
 - » Rémunération par crédits CER/ORE : si pas de possibilité d'UE intégrée, ou si dépassement des 30h prévues dans la maquette de l'UE
 - » Pour les étudiants en médecine : points de parcours² EDN «Engagement pédagogique»
- La **valorisation des enseignants-tuteurs**, pour la qualité des ressources proposées :
 - » UE intégrées dans les maquettes (30h ED sur un semestre) pour les filières Médecine et Pharmacie comptabilisées dans le service enseignement des enseignants-tuteurs. Les enseignants-tuteurs ont pour mission de corriger et valider toutes les ressources produites par les tuteurs.
- La **collaboration forte entre étudiants, enseignants et personnels** de l'UFR3S pour la mise en place du Tutorat au quotidien
- Une **communication sur le dispositif particulièrement développée** ces dernières années : à la fois en externe, pour informer les lycéens sur le Tutorat en PASS-L.AS, mais également en interne, pour inciter les étudiants à devenir tuteurs. Le développement de la communication a également été un vecteur essentiel pour le portage politique.

-
- ¹Les VP tuteurs sont les vices-présidents en charge du tutorat au sein des associations étudiants co-porteuses, ce sont des étudiants qui ont été eux mêmes tutorés en PASS pour le VP-tutorat PASS et en LAS-1 pour le VP tutorat LAS1 et 2 (en 2A de santé), ils sont en général en 3ème année de santé quand ils prennent cette responsabilité.
 - ²Les points de parcours EDN/R2C représentent 10% (soit 60 points) sur la note totale des Epreuves Dématérialisées Nationales (EDN), le concours que les étudiants de médecine passent pendant leur 6ème année pour accéder à l'internat et choisir leur spécialité.

Facteurs de risques

- **Valorisations différentes selon les filières MMOPK** : si les étudiants des filières MMOPK disposent d'une valorisation par ECTS via des UE intégrées, les étudiants-tuteurs en kinésithérapie ne peuvent bénéficier actuellement d'aucune valorisation dans leur parcours universitaire, seule une rémunération est envisageable pour eux : l'état des finances peut donc constituer une limite à l'implication de tuteurs en kinésithérapie. La volonté actuelle est donc que les écoles de formation en kinésithérapie intègrent elles aussi des UE Tutorat dans leur maquette, en vue d'harmoniser la valorisation à l'ensemble des 5 filières MMOPK.
- **Valorisations différentes selon la période de l'année** : le tutorat de PASS-L.AS a la particularité de proposer un stage de pré-rentree en août. Ce temps ne peut être valorisé dans le cadre d'une UE, les tuteurs qui y participent sont donc intégralement rémunérés.
- **Situation des finances publiques et décroissance des crédits alloués aux contrats étudiants** : l'état des finances publiques aux différents niveaux (Université, Région, État...) engendrent d'années en années une réduction des crédits alloués aux dispositifs étudiants tels que le Tutorat. Bien que nous ayons jusqu'ici réussi à maintenir une offre stable, voire croissante, grâce aux autres valorisations (ECTS, points de parcours...), celles-ci ne peuvent couvrir l'ensemble de l'engagement étudiant, la valorisation par rémunération reste essentielle pour la pérennité du dispositif à moyen et long terme.

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

- **Recrutement des étudiants-tuteurs** : au lancement du dispositif, de nombreux tuteurs ont dû être recrutés sur un temps très court, alors que la communication interne sur le dispositif n'était pas encore totalement développée.
- **Recrutement des enseignants-tuteurs** : au lancement du dispositif, de nombreuses difficultés à mobiliser les enseignants des différentes filières MMOPK due à un manque de visibilité du tutorat et d'attendu de leur mission.
- **Valorisation des étudiants des 5 filières MMOPK** : au lancement du dispositif, tous les étudiants-tuteurs n'avaient pas la possibilité d'être valorisés dans leur parcours universitaire, la seule valorisation accessible pour une partie

nombre d'entre eux était la rémunération. Le projet CoRPUS a permis un financement des heures pour ces étudiants, avant de développer des valorisations intégrées à leur parcours universitaire par des ECTS.

- **Logistique / espaces disponibles :** nous avons fait le choix de proposer un accompagnement présentiel au maximum (séances, examens blancs...). Mais le nombre conséquent de séances ainsi que les contraintes d'emploi du temps des étudiants mettaient en tension les locaux disponibles sur le campus Santé de l'UFR3S, où de nombreuses autres formations ont lieu.

Quelles sont les forces du dispositif ?

- **Collaboration forte entre étudiants, enseignants et personnels** de l'UFR3S
- **Accompagnement « humain » par les étudiants-tuteurs**, le tout encadré par les enseignants comme gage de qualité
- **Différentes valorisations disponibles pour l'engagement étudiants :** ECTS, points de parcours EDN/R2C, rémunération...

Contextualisation du dispositif dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

L'ensemble du dispositif a inspiré le WP1 du projet LIBEL'UL (Licence inclusive au Bénéfice des Étudiants de L'Université de Lille, 12,6 Millions d'euros, 2023-2032, Initiative Excellences) obtenu par l'université de Lille en 2023 qui vise à renforcer l'accompagnement des étudiants tout au long de leur 1er cycle de licence en favorisant la mise en place du tutorat et sa valorisation sous forme d'UE intégrées via des ECTS.

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Ressources humaines :

- 1 ingénieur pédagogique dans le cadre du projet CoRPUS
- 1 animateur de communauté dans le cadre du projet CoRPUS

- 1 responsable scientifique dans le cadre du projet CoRPUS
- 3 à 4 étudiants responsables tutorats
- 100 à 120 étudiants-tuteurs par an
- Enseignants référents, enseignants impliqués dans le tutorat
- GT à l'échelle de l'Université : 5 à 6 enseignants

Logistiques :

- Reprographie des sujets et corrections d'examens blancs
- Création de la plateforme numérique CoRPUS – Tutorat Santé (CMS Moodle) pour la continuité du Tutorat en ligne
- Mise à disposition d'espaces par l'UFR3S (salles d'ED, amphithéâtre...)

Fiancières : communication (stand au salon de l'étudiant de Lille 2023 et 2024, stand au salon de l'étudiant d'Arras 2024, élaboration de supports de communication divers...), achat de matériel informatique, organisation de moments de cohésion sous forme de workshop...

Partenaires quant à l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

- UFR3S et Université de Lille (fonds propres, mise à disposition de personnels et diverses prestations par les services internes)
- Région Hauts-de-France, via les crédits CER³ accordés à l'Université de Lille
- Etat, via les crédits ORE⁴ accordés à l'Université de Lille

³: *Contrat Etudiant Région*

⁴: *Orientation et Réussite de l'Etudiant, issu de la loi ORE*



Liens vers une présentation du dispositif :

- Plateforme numérique CoRPUS – Tutorat Santé : <https://corpus.u-hdf.fr>
- Vidéo en Motion Design de présentation du projet CoRPUS : accessible sur la page d'accueil de la plateforme ci-dessus
- Site de l'UFR3S - Page d'informations sur le Tutorat PASS-L.AS (mise à jour en attente pour 2024-2025) : <https://ufr3s.univ-lille.fr/tutorats-pass-las>

Présentation du dispositif

Les unités d'enseignement « projet de l'étudiant » (UE PE), présentes dans les maquettes de formation de licence (3ECTS par semestre), permettent à l'étudiant de personnaliser son parcours en fonction de ses objectifs personnel et professionnel. En 2024, l'université de Lille lance les UE PE « service learning », concept d'enseignement-apprentissage qui associe apprentissages académiques, expérience pratique et service rendu à la communauté – universitaire ici. Il s'agit de permettre aux étudiants de participer au développement de la vie de campus et à l'amélioration des conditions de vie, d'étude et de travail en leur donnant une occasion de s'investir dans un projet utile à la communauté universitaire. À travers cette action, ils développeront, dès le premier cycle, une expérience et des compétences, qui, certifiées, contribueront à favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Deux UE PE sont ouvertes, à titre expérimental, en 2024/2025.

L'UE PE – TWITCH propose aux étudiants d'animer quelques épisodes d'une chaîne talk-show "ULille Talk", dédiée aux étudiants du campus.

Cette UE est structurée autour de 3 éléments :

- l'activité : participation au comité éditorial, préparation des émissions, animation
- la formation à l'activité : prise de parole en public, rédaction de pitch, etc.
- l'analyse réflexive sur l'activité : analyse de l'activité, justification des manières d'agir, identification de point de progression, etc.

L'évaluation se fait sous la forme d'un oral au cours duquel l'étudiant démontre la compétence acquise et les apprentissages réalisés.

L'UE PE – BE AN AMBASSADOR, quant à elle, propose aux étudiants de s'investir dans l'accueil et l'intégration d'étudiants étrangers inscrits à l'université.

Cible du dispositif, périmètre d'application

Étudiants en Licence

Contexte lors du lancement de la démarche

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet LIBEL'UL – ANR France 2030 qui vise à soutenir la réussite des étudiants de premier cycle à l'Université de Lille.

L'université de Lille est implantée dans une région très peuplée dont les indicateurs sociaux et régionaux ne sont pas favorables (le taux de chômage est supérieur à la moyenne nationale et le taux de pauvreté est le plus élevé de France métropolitaine). Si le territoire et l'université accueillent une des plus grandes proportions d'étudiants de premier cycle de France, il n'en demeure pas moins que le taux de passage en deuxième année (43,2% en 2020) et celui de la réussite en trois ans (29,1%) sont inférieurs aux moyennes nationales (respectivement 53,5% et 31,5%) et ce alors même que le besoin d'expertises et de compétences pour accroître le développement régional est fort.

Interrogés lors d'une consultation de grande ampleur les étudiants remontent notamment :

- une difficulté, sensible tout au long du premier cycle, à construire leur projet personnel et professionnel
- des difficultés d'ordre psychologique, qui nuisent aux apprentissages et à la réussite
- un décalage entre l'organisation du premier cycle, les pratiques pédagogiques et leurs attentes
- une éco-anxiété majeure, renforcée par l'accélération des mutations technologiques, climatiques ou sociales

Par ailleurs, 33% des étudiants ont un travail rémunéré (24% en L1, 39% en L3). Pour 59,1% d'entre eux cet emploi est indispensable pour vivre ou/et étudier. 46,2% des étudiants qui travaillent considèrent que cet emploi a eu un impact négatif sur leurs études, car il génère de la fatigue et du stress.

Portage politique

Vice-présidence Formation - Premier cycle

Facteurs de succès

Plusieurs éléments ont permis le succès du dispositif :

- soutien politique fort du projet
- coopération inter-direction au sein de l'université
- approche pédagogique soutenant la conscientisation des compétences développées
- expérimentation à petite échelle permettant les ajustements « au fil de l'eau »

Facteurs de risques

- Silotage entre développement de compétences transversales et apports académiques disciplinaires
- Perte de la dimension réflexive dans la mise en œuvre et l'évaluation de la compétence
- Peu d'exemple de mise en œuvre de ce dispositif en France

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

- Le manque de formation pédagogique des encadrants des activités proposées
- Difficultés logistiques : densité des emplois du temps des étudiants, saturation de l'occupation des salles d'enseignement sur les campus
- Hésitations des étudiants à s'engager dans des dispositifs expérimentaux et inhabituels dans leur forme
- La posture réflexive est difficile pour les étudiants qui n'y sont pas habitués

Quelles sont les forces du dispositif ?

Le dispositif bénéficie d'un portage politique fort au sein de l'établissement et d'un financement dans le cadre du projet LIBEL'UL - ANR France 2030, d'une durée de 9 ans (ce qui permet l'expérimentation, l'évaluation et l'adaptation des actions en vue de leur pérennisation).

L'accompagnement à la mise en œuvre par la Direction d'appui à la Pédagogie et à l'Innovation, implantée depuis plus de 10 ans au sein de l'établissement pour soutenir le développement professionnel en pédagogie des enseignants et la mise en œuvre de l'approche par compétence, permet au projet de bénéficier d'une expertise pédagogique forte et d'explorer des pistes innovantes au regard de ce qui se fait depuis plusieurs années dans le premier cycle.

Ce projet, dont les enjeux sont ancrés dans les communautés universitaires, fait enfin sens pour les étudiants comme pour les personnels.

L'engagement des étudiants dans le cadre de projet de Service Learning est ainsi perçu, au sein de l'établissement comme un facteur solide de réussite dans le cursus universitaire et de soutien à l'insertion sociale et professionnelle.

Contextualisation du dispositif dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

L'engagement étudiant, dans sa diversité, est considéré comme un élément de réussite académique et de développement personnel. Ainsi, dès 2018,

l'université de Lille a exploité les opportunités offertes par la loi « Égalité et citoyenneté » du 27 janvier 2017. Outre le fait de proposer des aménagements d'études aux publics visés (réservistes, sapeurs-pompiers, volontaires en service civique, élus étudiants...), elle a offert l'opportunité de valoriser les compétences acquises et développées dans ce cadre à hauteur de 3 ECTS une fois par cycle. Cette disposition a été généralisée à l'ensemble des mentions de licence et de master à l'occasion du renouvellement de l'offre de formation en septembre 2020. La valorisation se fait dans le cadre de l'UE « Projet de l'étudiant » qui, sous son volet « Engagement citoyen, solidaire et associatif », élargit les potentialités de reconnaissance de l'engagement étudiant. En effet, cette UE comprend une formation à l'écosystème de l'engagement, mais implique surtout 30 heures d'activité dans une association, in-terne ou agréée par l'université. De plus, certaines formations, en santé en particulier, valorisent aussi actions et projets des étudiants dans le cadre du service sanitaire ou au sein d'associations en créditant des ECTS sur certaines UE spécifiques. Par ce biais, sont ainsi consolidés les liens déjà étroits avec une cinquantaine d'associations partenaires présentes sur le territoire, comme l'AFEV, Article 1, la Croix Rouge, les Restos du cœur, le Secours populaire, la Fondation Claude Pompidou, etc, mais aussi renforcés des points importants de la stratégie de l'université de Lille comme l'accompagnement des étudiants en situation de handicap, la lutte contre les inégalités ou la question des transitions, avec une implication forte sur la question du développement durable.

Depuis 2023, en mobilisant du mécénat d'entreprises, l'Université de Lille et sa Fondation valorisent et reconnaissent des talents, des projets et/ou des actions menés par ses étudiants. Que ce soit dans le cadre de leurs études ou de leurs activités personnelles, qu'il s'agisse d'un engagement associatif ou entrepreneurial, d'une innovation sociale, qu'ils ou elles soient sportives de haut niveau, artistes, l'engagement des étudiants est reconnu par les trophées « Inspirons demain ».

L'attention de l'établissement à l'engagement des étudiants, vu comme un élément d'épanouissement et de réussite, et à leur souhait d'une dimension concrète associée aux apprentissages explique le choix retenu, dans le cadre du projet LIBEL'UL (lauréat de l'AAP ExcellencES en septembre 2023), du service learning qui permet de conjuguer enseignements académiques, engagement citoyen et expériences pratiques et qui conduit à offrir de nouvelles opportunités de valorisation des compétences des étudiants, des softskills en particulier, en lien avec les besoins et attentes des étudiants, composantes et services de l'établissement.

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Moyens humains :

- Recrutement de deux ingénieurs pédagogiques en charge notamment de l'élaboration du cahier des charges des UE PE Service Learning et de l'accompagnement pédagogique des porteurs de projet : formaliser l'explicitation des compétences, les critères d'exigence, les aptitudes développées et les modalités d'évaluation associées.

Moyens logistiques :

- Création d'une plateforme de dépôt numérique des projets Service Learning qui permettra l'expression d'offres (émanant des services, composantes, unités de recherche ou partenaires) leurs modalités de mise en œuvre ainsi que leur gestion.
- Aménagement et équipement d'espaces pédagogiques facilitant le travail en groupe, en mode projet pour apporter une réponse à l'offre.

Partenaires quant à l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Les projets Service Learning susceptibles d'être confiés à des étudiants de licence s'appuient sur les forces et les spécificités du territoire de l'université de Lille. Pour ce faire, ils sont notamment proposés par des partenaires (collectivités, associations) de la métropole lilloise comme de la région Hauts-de-France.

Ces partenaires n'entrent pas dans le montage financier du dispositif, mais ils sont, en revanche, utiles dans le co-développement de projets en lien avec le territoire, dans un objectif partagé avec l'université de Lille, de meilleure intégration des étudiants dans la cité et, in fine, dans la vie socio-professionnelle.



Lien vers une présentation du dispositif :

- <https://initiative-excellence.univ-lille.fr/former-aux-metiers-de-demain/libelul> (encore en construction)

Présentation du dispositif

Module à choix dans le cadre de l'UE transverse des semestres pairs en licence. Permet de valoriser les compétences développées par les engagements des étudiants (tous ceux cités par le décret). Valorisées par des ECTS et un OpenBadge dans le dispositif Nautilus. En Master, 0,1 bonus sur l'ensemble de la moyenne du semestre.

Cible du dispositif, périmètre d'application

Licence (ECTS), BUT et Master bonification sur la moyenne.

Contexte lors du lancement de la démarche

- Réponse aux besoins des étudiants du territoire, très souvent salariés pour financer leurs études.
- Réponse aux besoins des étudiants de reconnaissance dans le cadre de sortie de covid (estime de soi).
- Nombre croissant d'étudiants aidants.
- L'UE permet de dégager du temps (UE sans heure de cours).

Portage politique

VP Vie étudiante

Facteurs de succès

Communication par les associations étudiantes, par les services de la DVEC (RS, mail, site)

Facteurs de risques

- L'absence d'heures de cours => pas de rémunération prévue des enseignants pour évaluer.
- Repose sur 1 personne engagée, et des collègues volontaires qui tentent l'expérience.

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

- Convaincre que les compétences développées lors des engagements « méritent » d'être reconnues

et valorisées, et ne font pas concurrence aux compétences académiques liées au diplôme.

- Trouver un moyen d'informer et suivre l'ensemble des étudiants d'un établissement.

Quelles sont les forces du dispositif ?

Référentiel de compétence validé par un projet de recherche européen, qui évalue les compétences liées à l'employabilité. Ces compétences sont un enjeu pour les étudiants de notre université.

L'UE d'engagement est intégrée à Nautilus, dispositif de formation hybride, permettant à l'étudiant de choisir ses modules, et de suivre des formations à distance pour progresser dans les voies qu'il a choisies. Le module Engagement en est une. Basée sur le référentiel RECTEC, le module Nautilus Engagement permet à tout étudiant qui le suit d'être accompagné dans la valorisation de son engagement. Il est récompensé par un openBadge en plus de la validation institutionnelle détaillée ci-dessus.

Nautilus est entièrement conçu en approche par compétences et stratégies cognitives selon la taxonomie de Bloom, ce qui permet à chaque étudiant d'avancer à son rythme (ce n'est pas un MOOC), et en semi-autonomie (avec un enseignant qui peut suivre son évolution). L'éventail des stratégies cognitives permet à chacun de progresser selon sa manière d'apprendre, et de sécuriser les compétences acquises.

La valorisation par OpenBadge, interopérable avec LinkedIn, permet une valorisation immédiate et plus visuelle auprès de futurs recruteurs.

Contextualisation du dispositif dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

Deux objectifs principaux : permettre une meilleure estime de soi des étudiants par la reconnaissance des compétences qu'ils développent, et leur donner les moyens, à travers l'UE, d'en prendre conscience et de les verbaliser.

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

- 1 personnel pour la liaison avec les scolarités,
- Temps VP,
- Projet AMI Région ACE,
- Lien avec le projet DemoEs et la création de la plateforme NAUTILUS

Commentaires

Référentiel RECTEC : <https://rectec.ac-versailles.fr/le-projet-rectec-un-nouvel-outil-pour-evaluer-les-competences-transversales/>



Lien vers une présentation du dispositif :

- <https://etudiants.u-picardie.fr/ma-vie-etudiante-a-l-upjv-telechargez-le-guide-pratique-2024-2025--708367.kjsp>
- Plateforme Nautilus (identifiants de connexion nécessaires)

Présentation du dispositif

Le dispositif recouvre différents formats qui permet de tenir compte des engagements étudiants et/ou citoyens de nos élèves :

- Pour les bureaux de certaines associations de l'école : une UE de formation humaine spécifique sur le « travail en équipe dans le cadre associatif ». Donne des crédits ECTS de formation humaine
- UE engagement et volontariat dans une asso externe en lien avec la raison d'être de l'école (Cordées de la réussite, activités autour de l'égalité des chances...), supervisée par la déléguée à la transition sociale et écologique et une personne de la direction de l'enseignement. : l'élève dépose un dossier de demande de valorisation de l'engagement étudiant. Il y a un jury de sélection qui réunit déléguée à la diversité, responsables de la direction de l'enseignement, enseignants-chercheurs, chargée de la vie étudiante. Si le dossier est retenu, l'élève devra rédiger un court rapport et présentation orale de son engagement dans lequel il devra mettre en avant les compétences développées au travers de son engagement. Donne des crédits ECTS.
- Engagement citoyen externe à l'école (pompier volontaire, maraude,...) : l'élève dépose un dossier de demande de valorisation de l'engagement étudiant. Il y a un jury de sélection qui réunit déléguée à la diversité, responsables de la direction de l'enseignement, enseignants-chercheurs, chargée de la vie étudiante. Si le dossier est retenu, l'élève sera accompagné par un enseignant de formation humaine dans un travail réflexif sur les compétences développées au travers de son engagement. Il devra rédiger deux écrits et un court entretien. Donne des crédits ECTS de formation humaine.
- Elèves élus dans les instances de l'Ecole : mentionné dans le supplément au diplôme.
- Elèves des bureaux de certaines associations, clubs de l'école : mentionné dans le supplément au diplôme

Cible du dispositif, périmètre d'application

Elèves inscrits en formation d'ingénieur

Contexte lors du lancement de la démarche

Décret de 2017 et demande des élèves également.

Portage politique

La valorisation de l'engagement étudiant est portée par la direction de l'école. Sont impliquées la direction de l'enseignement, le pôle transition sociale et écologique. La valorisation de l'engagement étudiant est précisé dans le règlement scolaire, et ses modalités sont précisées dans le programme de formation.

Facteurs de succès

De nombreuses associations au sein de l'école.

Facteurs de risques

Un engagement citoyen à favoriser (associations extérieures à l'école).

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

La mise en place d'un travail réflexif par les élèves sur les compétences développées

Quelles sont les forces du dispositif ?

Un dispositif porté par un comité de pilotage regroupant représentants de la direction de l'enseignement, pôle transition sociale et écologique, la chargée de vie étudiante, des enseignants en sciences humaines et sociales.

Contextualisation du dispositif dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

La valorisation de l'engagement étudiant s'inscrit dans la raison d'être de l'Ecole : « Notre Raison d'Être est de former, imaginer et entreprendre pour concevoir des modèles, des technologies et des solutions numériques au service d'une société et d'une économie respectueuses de l'humain et de son environnement. »

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Un comité de pilotage qui réunit des enseignants-chercheurs, déléguée à la diversité, déléguée à la transition écologique, Chargée de projet transition sociale/diversité et écologique, responsables de la direction de l'enseignement, chargée de la vie étudiante.

Partenaires quant à l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Un écosystème riche et des partenariats avec des associations : Cordées de la réussite, le programme Genius du Centre Égalité des Chances de l'Institut Polytechnique de Paris, EllesBougent, atelier 2tonnes, Femmes Ingénieurs, Handynamique...



Lien vers une présentation du dispositif :

- <https://www.telecom-paris.fr/midi-engagement-etudiant>

Présentation du dispositif

L'Université Jean Monnet reconnaît l'engagement des étudiants dans différents domaines et dans l'exercice d'une activité associative bénévole au sein d' :

- Une association domiciliée à l'UJM ou dans un établissement d'enseignement supérieur partenaire de l'UJM avec lequel il existe une convention (par exemple dans le cadre de l'universitarisation des formations paramédicales) ;
- Une association sous convention avec l'UJM
- Une association reconnue d'utilité publique

Trois possibilités de reconnaissance de l'engagement associatif bénévole sont inscrites dans le Règlement Général des Etudes (RGE) :

- Une bonification pouvant aller jusqu'à 0,35/20,
- Une Unité d'Enseignement d'Ouverture et de Sensibilisation avec un minimum de 2 crédits dans le cadre du cursus d'inscription principale
- Un certificat accordant 3 crédits

L'évaluation permet ainsi d'identifier les compétences acquises au cours de cet engagement associatif. L'objectif est que les étudiants puissent valoriser ces compétences transversales dans le cadre de leur insertion professionnelle future.

Pour l'UEOS, les étudiants bénéficient d'un accompagnement dans cette démarche réflexive assurée par la Direction de vie de campus et le Service Universitaire de la Pédagogie.

Dans chaque composante, une commission est en charge de l'évaluation avec 2 possibilités : une instruction par la vie de campus ou par la composante. Quelle que soit la modalité d'instruction choisie, les étudiants sont évalués de manière uniforme à partir d'une grille commune et l'évaluation reste coordonnée par la Direction de la Vie de Campus. Cette démarche a permis d'harmoniser la reconnaissance de l'engagement associatif à l'échelle de l'établissement.

Cible du dispositif, périmètre d'application

Plusieurs situations :

Bonification

Trois possibilités :

1. En cas de compensation annuelle, la bonification est appliquée sur la moyenne annuelle compensée.

2. En cas de compensation semestrielle uniquement, la bonification est appliquée uniformément sur chacun des deux semestres.
3. En l'absence de toute compensation, la bonification peut être appliquée à un bloc de connaissances et de compétences

Crédits dans le cursus

Trois possibilités :

1. Dans le cadre des UEOS au semestre 4 ou 6 de la licence,
2. Dans le cadre de crédits ou d'une UE libre dans une autre formation ou année d'études,
3. Par équivalence avec une autre UE après acceptation de la validation des acquis par le responsable de la formation et inscription dans le contrat pédagogique pour la réussite étudiante.

Contexte lors du lancement de la démarche

La réflexion sur l'engagement associatif fait suite aux dialogues territoriaux qui ont été initiés par la région Auvergne-Rhône-Alpes. Sur l'académie de Lyon, 4 groupes ont porté sur :

- Les services aux étudiants
- La valorisation de l'engagement
- La santé psychologique, sociale et physique
- L'accès aux droits des étudiants

Portage politique

Par la VP étudiante et la VP déléguée à la qualité de vie et à la réussite des étudiants.

Facteurs de succès

- L'accompagnement par la Direction de vie de Campus permet une meilleure implication des étudiants dans le processus de valorisation de leur engagement. Nous souhaitons développer le dispositif par un accompagnement plus soutenu.
- Nous souhaitons également développer la formation qui répond à un besoin des étudiants (demande formulée par les membres étudiants des commissions CVEC) et qui est en lien avec les compétences évaluées (gestion administrative et financière, communication, etc.) mais aussi en lien avec d'autres besoins (prévention des VSS, etc.).
- Les dispositifs de valorisation sont inscrits dans le RGE mais une communication est indispensable

pour faire connaître le dispositif à l'ensemble des étudiants. Pour l'année 2024-2025, une communication a été faite pour promouvoir le dispositif dans le cadre de la Journée Mondiale du Bénévolat (5 décembre).

Facteurs de risques

Les UEOS ou les crédits libres peuvent permettre une reconnaissance dans le cursus. Certaines formations ne le permettent pas. Un cadre trop restrictif de formation ne permet pas l'ouverture vers des unités d'enseignement transversales.

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Le nombre de dossiers déposés peut être conséquent et nécessite un temps d'instruction important et des ressources humaines suffisantes.

Quelles sont les forces du dispositif ?

- L'engagement associatif est un facteur d'intégration sociale et de réussite au sein de la formation de l'étudiant
- L'engagement associatif est une dynamique essentielle pour l'université
- Pour l'étudiant, le dispositif permet la reconnaissance de compétences transversales qui sont essentielles pour l'insertion professionnelle

Contextualisation du dispositif dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

Ce dispositif s'inscrit dans le Schéma Directeur de la Vie Etudiante de l'Université qui comprend 4 axes forts :

- **Axe 1** : Bien-être et Activités Physiques et Sportives : la santé sous toutes ses formes
- **Axe 2** : Culture et engagement : une vie étudiante dynamique
- **Axe 3** : Université inclusive : favoriser la qualité de vie pour toutes et tous
- **Axe 4** : La transition Lycée-Université : accompagner l'accès à l'autonomie des étudiants

Ce dispositif représente un axe important de la politique vie étudiante menée par l'Université et inscrite dans le Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performances (2025-2027).

Il s'inscrit dans une politique plus large de valorisation de l'engagement étudiant.

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Le dispositif est coordonné par la Direction de Vie de Campus. L'équipe vie de campus accompagne les étudiants dans leur démarche de reconnaissance.

Partenaires quant à l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Dans la poursuite de ce travail, un forum de l'engagement est en cours de réflexion avec les partenaires (Crous de Lyon et AFEV) pour valoriser l'engagement associatif et les associations de l'Université ou des partenaires.



Lien vers une présentation du dispositif :

- [Règlement des études 2024-2025 : UJM - RGE 2024-2025.pdf](#)
- <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/international/ingenierie-de-projets-cooperations.html>

Présentation du dispositif

Gratification de 3 ECTS si l'étudiant justifie d'un engagement citoyen + rapport et soutenance.

Cible du dispositif, périmètre d'application

UE optionnelle pour toutes les licences, facultative pour les masters.

Contexte lors du lancement de la démarche

L'Université Toulouse III-Paul Sabatier souhaite mettre en valeur la culture de l'engagement.

Portage politique

Vice présidente CFVU.

Facteurs de succès

Fonctionne si porté par les enseignants dans chaque formation.

Facteurs de risques

Compétition avec des UE du domaine de formation, manque de connaissance du dispositif

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Harmonisation des notes au niveau de l'université.

Quelles sont les forces du dispositif ?

Démarches administratives facilement accessible en ligne.

Contextualisation du dispositif dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

Forte volonté d'accompagner la vie étudiante sous toutes ses formes et donc dans le domaine de l'engagement citoyen, commission Engagement étudiant porté par la Comue.

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

1 gestionnaire qui centralise les demandes + référents dans chaque composante



Lien vers une présentation du dispositif :

- <https://www.univ-tlse3.fr/amenagement-des-etudes/ueengagementsocialcitoyen>

Présentation du dispositif

Le dispositif de l'Engagement center vise à encourager et valoriser l'engagement citoyen des étudiants d'Université Côte d'Azur de la L1 au Doctorat. Le dispositif accompagne les étudiants dans l'accomplissement d'activités d'intérêt général, en complément de leur cursus académique et en lien avec les valeurs portées par l'Université. La valorisation de principe est le Bonus Engagement : soit 0,25 points sur la moyenne semestrielle à condition que l'étudiant ait consacré 20 heures minimum à la mission de son choix. D'autres formes de valorisation sont possibles en fonction des spécificités des formations (crédits ECTS).

Trois types d'engagement sont valorisés : des engagements institutionnels (Sapeur-Pompier Volontaire, Service Civique, Étudiants élus, ...) et des engagements au service de la communauté d'Université Côte d'Azur. Les engagements au service de la société civile sont également valorisés, constituant ainsi une spécificité du dispositif. Il s'agit dans ce cas de missions co-construites avec des partenaires du territoire externes à l'Université (associations loi 1901, fondations, collectivités locales, ...) et qui sont proposées aux étudiants.

Au total, plus d'une centaine de missions d'engagement sont proposées chaque année. Il appartient donc à chaque étudiant, souhaitant s'engager, de passer par une plateforme numérique dédiée « Engagement center » pour trouver une mission répondant à ses attentes, y candidater et bénéficier d'une valorisation de son engagement.

Cible du dispositif, périmètre d'application

Tous les étudiants de la L1 au Doctorat.

Contexte lors du lancement de la démarche

Une volonté de valorisation de l'engagement étudiant née quelque temps avant la loi égalité et citoyenneté de 2017. L'IDEX a constitué une opportunité pour mettre en œuvre et financer le dispositif dès 2018 et tout particulièrement la création de la plateforme de l'engagement.

Portage politique

Le développement et le renforcement de l'engagement étudiant s'inscrivent parfaitement dans la volonté d'enrichir l'expérience étudiante portée au titre de la politique vie étudiante par Université Côte d'Azur.

Le portage politique relève donc de la vice-présidence vie étudiante en lien avec la vice-présidence formation. Il prend appui sur un comité de pilotage.

Facteurs de succès

Une communication multicanale auprès des étudiants, numérique et « physique » (mails, intranet, forum de rentrée, villages vie étudiante), entraînant du bouche-à-oreille et un renforcement de la notoriété du dispositif est menée.

D'après une étude menée en 2021 auprès des étudiants engagés d'Université Côte d'Azur : 45% des étudiants qui se sont engagés ont entendu parler des missions sur la plateforme, 12% via le bouche-à-oreille puis par les réseaux sociaux ou via le personnel de l'Université). Pour plus de 50%, c'est un premier engagement.

Plus récemment, a été engagé un renforcement de la communication avec une mise en avant de l'expérience étudiante par des vidéos et des publications sur les RS qui donnent à voir et « parlent » aux autres étudiants.

Facteurs de risques

Deux points de vigilance sur le dispositif :

- Sa lisibilité. Il faut veiller à ce que le dispositif reste bien lisible et cohérent étant donné les différentes formes d'engagement possibles, et les modalités de valorisation spécifiques à certaines formations.
- Sa notoriété à améliorer.

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Deux difficultés sont à évoquer :

- La crise sanitaire notamment qui a ralenti le dispositif dans ses 1ers temps d'application.
- Le suivi du déroulé ou du contenu effectif des missions d'engagement en lien avec les partenaires externes pas toujours aisé, en dépit d'une convention de partenariat.

Quelles sont les forces du dispositif ?

Les trois principales forces du dispositif sont :

- D'une part, l'existence d'une plateforme numérique dédiée, unique en France, qui propose un grand choix de missions (chaque année plus nombreuses et variées) et met en relation étudiants et porteurs de missions.
- D'autre part, l'appui et le suivi réalisé par la Responsable du dispositif, membre de la direction de la vie étudiante, qui est là pour orienter et répondre aux étudiants en cas de difficulté (de l'humain pas que du numérique). Une responsable qui a également comme fonctions et missions de renforcer la communication, développer l'offre de missions aux étudiants, améliorer les fonctionnalités de la plateforme, développer les partenariats, améliorer le dispositif, et la valorisation de l'engagement.
- Enfin, le dispositif est suivi par une instance : le comité de pilotage de l'Engagement.

Contextualisation du dispositif dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

Le dispositif s'inscrit dans le cadre de la vie étudiante à plusieurs titres :

- La thématique de l'engagement étudiant figure parmi les axes du schéma directeur de la Vie Étudiante de l'établissement. L'axe 6 vise en effet à favoriser l'engagement étudiant. Les activités liées à l'engagement étudiant et à la citoyenneté participent à l'enrichissement de la vie étudiante et l'épanouissement des étudiants à travers les expériences qu'elles permettent de vivre et les compétences que les étudiants peuvent développer avec ces expériences.
- Le dispositif contribue à l'ouverture de l'Université et de ses étudiants sur la cité et le territoire, en proposant notamment une grande diversité de missions d'engagement en lien avec les partenaires, acteurs locaux du territoire (association, fondations, collectivités territoriales, ...)
- Enfin le dispositif s'intègre parfaitement dans les valeurs d'Université Côte d'Azur et dans la stratégie de l'établissement.

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Un poste à temps plein est consacré au suivi et au développement de ce dispositif. Il est financé par l'IDEX obtenu par l'Université. Les dépenses opérationnelles liées au dispositif sont prises en charge en partie sur le budget de la Direction de la Vie Universitaire qui est composé de ressources propres, de CVEC, et en partie sur des fonds IDEX.

Partenaires quant à l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Le dispositif d'Université Côte d'Azur fonctionne avec un certain nombre de partenariats spécifiques (hors conventions générales de partenariat pour les porteurs de missions d'engagement) : la Ville de Nice, la Métropole Nice Côte d'Azur, l'Établissement Français du Sang, l'Afev Alpes Maritimes, sans compter les nombreuses associations L. 1901. De nouveaux partenariats sont en cours : la Ville de Cannes ou la banque alimentaire, notamment.



Lien vers une présentation du dispositif :

- Lien vers la plateforme Engagement Center : <https://engagement-citoyen.univ-cotedazur.fr/>

Présentation du dispositif

Ce dispositif a pour vocation d'**outiller les étudiants en gestion de projets** d'engagement à travers 4 compétences transverses (identifier les enjeux de l'engagement liés aux ODD notamment, concevoir un projet qui réponde à un besoin de l'écosystème, promouvoir une action auprès du grand public et des financeurs et gérer un projet dans ses dimensions RH, organisationnelles, budgétaires...), de **favoriser le développement de l'engagement sur le territoire** (mettre en lien les acteurs locaux et les bénévoles, répondre aux besoins du territoire et de l'université, permettre aux étudiants de mettre en pratique leurs connaissances) et de **reconnaître et valoriser l'engagement des étudiants par un diplôme** (valoriser les compétences hard skills de stratégie, communication, finance etc, les compétences soft skills d'autonomie, de prise de recul etc et permettre à la fois aux personnes inexpérimentées d'enrichir leur CV par la mission terrain adossée au DU et aux personnes expérimentées de valoriser leur expérience par une validation des acquis avec une reconnaissance de dispense).

Le DU comprend :

- 120h de cours théoriques en asynchrone
- 120h de mission terrain

L'étudiant qui finalise le DU obtient 24 crédits ECTS

Le DU peut être réalisé en un ou deux ans.

Cible du dispositif, périmètre d'application

À date : accessible à tous les étudiants ayant validés une inscription en L2 et aux étudiants en césure (Aix Marseille Université, IEP Aix en Provence et Ecole Centrale Marseille)

A terme : accessible à tous les étudiants ayant validés une inscription en L2 et aux étudiants en césure quel que soit l'établissement.

Ouverture en formation continue.

Contexte lors du lancement de la démarche

L'objectif du dispositif est de favoriser le développement d'initiative collective ou individuelle menée au sein d'une organisation avec un encadrement académique et un impact sociétal.

Ce DU était porté par la DEVE en central.

Il a été voté en CFVU le 6 avril 2023 et approuvé en CA le 20 juin 2023.

L'engagement étudiant permet de développer la citoyenneté et l'esprit d'ouverture, de favoriser le lien social et la prise de responsabilité. Il constitue un moment privilégié d'épanouissement personnel, de construction de soi et représente, à ce titre, un facteur important de bien-être et de réussite.

L'engagement étudiant s'inscrit dans le cadre des dynamiques plus larges de diversification des cursus, de développement de l'approche par compétences dans les formations universitaires, d'individualisation des parcours de formation et d'accompagnement à l'insertion professionnelle, de la reconnaissance des savoir-être professionnels qui ont par exemple été portés dans le cadre des « Nouveaux cursus à l'Université » (NCU) du troisième Programme d'investissement d'avenir.

Portage politique

VP Responsabilité Sociétale de l'Établissement et VP délégué à la vie Étudiante.

Facteurs de succès

La valorisation de l'engagement étudiant est portée par le Président d'amU depuis 2019 par l'intermédiaire de la mise en place des bonus avec le cadrage des activités pouvant donner lieu à bonification.

La création du DU émane d'une collaboration inter service – DEVE (aujourd'hui DVEC- DIRFOR), Cellule engagement étudiante – Dream U (projet France 2030) / CIPE

Un encadrement académique avec des référents par composante

Un portage politique du VP RSE et du VP délégué à la vie étudiante pour l'intégration de l'engagement au sein de chacune des composantes et pour une harmonisation future de la reconnaissance de celui-ci.

Facteurs de risques

- Ouverture du dispositif à la formation continue : seuil de rentabilité du DU
- Manque d'intérêt / attractivité du DU si le métier sous-jacent de chef de projet n'est pas identifié par les étudiants
- Absence de communication de la part des scolarités / composantes sur la valeur ajoutée du DU aux étudiants

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

- La recherche d'enseignants pour un DU porté en central et non en composante.
- La mise en œuvre administrative liée au DU (inscriptions des étudiants, maquettage sur les outils informatiques...).
- Le cadrage des modalités de dispense des modules et/ou de la mission terrain.

Quelles sont les forces du dispositif ?

- Sa transversalité.
- La multiplicité des engagements couverts / reconnus par le dispositif et l'impact sur le territoire.
- Les modalités de suivi du DU : asynchrone et en e-learning .
- Une valorisation unique dans les universités française mêlant outillage de gestion de projet et reconnaissance de l'expérience acquise.

Contextualisation du dispositif dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

La politique de la vie étudiante est intégrée dans le SDVE (schéma directeur de la vie étudiante)

De nombreuses actions ont été et sont encore menées à amU concernant, sans être exhaustif, la santé, les arts, la culture, le sport, la lutte contre toutes les formes de précarité, l'engagement étudiant, les conditions d'accueil des étudiants, le soutien aux associations étudiantes. La création au sein d'amU en janvier 2024 de la Direction de la Vie Étudiante et de Campus (DVEC) et d'une vice-présidence déléguée à la vie étudiante, tout comme l'intégration de la vie étudiante dans les axes prioritaires de la Fondation d'amU et dans la feuille de route stratégique 4.0 d'Amidex, sont des exemples de décisions récentes qui montrent l'importance qu'amU accorde aux questions et problématiques de vie étudiante. Le SDVE s'inscrit pleinement dans la démarche d'amU de mettre l'accent sur la responsabilité sociétale de l'établissement. Le SDVE a également des relations étroites avec le schéma directeur du handicap, avec la nouvelle offre de formation et avec d'autres projets ambitieux d'amU (IDeAL, Panorama, DREAM-U, TIGER, Essentiel...). Enfin, le SDVE est en cohérence avec le SDVE élaboré par la Région Sud et le Rectorat de région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'élaboration du SDVE est donc une nouvelle étape dans la politique de vie étudiante d'amU, afin de mieux structurer, coordonner et accompagner les nombreuses actions menées à amU en faveur de la vie étudiante.

L'un des axes stratégiques du schéma directeur est le fait de promouvoir l'engagement citoyen, artistique, culturel, environnemental et sportif des étudiants dans lequel on retrouve la valorisation de l'engagement lié au Diplôme d'Université engagement.

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

- Une équipe de 3 personnes pour piloter la création et le déploiement du DU.
- Un responsable de formation lui-même VP délégué à la vie étudiante.
- Un budget pluri annuel dédié au DU.
- Une plateforme en ligne AMETICE avec la collaboration d'un service pour la digitalisation des modules.

Partenaires quant à l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

IEP Aix en Provence et Centrale Marseille.

Nous travaillons également en lien avec les acteurs du monde socio-économiques.

Commentaires

Voici le référentiel de compétences :

Compétences	Crédits	ECUE
Identifier les enjeux de l'engagement	3 Ects	Connaître les Objectifs du Développement Durable
		Découvrir l'écosystème lié à l'engagement
Mission d'engagement	3 Ects	Quitus
Concevoir un projet d'engagement	3 Ects	Concevoir son offre, la positionner l'évaluer et la faire évoluer.
		Cadrer et structurer son projet
		Organiser et établir un budget prévisionnel pour un engagement sociétal
Mission d'engagement	3 Ects	Quitus
Promouvoir une action d'engagement	3 Ects	Communiquer auprès d'un grand public une action d'engagement
		Communiquer auprès des financeurs une action d'engagement
Mission d'engagement	3 Ects	Quitus
Gérer un projet d'engagement	3 Ects	Pilotage d'un projet (volet opérationnel)
		Gestion des ressources humaines, organiser et animer un projet sociétal
		Leadership collaboratif
Mission d'engagement	3 Ects	Quitus



Lien vers une présentation du dispositif :

- <https://www.univ-amu.fr/fr/public/programme-dengagement-etudiant>

Présentation du dispositif

Le dispositif est porté par une commission de reconnaissance et validation de l'engagement étudiant qui se réunit 2 fois par an sous la responsabilité de la direction multicampus de l'engagement étudiant. Etapes : reconnaissance / Aménagements Etudes / Valorisation : bulletins (notes et ECTS, bonus) – portfolio de compétences.

Elle garantit le déploiement de standards homogènes.

Cible du dispositif, périmètre d'application

Tout apprenant inscrits à Excelia.

Contexte lors du lancement de la démarche

Contexte stratégique : La promesse d'Excelia recouvre la pédagogie et l'extra pédagogique autour d'engagement réciproques entre l'établissement et les apprenants. La promesse sur le volet extra pédagogique est née de la réflexion sur l'organisation cible des campus et le besoin de garantir la meilleure expérience possible aux étudiants quel que soit le campus ou le programme. Elle est en cohérence avec les Valeurs P.H.A.R.E. d'Excelia (Partage, Humanisme, Audace, Responsabilité et Engagement).

Excelia est partenaire/partie prenante des différentes institutions politiques (CDA notamment) et universitaires (schémas locaux) sur ses territoires

Dans ce contexte, la Direction de l'engagement étudiant a pour mission est de déployer sur les 4 campus d'Excelia une stratégie de valorisation des engagements des étudiants et de garantir le niveau de satisfaction étudiants.

Elle a ainsi pour mission de concevoir et déployer :

- une offre de services garantissant une expérience étudiant en matière de vie sociale sur le campus, de vie associative, de santé et de bien-être au cours des études.
- les politiques et dispositifs d'accompagnement en matière de diversité et d'inclusion.
- faire de l'expérience étudiante une promesse distinctive d'Excelia Business School.

Raison d'être de la direction de l'engagement étudiant : incarner la promesse distinctive d'Excelia sur le volet extra-pédagogique en éveillant et responsabilisant une communauté d'étudiants conscients des défis évolutifs et aptes à bâtir des futurs durables

Portage politique

La condition sine qua non est de répondre à la promesse faite par l'école : permettre une mise en œuvre homogène de la promesse dans une optique 'One Excelia, Centraliser les marqueurs clés de l'ADN Excelia au sein d'une direction, Développer le sentiment d'appartenance Excelia.

Facteurs de succès

- Le respect des engagements réciproques entre institution et apprenants / une organisation structurée, impliquée au service des étudiants.
- Proposer une qualité de vie des campus avec une expérience positive et responsable au niveau individuel et collectif.
- Organiser et faciliter les expériences extra-pédagogiques épanouissantes en cohérence avec les obligations pédagogiques.
- Garantir l'expérience internationale de tous les apprenants.

Facteurs de risques

- Ne pas maintenir la satisfaction étudiante.
- Ne pas maintenir l'attractivité de l'établissement.
- Ne pas répondre aux marchés de l'emploi.

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Aucune si ce n'est le temps...

Quelles sont les forces du dispositif ?

- La création d'un pôle Citoyenneté, Inclusion et Diversité composée de 4 personnes.
- La création d'une commission de reconnaissance et de valorisation de l'engagement incluant la Faculté, les responsables pédagogiques et la direction de l'engagement.
- La création du Sénat Etudiant de la Business School implique les étudiants dans la stratégie d'Excelia (340 étudiants).
- La valorisation et l'accompagnement des projets entrepreneuriaux qui sont intégrés à cette direction.
- La valorisation de l'engagement : attestation d'engagement, bonus engagement, prix de l'engagement.

- Le suivi individuel des apprenants.
- L'existence d'un ERP facilitant le traitement des informations.

Contextualisation du dispositif dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

L'aboutissement de la reconnaissance et la valorisation de l'engagement interne, ADN d'Excelia : depuis 35 ans, création école : engagement associatif (parcours dédié), 20 ans Humacité et depuis 5 ans Climacité. Puis création en 2023 du Sénat étudiant (engagement insitutionnel – triple collège : délégués, ambassadeurs et responsables d'asso).

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

4 personnes temps plein (pour les 4 campus) , ERP mis à jour (équipe support 1 personne), accès à la pédagogie digitalisé et à des parcours pédagogique dédiée à l'engagement (co-construction avec la Faculté)

Partenaires quant à l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Tissu local : associations et clubs, institutions en lien avec l'engagement, université (Pépité, Suaps).

Commentaires

Septembre 2024 Création de la direction centralisée de l'Engagement – Année 24-25 : élaboration de la politique de reconnaissance et valorisation et des process.



Liens vers une présentation du dispositif :

- <https://www.excelia-group.fr/vie-etudiante/excelia-valorise-lengagement-etudiant>
- <https://www.excelia-group.fr/concilier-passion-et-etudes-avec-excelia>
- <https://www.excelia-group.fr/a-propos-dexcelia/le-blog-excelia/rse-et-developpement-durable/vers-un-avenir-durable>

Présentation du dispositif

L'université de Tours reconnaît l'engagement des étudiants au sein de différentes structures et pour diverses missions, et les valorise dans le cadre du cursus universitaire.

Les engagements éligibles sont les suivants :

- Les missions dans une association extérieure, ou dans une association étudiante de l'université ;
- Un rôle d'élu en tant que délégué de promotion au sein d'une licence de l'université ou d'une année d'étude en pharmacie ;
- Un rôle d'élu dans un conseil de l'université ou dans une collectivité territoriale ;
- Une mission de volontariat en service civique, sapeur-pompier volontaire, réserviste.

A NOTER : *Un même engagement ne peut faire l'objet que d'une seule reconnaissance au cours de leur cursus universitaire.*

Cible du dispositif, périmètre d'application

Seuls les étudiants de Licence 2 et de Licence 3 en filières générales, ainsi que les étudiants de Pharmacie (2ème à 6ème année) sont autorisés à demander la reconnaissance de leur engagement.

Contexte lors du lancement de la démarche

Dans le cadre de la réforme interne de nos UEO en 2017 et de la circulaire de la même année relative à la reconnaissance de l'engagement des étudiants, le service de la vie étudiante de l'UT a proposé une offre aux étudiants engagés. Le choix à Tours ayant été de proposer des « CERCIP », l'UE CERCIP engagement bénévole a alors été créée à la rentrée de septembre 2017 sous une forme embryonnaire.

Ce dispositif repense et remplace plusieurs dispositifs préexistants au sein de l'université, afin d'uniformiser les pratiques. Il existe toutefois d'autres formes de reconnaissance d'engagement dans certaines filières comme à Polytech.

Les CERCIP Engagement Bénévole ont existé à l'université de Tours sous diverses formes, modalités et appellations depuis le début des années 2000.

En parallèle, l'établissement a construit son schéma directeur ASTEC (Agenda Stratégique de l'université

de Tours pour la Vie Étudiante et de Campus), dans lequel la valorisation de l'engagement étudiant occupe une place importante. L'offre CERCIP engagement bénévole a évolué au cours des dernières années.

L'offre de missions au sein d'association et/ou collectivités du territoire, telle qu'on la connaît aujourd'hui via un catalogue numérique, existe donc depuis 6 ans.

Portage politique

Ce dispositif est porté politiquement par les VP en charge de la vie étudiante et plus globalement par l'établissement.

Facteurs de succès

Le dispositif a fait l'objet d'une importante communication par l'ensemble des personnels de l'université.

Les emplois du temps ont été adaptés (un créneau est banalisé, le jeudi après-midi) pour la quasi-totalité des formations concernées. (cf. <https://www.univ-tours.fr/formations/competences-engagement-reflexions-citoyennes-et-pratiques-cercip>).

N.B. pour les CERCIP engagement bénévole, il n'existe aucun cours en présentiel dans la mesure où l'engagement a soit déjà été réalisé soit reste à réaliser au cours du semestre au sein de structures qui définissent leur propre planning.

Par ailleurs, un accompagnement est proposé aux étudiants concernés. (cf. <https://sve.univ-tours.fr/dialog/projet-citoyen-et-campus>). Ce volet des CERCIP engagement bénévole, proposé depuis la rentrée 2024 est en phase de test et, à ce jour, n'a touché aucun étudiant. Une réflexion est en cours quant à la pertinence de maintenir ce volet qui n'a aucune incidence financière ou organisationnelle.

Facteurs de risques

Le dispositif étant uniquement proposé dans le cadre de l'unité d'enseignement CERCIP, l'ensemble des étudiants de l'université de Tours n'a, à ce jour, pas accès à la valorisation de leur engagement. La mise en place en L2 d'un nouveau cours relatif aux enjeux de la transition écologique et sociale, cours obligatoire, a réduit le nombre de candidats à ce CERCIP (mais aussi aux CERCIP activités sportives et activités culturelles).

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

L'offre CERCIP étant relativement large et protéiforme, les étudiants peuvent également choisir de remplacer la valorisation d'engagement par une pratique sportive, artistique ou culturelle. Là où cette UE est obligatoire (ce qui n'est pas le cas dans toutes les maquettes d'enseignement), elle est au choix de l'étudiant et, de fait, il existe une concurrence entre CERCIP. Des CERCIP d'une autre nature comme celles proposées aux sportifs de haut et de bon niveau ou aux artistes peuvent être préférées.

Quelles sont les forces du dispositif ?

Une valorisation juste et appréciée des implications et engagements de nos étudiants, leur permettant de dégager du temps dans leur emploi du temps étudiant pour s'y consacrer sans se surcharger.

Contextualisation du dispositif dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

Il s'agit d'un dispositif de reconnaissance de l'engagement étudiant.

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

1 agent BIATSS à temps plein (qui travaille aussi sur les services civiques et participe aux projets transversaux du service vie étudiante).

En matière de logistique, nous utilisons depuis 2023 la plateforme IDCITY.

Ce dispositif ne nécessite pas de budget particulier en dehors de la masse salariale et de cette plateforme. La communauté enseignante n'est pas sollicitée dans le cadre de cette UE particulière. Nous ne rencontrons donc à ce jour aucune réticence de sa part.

Partenaires quant à l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif

Les associations du territoire.

Commentaires

Ce dispositif rencontre un vif succès depuis sa création avec une montée en puissance progressive et un développement fort des partenariats. Une réforme interne intervenue en 2024 dans le cadre de la nouvelle offre de formation a eu pour effet de rendre les CERCIP optionnelles pour les étudiants de L2 remplacées par un enseignement obligatoire relatif à la transition écologique et sociétale, ce qui a divisé par deux la population étudiante concernée, entraîne de facto une réduction des inscriptions en CERCIP. L'ensemble des propositions CERCIP (sport, pratique culturelle, etc.) a naturellement été affectée par cette réforme.



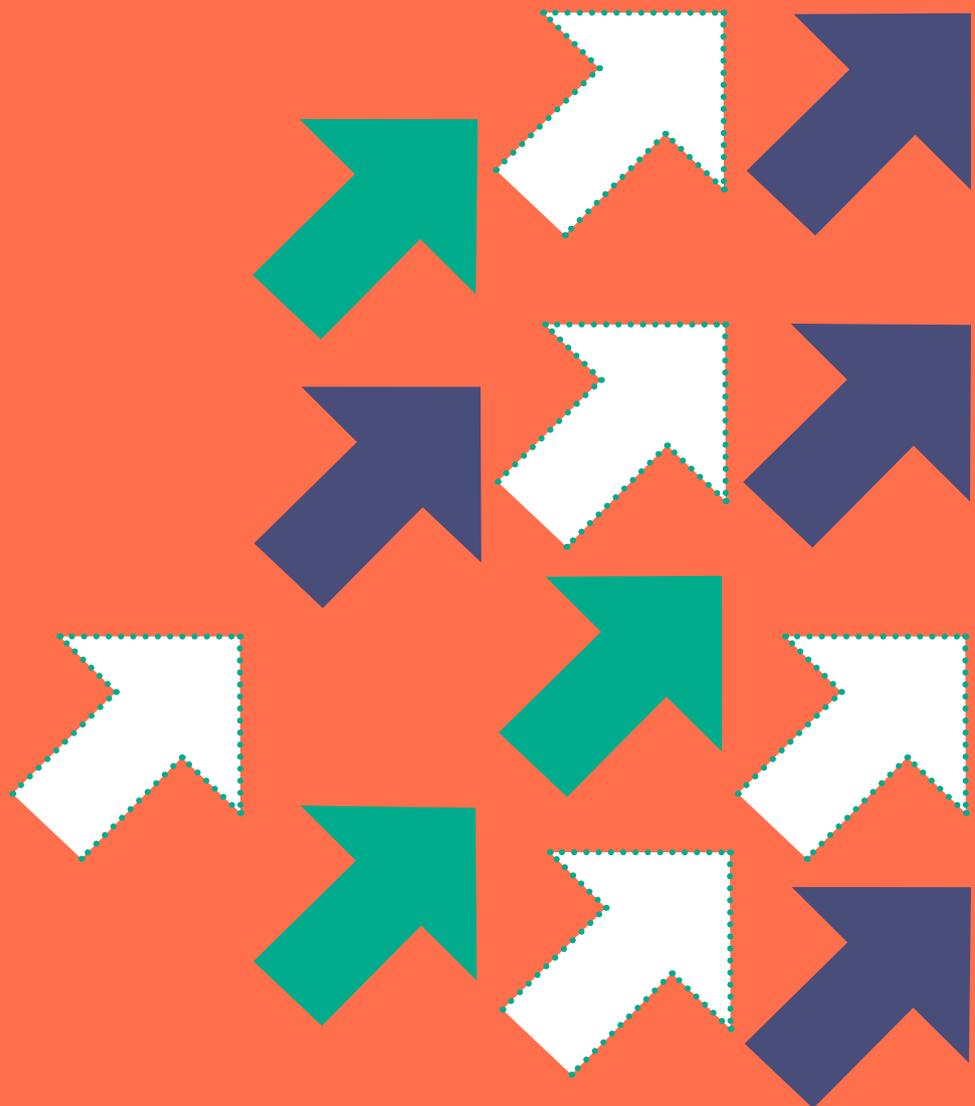
Liens vers une présentation du dispositif :

- <https://sve.univ-tours.fr/dialog/reconnaissance-eb>

3.

FICHES DE BONNES PRATIQUES

relatives à des référentiels de
compétences



*Ces fiches sont des exemples de ce qui peut être fait dans certains établissements.
Certaines d'entre elles reprennent ce qui a été présenté lors du séminaire national sur l'engagement étudiant du 4 juin 2024 dont les présentations sont disponibles sur ce lien.
Elles peuvent ainsi être source d'inspiration pour les autres établissements
Elles n'ont pas vocation à dire ce qui doit ou ne doit pas être fait.*

Table des matières

1. UFR des Sciences de Santé et du Sport (UFR3S) – Université de Lille

Référentiel : Référentiel de compétence des tuteurs – p. 81

2. Université de Lille

Référentiel : Valorisation de l'engagement étudiant dans une activité de tutorat pédagogique dans une démarche d'approche par compétence (APC) – p. 83

3. Université de Picardie Jules Verne

Référentiel : RECTEC – p. 87

4. Alliance Paris Lumières : Université Paris 8 et Paris Nanterre

Référentiel : Référentiel So Skilled – Volet Engagement Étudiant (en cours d'élaboration) – p. 88

5. Université Jean Monnet (Saint-Étienne / Roanne)

Référentiel : Grille des compétences dans le cadre de la valorisation de l'engagement associatif – p. 91

6. Université La Rochelle Université

Référentiel : Référentiel de compétences de l'étudiant.e engagé.e – p. 93

7. Université de Lorraine

Référentiel : Référentiel de compétences de l'ingénieur ENSIC – p. 95

8. Université de Bordeaux

Référentiel : Acquis d'apprentissage - Compétences transversales : notice et grilles – p. 96

9. Centrale Lyon

Référentiel : Ingénieur généraliste centralien – p. 98

Présentation du référentiel

Le référentiel s'articule autour de quatre domaines de compétences essentiels pour les tuteurs : former, communiquer, accompagner et agir avec professionnalisme. S'inscrivant dans le cadre du projet CoRPUS, ce référentiel a pour objectif de renforcer les compétences des tuteurs afin d'optimiser la réussite des étudiants en LAS.

Ce référentiel propose des formations par niveau (débutant, intermédiaire, expert), adapté aux différents fonctionnements des universitaires partenaires du projet. Toutes ont été déposées de manière asynchrone sur la plateforme afin de permettre aux étudiants de se former en toute autonomie et de recevoir leur badge Moodle personnel, garantissant de leur niveau de compétences dans la pratique du tutorat.

Cible du référentiel périmètre d'application

Le référentiel de compétence des tuteurs a été élaboré dans le cadre du projet CoRPUS au sein des établissements partenaires UFR3S/ULille, ICL et UPHF dont la principale mission était de développer et/ou renforcer les dispositifs de tutorat de LAS des 3 établissements. Pour renforcer l'attractivité des étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} année de santé à s'engager dans le tutorat, un référentiel de compétence a été réalisé pour répondre aux besoins de formation des étudiants souhaitant s'engager dans le tutorat. Bien qu'initialement conçu pour répondre aux besoins spécifiques des tuteurs de LAS, ce référentiel de compétences présente une nature transversale. Il peut ainsi s'appliquer à un public plus large, englobant les étudiants de licence 2 et de master, toutes composantes confondues.

Contexte lors du lancement de la démarche

L'élaboration de ce référentiel répond à un double objectif. D'une part, il constitue un livrable attendu dans le cadre du projet CoRPUS.

D'autre part, il s'aligne avec la politique universitaire actuelle visant à valoriser l'engagement étudiant.

Portage politique

Le portage politique s'est fait essentiellement dans le cadre du projet CoRPUS, au niveau local par les

3 établissements impliqués dans le projet, l'UFR3S et l'université de Lille (porteur du projet), l'institut catholique de Lille et l'université polytechnique des hauts de France ; et au niveau national, par la DGESIP.

Facteurs de succès

La création d'un groupe de travail regroupant des ingénieurs pédagogiques des 3 établissements et la collaboration étroite avec les VP Tutorat¹ des 3 établissements a facilité l'implémentation du référentiel dans chaque établissement. Cette approche participative a permis d'identifier et de définir les compétences essentielles, et de proposer des formations spécifiques, par niveau, en tenant compte des besoins spécifiques et des pratiques propres à chaque établissement.

L'accès asynchrone des formations sur la plateforme moodle CoRPUS permet aux étudiants de se former en toute autonomie et de valoriser leur formation en recevant un leur badge Moodle personnel, garantissant de leur niveau de compétences dans la pratique du tutorat.

¹: Les VP tuteurs sont les vices-présidents en charge du tutorat au sein des associations étudiants co-porteuses, ce sont des étudiants qui ont été eux mêmes tutorés en PASS pour le VP-tutorat PASS et en LAS-1 pour le VP tutorat LAS1 et 2 (en 2A de santé), ils sont en général en 3^{ème} année de santé quand ils prennent cette responsabilité.

Facteurs de risques

La mise en œuvre de ce référentiel dans le cadre du projet n'a pas rencontré d'obstacles majeurs. Néanmoins, la vigilance est de mise lors de son élaboration afin d'éviter de définir des compétences déconnectées de la réalité du terrain vécue par les tuteurs. C'est pourquoi un travail de co-construction avec les acteurs concernés s'avère indispensable.

Utilité/visibilité du référentiel de compétence par les tuteurs et suivi des formations ne sont pas encore optimal. Il faut veiller à ce que ce dispositif soit inclus dans la validation des ECTS dans le cadre de la valorisation du tutorat.

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre du référentiel ?

L'élaboration d'un référentiel adapté s'est avérée complexe en raison du fonctionnement disparate des dispositifs de tutorat des différents établissements. Cette variété de fonctionnement a mis en lumière la nécessité de développer un ensemble de compétences transversales.

Quelles sont les forces du référentiel ?

Le référentiel met en avant les domaines de compétences essentiels à la fonction de tuteur. Il a été élaboré en tenant compte des pratiques existantes et des besoins de formation spécifiques des tuteurs. Ce référentiel repose également sur l'identification de compétences répertoriées dans le dispositif de formation des tuteurs proposé par le MOOC "Je suis tuteur dans l'enseignement supérieur" de Fun Mooc.

Contextualisation du référentiel dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

Le référentiel et les formations proposées disponibles sous format numérique sur Moodle permettent l'obtention d'open badge Moodle permettant de valoriser les compétences acquises et de valider

des ECTS relatif à la pratique du tutorat au sein de 3 établissements.

Dans le cadre du projet LIBEL'UL (Licence inclusive au Bénéfice des Étudiants de L'Université de Lille, 12,6 Millions d'euros, 2023-2032, Initiative ExcellencES) obtenu par l'université de Lille en 2023 qui vise à renforcer l'accompagnement des étudiants tout au long de leur 1er cycle de licence, ce référentiel pourrait être utilisé et adapté.

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du référentiel

Le dispositif a été développé par le groupe de travail projet CoRPUS, composé d'ingénieurs pédagogiques des trois établissements concernés ainsi que de la community manager. Ce groupe a bénéficié de la contribution active des VP tuteurs.

Partenaires quant à l'élaboration et la mise en œuvre du référentiel

- UFR3S et Université de Lille
- Institut Catholique de Lille
- Université Polytechnique des Hauts de France

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES DES TUTEURS



Lien vers une présentation du dispositif :

- Plateforme numérique CoRPUS – Tutorat Santé : <https://corpus.u-hdf.fr>

Référentiel : Valorisation de l'engagement étudiant dans une activité de tutorat pédagogique dans une démarche d'approche par compétence (APC)

Présentation du référentiel

Nous présentons, dans cette fiche, différentes manières d'intégrer l'engagement étudiant à des référentiels organisés en approche par compétences. Le cadrage considéré est celui en place à l'université de Lille qui s'appuie sur l'approche de Tardif, Poumay & Georges (2017, 2022). Le parti est ainsi pris, ici, de ne pas travailler à partir de compétences transversales mais plutôt d'ancrer les compétences identifiées dans les contextes dans lesquels elles s'expriment et d'en dégager des apprentissages essentiels. Pour illustrer le propos, nous prenons pour exemple la compétence « tutorer un pair », visant à valoriser l'engagement d'étudiants dans des activités de tutorat méthodologique ou disciplinaire.

Compétence visée : tutorer un pair étudiant

Famille de situation :

Tutorat universitaire auprès d'étudiants d'un niveau d'étude inférieur en présence et/ou à distance

Critères d'évaluation dans la mise en œuvre de la compétence :

- en proposant des situations pédagogiques adaptées au regard des besoins et des difficultés identifiées
- en faisant des feedbacks formatifs soutenant la motivation des étudiants
- en favorisant et formalisant la progression du tuteuré

- en tenant compte de ses contraintes (disponibilités, environnement de travail, etc.)
- en instaurant un climat de travail propice à l'apprentissage

Principaux apprentissages :

- scénariser et animer des séances pédagogiques
- identifier et comprendre les besoins pour construire une séquence d'apprentissage
- adapter son discours en fonction des connaissances et besoins des étudiants
- identifier et utiliser des ressources pédagogiques appropriées
- assurer un climat d'apprentissage bienveillant
- relayer les informations des services de l'université
- être à l'écoute, assurer la confidentialité des échanges
- faire preuve d'autonomie, d'adaptabilité, (prendre des initiatives)
- faire évoluer ses pratiques et les pratiques des autres tuteurs

Perspectives d'intégration de cette activité dans les parcours de formation (exemples fictifs) dans le cadre de la prochaine offre de formation :

Exemples de cas

Cas n°1 : intégration curriculaire dans une activité de mise en situation (AMS) au sein d'un parcours de formation

L'activité « tutorer un pair » est alors intégrée à une des compétences de la formation comme un élément constitutif du Bloc de connaissance et de compétence (BCC). Exemple :

Semestre 4	ECTS	Modalités de contrôle des connaissances et des compétences
BBC 1 - Agir dans des contextes éducatifs	12	
Concepts fondamentaux en didactique		Contrôle terminal
La motivation en contexte d'apprentissage		Contrôle continu intégral
AMS : Tutorer un pair		

Dans ce cas, l'activité de tutorat n'est pas identifiées comme un engagement mais est une activité intégrée au programme de formation.

Cas n°2 : intégration curriculaire dans une unité d'enseignement libre « projet de l'étudiant » au sein du parcours de formation

Semestre 4	ECTS
BCC 4 – Construire son projet professionnel et personnel	6
UE PE - Tutorer un pair	3
Langues	3

L'étudiant fait ici le choix de s'engager dans le tutorat dans le cadre d'un enseignement libre du projet étudiant. Cette activité peut alors s'inscrire dans le dispositif du service learning, expérimenté à l'université de Lille. Ce dispositif d'enseignement-apprentissage associe apprentissages académiques, expérience pratique et service rendu à la communauté – universitaire ici. Il s'agit de permettre aux étudiants de participer au développement de la vie de campus et à l'amélioration des conditions de vie, d'étude et de travail en leur donnant une occasion de s'investir dans un projet utile à la communauté universitaire. À travers cette action, ils développeront, dès le premier cycle, une expérience et des compétences, qui, certifiées, contribueront à favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

Cas n°3 : valorisation additionnelle au parcours de formation (type micro-certification)

- **Attribution de la certification :** À partir d'une analyse de ses activités de tutorat, l'étudiant montrera sa maîtrise des exigences attendues dans la mise en œuvre de la compétence. Il s'appuiera sur un dossier rassemblant des traces concrètes objectivant son discours (performances d'étudiants, scénarios de séances pédagogiques, échanges anonymisés avec des apprenants, ...).
- **Modalité :** soutenance orale ou écrit réflexif
- **Nombre minimum d'heures de tutorat assurées pour pouvoir prétendre à la certification :** 20 heures (fournir les attestations)
- **Échelle d'évaluation :** acquis / non acquis

Cible du référentiel périmètre d'application

Étudiants de licence et de master

Contexte lors du lancement de la démarche

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet LIBEL'UL – ANR France 2030 qui vise à soutenir la réussite des étudiants de premier cycle à l'Université de Lille.

L'université de Lille est implantée dans une région très peuplée dont les indicateurs sociaux et régionaux ne sont pas favorables (le taux de chômage est supérieur à la moyenne nationale et le taux de pauvreté est le plus élevé de France métropolitaine). Si le territoire et l'université accueillent une des plus grandes proportions d'étudiants de premier cycle de France, il n'en demeure pas moins que le taux de passage en deuxième année (43,2% en 2020) et celui de la réussite en trois ans (29,1%) sont inférieurs aux moyennes nationales (respectivement 53,5% et 31,5%) et ce alors même que le besoin d'expertises et de compétences pour accroître le développement régional est fort.

Interrogés lors d'une consultation de grande ampleur les étudiants remontent notamment :

- une difficulté, sensible tout au long du premier cycle, à construire leur projet personnel et professionnel
- des difficultés d'ordre psychologique, qui nuisent aux apprentissages et à la réussite
- un décalage entre l'organisation du premier cycle, les pratiques pédagogiques et leurs attentes
- une éco-anxiété majeure, renforcée par l'accélération des mutations technologiques, climatiques ou sociales

Par ailleurs, 33% des étudiants ont un travail rémunéré (24% en L1, 39% en L3). Pour 59,1% d'entre eux cet emploi est indispensable pour vivre ou/ et étudier. 46,2% des étudiants qui travaillent considèrent que cet emploi a eu un impact négatif sur leurs études, car il génère de la fatigue et du stress.

Portage politique

Vice-présidence Formation et Vice présidence Vie étudiante

Facteurs de succès

Plusieurs éléments ont permis le succès du dispositif

- Soutien politique fort du projet
- Mise en œuvre de l'approche par compétences dans l'ensemble des parcours de formation
- Approche pédagogique soutenant la conscientisation des compétences développées
- Accompagnement de la Direction d'Appui à la Pédagogie et à l'Innovation
- Expérimentation à petite échelle permettant les ajustements « au fil de l'eau »

Facteurs de risques

- Difficultés logistiques : densité des emplois du temps des étudiants, saturation de l'occupation des salles d'enseignement sur les campus
- Question de la rémunération des étudiants dans le cadre d'activités intégrées au programme de formation
- La posture réflexive est difficile pour les étudiants qui n'y sont pas habitués
- Effectifs des étudiants dans les dispositifs
- Nécessité d'un outil numérique unique permettant à l'étudiant tant de valoriser ses expériences extracurriculaires et de certifier les compétences visées par la formation

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre du référentiel ?

Les principales difficultés sont liées aux contraintes logistiques et aux effectifs des étudiants dans ces dispositifs (notamment en premier cycle).

Détail des difficultés rencontrées par les porteurs de dispositifs de tutorat (enquête 2023/2024) :

- Faire coïncider les emplois du temps des tuteurs et des tutorés : 87,10 %
- Faible assiduité des tutorés : 67,74 %
- Abandon des tutorés : 51,61 %
- Insuffisance du vivier de candidats : 35,48 %
- Complexité de la démarche de recrutement des tuteurs : 32,26 %
- Complexité de la prise de rendez-vous de tutorat pour les étudiants : 29,03 %
- Salaire des tuteurs peu attractif : 22,58 %
- Manque de ressources pédagogiques : 9,68 %
- Autre : 9,68 %

- Insuffisance du niveau des candidats : 6,45 %
- Abandon des tuteurs : 3,23 %
- Retours négatifs de la part des tutorés : 3,23 %
- Faible assiduité des tuteurs : 0,00 %

Les porteurs de dispositifs rencontrent des difficultés à trouver des tuteurs dont les horaires concordent avec ceux des tutorés (87,10%). L'assiduité des tutorés est un autre enjeu.

Quelles sont les forces du référentiel ?

Le référentiel est lisible et clair pour les étudiants qui se l'approprient aisément et s'y réfèrent tout au long de l'activité pédagogique.

C'est un élément permettant de structurer la conscientisation du développement des compétences par les étudiants.

Contextualisation du référentiel dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

L'Université de Lille attache une grande importance à l'engagement étudiant, en reconnaissant que cet engagement est crucial pour la formation personnelle et professionnelle des étudiants. Il est intégré à la vie universitaire à travers plusieurs initiatives et dispositifs visant à encourager les étudiants à s'investir dans divers domaines, comme les associations étudiantes, les projets de bénévolat, les événements culturels et sociaux, la vie de campus, ou encore la participation à des projets de développement durable.

L'engagement étudiant à l'Université de Lille se traduit également par des programmes qui favorisent le développement de compétences extra-académiques, comme le leadership, le travail en équipe, la gestion de projet, et l'organisation d'événements. Ces expériences enrichissent le parcours universitaire des étudiants tout en les préparant à leur insertion professionnelle. L'université est fortement engagée dans le déploiement de l'approche par compétences (APC) avec des enjeux pluriels :

1. développer les capacités d'agir des apprenants au sein des parcours de formation
2. soutenir l'engagement et la motivation des étudiants dès le premier cycle
3. accompagner les étudiants dans la conscientisation des compétences développées et des apprentissages réalisés
4. renforcer l'insertion professionnelle des étudiants.

L'engagement étudiant est vu comme un élément clé du développement global des étudiants à l'Université de Lille, avec un soutien institutionnel fort et une grande diversité d'opportunités pour les étudiants

qui souhaitent s'investir dans la vie universitaire et au-delà. Couplée à la démarche d'approche par compétences, la politique de valorisation de l'engagement étudiant intègre la construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant dans les parcours de formation.

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du référentiel

Moyens humains :

- Mobilisation d'enseignants dans les composantes impliquées
- Mobilisation de conseillers et ingénieurs pédagogiques pour la formation des étudiants tuteurs

Moyens logistiques :

- Aménagement et équipement d'espaces pédagogiques facilitant le travail en groupe, en mode projet pour apporter une réponse à l'offre

Commentaire

Profil des étudiants tutorés en 2023/2024* (923 étudiants tutorés)

- Étudiants de 1^{re} année : 77,42 %
- Étudiants de 2^e année : 32,26 %
- Étudiants "oui, si" : 25,81 %
- Étudiants boursiers : 12,90 %
- Étudiants internationaux : 9,68 %
- Étudiants ayant réalisé un test de positionnement : 6,45 %
- Autre : 19,35 %

La majorité des dispositifs étudiés ici (plus de 80%) proposent le tutorat sous une forme volontaire. Ce sont les étudiants qui choisissent de s'y inscrire. Le tutorat bénéficie principalement aux étudiants de 1^{re} année (77,42%).

Besoins exprimés par les tuteurs*

- Besoin de contenus pédagogiques : 32,26 %
- Soutien dans l'accompagnement des tutorés : 12,90 %
- Besoin d'informations complémentaires sur le tutorat : 9,68 %
- Besoin de formation : 3,23 %
- Besoin de plus d'heures de tutorat : 3,23 %
- Autre : 3,23 %
- Besoin d'outils numériques : 0,00 %
- Besoin de mettre les tuteurs en relation entre eux : 0,00 %

On remarque que 32,26% des besoins exprimés par les tuteurs sont d'ordre pédagogique, 12,9% des besoins remontés concernent le soutien dans

l'accompagnement des tutorés. 61,29% des porteurs de dispositifs souhaiteraient une valorisation des compétences acquises dans leur expérience de tutorat.

Modalités de valorisation envisagées et souhaitées par les tuteurs*

- Délivrance d'une attestation au tuteur : 58,06 %
- Communication et valorisation auprès des pairs : 32,26 %
- Crédits ECTS (via une UE de valorisation de l'engagement, par exemple) : 32,26 %
- Lettre de recommandation : 25,81 %
- Open badge : 19,35 %
- Autre : 3,23 %

La délivrance d'une attestation, ou d'une micro certification additionnelle à la formation est la modalité la plus plébiscitée. La reconnaissance des pairs et la valorisation dans le parcours de formation (par des crédits ECTS arrivent ensuite).

Perspectives d'amélioration du dispositif selon les porteurs enseignants*

- Meilleur ciblage des tutorés : 51,61 %
- Proposer davantage de ressources de méthodologie : 45,16 %
- Améliorer la reconnaissance des tuteurs : 45,16 %
- Proposer ou améliorer la formation des tuteurs : 41,94 %
- Proposer davantage de ressources disciplinaires : 19,35 %
- Améliorer le suivi des tuteurs : 12,90 %
- Meilleure définition des missions du tuteur : 9,68 %

Un peu plus de la moitié des porteurs notent le meilleur ciblage des tutorés comme première piste d'amélioration (51,61%), suivi à 45,16% de la proposition de plus de ressources sur des méthodes de travail ainsi qu'une amélioration de la reconnaissance des tuteurs. La formation des tuteurs est plébiscitée par 41,94% des porteurs.

* Résultats d'une enquête réalisée en 2023/2024 par Sylvie Muller et Yasmina Allag, Direction d'appui à la pédagogie et à l'innovation, Université de Lille



Lien vers une présentation du dispositif :

- <https://dapi.univ-lille.fr/formation-des-tuteurs/>

Présentation du référentiel

Référentiel organisé en douze compétences regroupées autour de quatre pôles pour mesurer le degré d'autonomie et de responsabilité des individus en matière d'organisation, de communication, de capacité d'actions et de développement personnel. Chacune de ces compétences est déclinée en quatre niveaux qui reprennent les quatre premiers niveaux du CEC (Cadre européen des compétences).

Cible du référentiel périmètre d'application

Etudiants de licence, BUT ou Master (semestres pairs).

Contexte lors du lancement de la démarche

- Réponse aux besoins des étudiants du territoire, très souvent salariés pour financer leurs études.
- Réponse aux besoins des étudiants de reconnaissance dans le cadre de sortie de covid (estime de soi).
- Nombre croissant d'étudiants aidants.
- L'UE permet de dégager du temps (UE sans heure de cours).

Portage politique

VP Vie Étudiante.

Facteurs de succès

Communication par les associations étudiantes, par les services de la DVEC (RS, mail, site)

Facteurs de risques

- L'absence d'heures de cours : pas de rémunération prévue des enseignants pour évaluer.
- Repose sur 1 personne engagée, et des collègues volontaires qui tentent l'expérience.

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre du référentiel ?

Lier les compétences au diplôme préparé par l'étudiant peut manquer pour certains engagements.

Autre difficulté : adapter l'évaluation à la nature de l'engagement. Les licences étant évaluées par des notes, il a fallu « traduire » la maîtrise de compétences par une note chiffrée.

Quelles sont les forces du référentiel ?

Les différents niveaux de maîtrise sont très détaillés et explicités, permettant une auto-évaluation par l'étudiant, ainsi qu'une mesure du chemin qu'il peut encore parcourir.

Contextualisation du référentiel dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

Le référentiel de compétences RECTEC, mis en place dans le cadre de l'UE engagement, s'inscrit au cœur d'une refonte totale des enseignements de licence en approche par compétences à l'UPJV, grâce au projet NCU LCeR.

De plus, d'un point de vue pratique, le dispositif Nautilus vise à proposer des modules de formation entièrement en approche par compétences. C'est ainsi que le RECTEC a pris toute sa place dans le module de formation : chaque activité est taggée selon une ou plusieurs compétences, et stratégies cognitives (taxonomie de bloom). Ceci permet à chaque étudiant, quelles que soient ses marques d'apprentissage, d'évoluer sur les compétences du RECTEC.

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du référentiel

1 IGP pour la maintenance du module Nautilus



Lien vers une présentation du dispositif :

- <https://rectec.ac-versailles.fr/wp-content/uploads/sites/135/2021/09/referentiel.pdf>
- https://rectec.ac-versailles.fr/wp-content/uploads/sites/135/2021/09/RECTECA3_table_v4.pdf

Présentation du référentiel

Le référentiel So Skilled est un référentiel de développement des compétences transversales commun aux formations de licences.

A travers les actions du NCU So Skilled, l'objectif est de modifier structurellement l'offre de formation du 1er cycle de Licence afin que les cursus académiques concilient savoirs disciplinaires et compétences transversales. Un socle de compétences So Skilled a été élaboré durant la 1ère phase dans une démarche de recherche-action portée par une équipe pluridisciplinaire d'enseignants-chercheurs, de professionnels et d'ingénieurs pédagogiques ou en charge de l'insertion professionnelle.

Le socle de compétences So Skilled! est le résultat d'un processus de recherche autour d'une acception volontairement large des "soft skills" (compétences fondamentales et transversales) en cohérence avec la dominante SHS des universités. Il est structuré en 5 blocs de compétences

- Se connaître et construire sa trajectoire
- Agir et travailler avec méthode et autonomie
- Exercer son expertise
- S'exprimer et communiquer
- Interagir

Un groupe de travail travaille depuis deux ans à l'articulation entre ce référentiel commun et la spécificité de l'engagement étudiant afin de permettre d'évaluer les compétences transversales développées au sein de ces expériences engagées.

Les deux universités, Paris 8 et Paris Nanterre, développent des dispositifs s'appuyant sur la valorisation d'engagements étudiants divers, solidaires et entrepreneuriaux au sein des formations (valorisation en ECTS) ou portés par les services de l'université (bonus au diplôme). Un groupe de travail nommé « Expériences Engagées et Compétences Transversales », dont les membres ont été sollicités dans la continuité d'un premier projet visant l'identification des compétences transversales dans les deux universités s'inscrit à présent dans les orientations portées par le ministère de l'enseignement supérieur relatives au soutien des initiatives étudiantes (décret du 23 mars 2022).

Cible du référentiel périmètre d'application

32 000 étudiants de Licence des deux établissements.

Contexte lors du lancement de la démarche

So Skilled met en œuvre un écosystème complet d'acquisition et de valorisation des compétences transversales pour soutenir les réussites étudiantes et répondre aux défis sociétaux du XXIème siècle.

- **Étape 1 :** Une offre de formation 2020-2026 (LMD4) qui acte la formation obligatoire aux compétences transversales pour tous les étudiants dès la 1ère année de Licence et structure sur le long terme l'acquisition des compétences transversales et fondamentales.
- **Étape 2 :** La construction et déploiement des EC, libres ou à choix, ciblés sur une ou plusieurs compétences et des EC de valorisation de l'expérience et de l'engagement étudiant pour accompagner la personnalisation des parcours. Ces EC, construits par l'implication volontaire croissante d'enseignants et d'équipes pédagogiques autour de problématiques sociétales variées, ont touché des effectifs plus modestes mais ont permis d'expérimenter des pratiques pédagogiques et la complémentarité des compétences transversales et disciplinaires.
- **Étape 3 :** Des dispositifs et outils pour accompagner les réussites étudiantes et permettre à l'étudiant d'être acteur de sa formation aux compétences transversales (auto-test de positionnement, outil de conscientisation et d'auto-évaluation des compétences acquises dans le cadre d'une expérience engagée ou entrepreneuriale, contrat pédagogique amélioré, etc.)
- **Étape 4 :** La construction de l'offre de formation LMD5 généralisant les enseignements disciplinaires qui mobilisent et renforcent les compétences transversales dans un contexte disciplinaire spécifique.

Sur le volet ENGAGEMENT :

- Juin 2023 – Mai 2024 : Retour d'expérience et analyse de l'existant.

- Mai à septembre 2024 : Réflexion sur les compétences fléchées par les dispositifs
- Nov.-Déc. 2024 : Rédaction d'un cahier des charges pour la mise en place de micro-formations à destination des tuteurs de l'engagement, des partenaires associatifs et des enseignants-chercheurs.
- Sept 2024 – Juin 2025 : Création de ressources pédagogiques permettant de repérer, d'explicitier et d'évaluer les compétences transversales du socle So Skilled qu'un.e étudiant.e peut acquérir par l'expérience solidaire et engagée (avec le projet de revisiter la charte d'engagement UP8 avec une référence à So Skilled).
- Septembre 2025 : Phase d'expérimentation des outils à plus grande échelle avant l'entrée en vigueur du LMD5 (septembre 2026)

Portage politique

Le projet So Skilled « Soft skills, expériences étudiantes et prérequis tout au long de la vie », initialement porté par la COMUE Paris Lumières (UPL), est déployé conjointement par l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis (UP8), l'Université Paris Nanterre (UPN) et l'INSEI.

Facteurs de succès

L'expérience et l'engagement étudiant contribuent à l'enrichissement des parcours individuels des étudiant.e.s, mais aussi au développement de partenariats forts entre les universités, leurs territoires d'implantation et leurs acteurs. Les expériences et engagements extracurriculaires étudiants sont reconnues au sein des diplômes par des modules dédiés, créés ou labellisés par So Skilled. Depuis 2019, ils ont permis à 2 313 étudiant.e.s engagés dans des activités solidaires et citoyennes, et une centaine d'étudiant.e.s entrepreneurs de valoriser leurs compétences.

La diversité des dispositifs et des situations d'apprentissage est une chance pour l'offre de formation, mais peut constituer un émiettement des outils et des compétences visées. Le référentiel So Skilled permet d'offrir un cadre commun à ces expériences pédagogiques en Licence. L'enjeu est de pouvoir changer d'échelle en termes d'étudiants visés sans perdre la qualité de l'accompagnement et de l'évaluation (d'où la réflexion sur un dispositif hybride) et de mieux valoriser les compétences transversales acquises dans les formations disciplinaires. La recherche-action pilotée par François Le Clère (P8) et Florence Bourgoïn (UPN) vient en appui aux dispositifs pour permettre leur évaluation et le développement d'une démarche qualité.

Facteurs de risques

La valorisation de l'engagement étudiant constitue une décision pédagogique et politique forte d'université qui donnent de l'importance à l'action collective et à la solidarité. Le référentiel risque de survaloriser le développement des compétences individuelles au détriment des compétences collectives.

Des questions se posent sur les attendus en termes d'évaluation entre conscience sociale et compétences par exemple. Le bloc de compétences Exercer son expertise pourrait être précisé du côté de l'expertise collective et éthique par exemple.

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre du référentiel ?

L'autonomie des étudiants (compétence So Skilled : travailler avec autonomie) La question du degré d'autonomie dont l'étudiant dispose dans les dispositifs qui lui sont proposés est donc un point de vigilance à prendre en compte avant d'envisager la grille des compétences qui y seront développées (les compétences peuvent être fléchées en amont ou bien faire l'objet d'une découverte au fil de l'engagement). Ce point de vigilance va conduire par ailleurs à réfléchir au format de la grille finale (carnet de bord, portfolio, open badges) pour ne pas tomber dans un utilitarisme excessif d'évaluation pouvant nuire à la spontanéité même du projet d'engagement étudiant et à ses finalités éthiques.

Quelles sont les forces du référentiel ?

La qualité première du référentiel So Skilled est qu'il est commun à la formation dans les licences et qu'il est facile d'appropriation. Les référentiels sont souvent trop complexes et inutilisables. Ici, les 5 blocs correspondent à cinq axes prioritaires dans la formation des étudiants.

Contextualisation du référentiel dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

En inscrivant l'acquisition des compétences fondamentales et transversales parmi les objectifs de ses cursus de 1^e cycle, il vise à accompagner la réussite des apprenant.e.s de 1^{er} cycle de Licence ; à faciliter leur poursuite d'étude et leur insertion professionnelle et à favoriser l'évolution de leurs trajectoires tout au long de la vie. Depuis son origine, le déploiement du projet a été conçu en lien étroit avec l'accréditation des deux universités et le calendrier de lancement des offres de formation renouvelées, dites LMD4 (2020-

2026) et LMD5 (2026-2031).

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du référentiel

Le groupe de travail est composé de personnels administratifs de services tels que la Direction de la Vie de Campus (DVC) ou le SCUIO-IP/API, ainsi que d'enseignants-chercheurs. Il s'est donné comme premier objectif le croisement d'expériences à partir des différents dispositifs actuellement mis à la disposition des étudiants dans les deux universités.



Lien vers une présentation du dispositif :

- <https://www.so-skilled.fr/les-competences-so-skilled>

Référentiel : Grille des compétences dans le cadre de la valorisation de l'engagement associatif

Présentation du référentiel

Dans le cadre de la valorisation de l'engagement associatif, les étudiants doivent réaliser un rapport d'activités. Les étudiants entreprennent ainsi une démarche réflexive pour identifier les compétences qu'ils ont mobilisées dans leur engagement bénévole. Ces compétences concernent plusieurs grandes thématiques :

- Communication
- Travail d'équipe
- Leadership collaboratif
- Usage des outils numériques
- Résolution de problèmes
- Gestion administrative et financière

Une dizaine d'items permettent de mesurer chacune des grandes compétences.

Cible du référentiel périmètre d'application

Les étudiants de Licence/Master/BUT/Diplôme d'ingénieur/Médecine peuvent bénéficier de cette valorisation.

Le référentiel concerne ainsi l'ensemble des composantes : Facultés Sciences Humaines et Sociales, Arts, Lettres et Langues, Droit, IAE, Sciences et Techniques, Médecine, Ecole d'Economie, IUT de Roanne, IUT de Saint-Etienne, le Département d'Etudes Politiques et Territoriales, Ecole Télécom.

Contexte lors du lancement de la démarche

Les étudiants sont évalués à travers une grille d'auto-évaluation conçue dans le cadre d'un travail collaboratif avec la Direction de la vie de campus, le Service Universitaire de la Pédagogie et la Direction des Relations Internationales afin d'accompagner la démarche réflexive des étudiants. Ce travail s'est appuyé sur un projet international (Erasmus) ECSTRA (Employability Competencies for Students through Implementation and Recognition of Activities) mené au sein de la Direction des Relations Internationales. Il a ainsi permis d'identifier des compétences mobilisées dans le cadre associatif.

Portage politique

Par la VP étudiante et la VP déléguée à la qualité de vie et à la réussite des étudiant.es

Facteurs de succès

Ce projet s'inscrit dans une démarche collaborative entre les services (Direction de Vie de Campus, Sup, DFIP) et les composantes de l'Université pour harmoniser l'évaluation et promouvoir l'engagement associatif.

Facteurs de risques

Cette valorisation repose sur une démarche participative de tous les acteurs impliqués. Il nécessite par conséquent l'adhésion de l'ensemble des composantes à un référentiel commun.

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre du référentiel ?

Il existe des difficultés à recenser les compétences acquises lors de l'engagement associatif qui s'explique par le fait que l'engagement associatif peut prendre des formes variées. Il semble difficile d'être exhaustif mais ce n'est pas l'objectif. L'important est que l'étudiant puisse initier une démarche réflexive et prendre conscience de compétences acquises lors de son engagement associatif pour le valoriser lors de son insertion professionnelle.

Quelles sont les forces du référentiel ?

- Le référentiel permet d'identifier les compétences les plus significatives relatives à l'engagement associatif.
- La mise en place de commissions coordonnées par la Direction de Vie de Campus avec une grille d'évaluation commune a permis d'harmoniser le processus de valorisation et d'éviter un sentiment d'iniquité avec des évaluations (et une reconnaissance) disparates d'une composante à l'autre.

Contextualisation du référentiel dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

Ce dispositif s'inscrit dans le Schéma Directeur de la Vie Etudiante de l'Université qui comprend 4 axes forts :

- **Axe 1 :** Bien-être et Activités Physiques et Sportives : la santé sous toutes ses formes
- **Axe 2 :** Culture et engagement : une vie étudiante dynamique
- **Axe 3 :** Université inclusive : favoriser la qualité de vie pour toutes et tous
- **Axe 4 :** La transition Lycée-Université : accompagner l'accès à l'autonomie des étudiants

Ce dispositif représente un axe important de la politique vie étudiante menée par l'Université et inscrite dans le Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performances (2025-2027).

Il s'inscrit dans une politique plus large de valorisation de l'engagement étudiant.

Par ailleurs, le Service Universitaire de la Pédagogie (SUP) coordonne la mise en place de l'Approche par Compétences au sein des formations, ce qui a permis de faciliter la mise en place de ce dispositif.

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du référentiel

Les dossiers sont instruits par l'équipe Vie de campus qui coordonne l'ensemble du dispositif, ainsi que par certaines composantes (IUT et Ecole d'ingénieur).

Présentation du référentiel

La Rochelle Université souhaite mettre en place un référentiel destiné à aider les étudiant·es à identifier les compétences acquises et celles à développer à travers leur engagement. En cours d'élaboration, ce référentiel s'adresse à l'ensemble des étudiant·es impliqué·es, qu'il s'agisse de membres de bureaux associatifs, de bénévoles, d'engagé·es politiques, de délégué·es de promotion, de volontaires en service civique ou de sapeurs-pompiers volontaires. Il prend en compte la diversité des formes d'engagement, afin d'offrir un outil adapté à chaque parcours.

Cible du référentiel périmètre d'application

L'ensemble des étudiant·es engagé·es (licence, master, BUT...).

Contexte lors du lancement de la démarche

Le projet de référentiel s'inscrit dans la continuité de l'AAP Erasmus+ « **European Student Civic Engagement** », mené à bien en 2023. L'objectif de ce projet était d'aider les jeunes engagé·e·s à identifier les compétences développées au travers de leurs actions et de les encourager à valoriser ces compétences dans le cadre de leurs expériences personnelles et professionnelles. Ce travail vise notamment à faciliter leur poursuite d'études, leur recherche de stage ou encore leur insertion professionnelle.

Portage politique

VP FVU + VP vie associative.

Facteurs de succès

Le dispositif étant en cours d'élaboration il serait prématuré de parler de succès. Cependant l'étroite collaboration et l'engagement des services tels que la Direction des Pédagogies Innovantes, la Direction de l'Orientation et de l'Insertion, ainsi que la Direction des Études et de la Vie Universitaire, ont été essentiels pour soutenir ce projet et apporter leurs expertises respectives. Ce travail collaboratif a été renforcé par l'implication d'enseignants et d'étudiants, intégrés au groupe de travail. Des représentants de l'Engagement associatif du territoire ont également été associés à la création de cet outil, enrichissant ainsi le processus par leur expérience du terrain.

Facteurs de risques

Parmi les facteurs de risque, il y a des points de vigilance concernant l'acceptation du référentiel par certains enseignants, qui pourraient ne pas être convaincus de sa pertinence – d'où la nécessité de s'appuyer sur des référentiels connus, tel que le référentiel des compétences en licence ou master. Il y a aussi la crainte que peu d'étudiants s'emparent réellement de l'outil, ce qui limiterait son efficacité et son impact.

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre du référentiel ?

Les principales difficultés rencontrées concernent la dynamique de mise en œuvre du projet. Le temps disponible étant limité, il n'a pas été possible d'avancer aussi rapidement que prévu, ce qui nécessite de relancer régulièrement le projet et de le recontextualiser auprès des différents intervenants. De plus, l'obtention des retours nécessaires de la part des parties prenantes s'avère parfois difficile, ralentissant ainsi le processus de validation et d'ajustement du projet.

Quelles sont les forces du référentiel ?

La première force du dispositif est qu'il répond à un besoin clairement exprimé par les étudiant·es, qui attendent un outil les aidant à mieux comprendre la notion de compétences dans le cadre de leur engagement. La seconde force repose sur la rédaction du document, conçu pour optimiser la compréhension des contenus grâce à une lecture aussi fluide et accessible que possible. La troisième force réside dans la dynamique collective de la conception de cet outil. – étudiants, personnels enseignants, administratifs internes ou externes à l'université - L'implication des différentes parties prenantes a permis de développer un projet véritablement ancré dans la réalité des étudiants.

Contextualisation du référentiel dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

Le référentiel s'inscrit dans la politique de la vie étudiante de La Rochelle Université, qui valorise depuis longtemps l'engagement des étudiant-es au-delà de leur parcours académique. Il vient compléter des dispositifs existants, comme la bonification, en offrant un cadre clair pour reconnaître et développer les compétences acquises lors de leurs engagements.

Ce référentiel s'intègre aussi dans la vision globale de l'université, qui cherche à préparer les étudiant-es à leur future vie professionnelle. Il permet aux étudiant-es de mieux valoriser leur engagement, qu'il soit associatif, bénévole ou citoyen, et ainsi d'en tirer un réel bénéfice dans leur parcours personnel et professionnel.

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du référentiel

RH financé par la CVEC + COMP.

Partenaires quant à l'élaboration et la mise en œuvre du référentiel

Le projet bénéficie d'une collaboration avec la DGESIP ainsi qu'avec des représentants d'associations locales telles que le CDIJ, KPA, et l'AFEV. Cependant, il existe actuellement peu d'interactions avec le monde socio-économique.

Présentation du référentiel

14 compétences : 6 scientifiques et techniques, 4 relatives à l'entreprise et la transition, 4 personnelles et professionnelles. Toutes décrites en 5 niveaux (novice, débutant, compétent, performant, expert) et explicitées en termes d'actions observables.

Cible du référentiel périmètre d'application

Étudiants en école d'ingénieur.

Contexte lors du lancement de la démarche

Accréditation CTI.

Portage politique

Direction de l'école.

Facteurs de succès

Développement en concertation avec tous les enseignants, échanges réguliers. Construction à partir du référentiel métiers.

Facteurs de risques

Difficultés d'implémentation, compétences complémentaires aux ECTS. Difficulté de lier cours et compétences dans le cadre de la mobilité.

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre du référentiel ?

Manque d'informations et de cadre.

Quelles sont les forces du référentiel ?

Permet aux étudiants de mieux se positionner dans leurs apprentissages. Donne plus de reliefs aux évaluations des travaux authentiques.

Les compétences plus en lien avec l'engagement étudiant sont notamment les compétences professionnelles et personnelles, soient les compétences 10, 11, 12, 13 et 14 du référentiel.

Contextualisation du référentiel dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

Mise en place de l'approche compétences au sein de l'école. En cours de développement au sein de l'Université de Lorraine.

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du référentiel

Implication de tous les enseignants de la composante, soutien fort de la direction.

Partenaires quant à l'élaboration et la mise en œuvre du référentiel

Consultation régulière des membres du Conseil de l'école et des membres du Conseil de perfectionnement de l'école. Echanges informels avec nos partenaires lors de rencontres.



Lien vers une présentation du dispositif :

- Les compétences sont détaillées dans la fiche RNCP de l'ENSIC : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38083/#anchor2>

Présentation du référentiel

[Outil méthodologique](#) pour aider les équipes pédagogiques à expliciter la prise en compte des compétences transversales au sein des formations.

Parmi les 11 compétences transversales identifiées, celles associées à l'engagement se retrouvent sous *S'engager au service d'un projet personnel ou collectif*. Elles mobilisent potentiellement un grand nombre d'acquis d'apprentissage dans 3 domaines : démarche scientifique, méthodologie de projet, environnement professionnel, sociétal et écologique.

Cible du référentiel périmètre d'application

L'outil est conçu pour servir à toutes les disciplines comme aide à l'analyse réflexive sur les objectifs pédagogiques et les compétences développées dans les enseignements. Il peut également servir de support pour l'évolution d'un enseignement auquel on souhaiterait ajouter de nouveaux objectifs et de nouvelles compétences. Il a pour vocation de fournir une liste d'acquis communs aux formations de l'établissement, utile notamment dans la rédaction des syllabus ou dans la valorisation des compétences transverses pour une insertion professionnelle.

Contexte lors du lancement de la démarche

Cet outil est l'aboutissement des réflexions du groupe de travail NewDeal (NCU) sur les compétences transversales. En 2017, à partir de différents référentiels locaux et nationaux (Université de Bordeaux, Université de Strasbourg, Université de Rouen, UOH, Unisciel, PIX, ADBU), une équipe mixte enseignants-chercheurs, ingénieurs de formation, ingénieurs pédagogiques et bibliothécaires a abouti à une liste d'acquis d'apprentissage mobilisés dans les compétences transversales avec comme postulat l'adossement disciplinaire.

Le terme "transversal" a été choisi au profit de transverse pour pointer l'importance du contexte de mobilisation de la compétence. Il est à noter que les compétences comportementales (softskills) ne sont pas considérées dans cette analyse.

Des expérimentations auprès de différentes formations ont permis de stabiliser cette liste et de vérifier la pertinence auprès d'enseignants et d'étudiants. Le résultat de ces actions est l'outil mis à disposition ici pour permettre à la communauté d'identifier les compétences transversales développées dans les enseignements disciplinaires.

Portage politique

Sophie Guerin-Jequier
<sophie.jequier@u-bordeaux.fr>

Facteurs de succès

La diversité des acteurs a permis des approches complémentaires mais aussi des formulations plus explicites des acquis dans l'objectif de convenir à tous.

Facteurs de risques

La prise en main du référentiel et surtout de la grille associée est difficile sans accompagnement, ce qui peut nuire à la mise en œuvre. Un texte d'appui est en cours de rédaction.

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre du référentiel ?

La valeur et les actions associées à certains verbes d'actions diffèrent selon les domaines, disciplines et les métiers, ce qui s'est avérée être une difficulté et une opportunité lors de l'élaboration mais peut rendre difficile une mise en œuvre autonome.

Quelles sont les forces du référentiel ?

Les forces de cet outil sont le niveau de granularité choisi (acquis pouvant être évalué directement) et le classement à deux dimensions de ces acquis : soit par son appartenance à un domaine thématique avec la progression logique/cognitive, soit via une entrée par les compétences dans le référentiel commun.

Contextualisation du référentiel dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

Ce travail a été débuté dans le cadre de l'approche par programme. L'outil a été pensé pour aider à l'identification des acquis d'apprentissages dans des enseignements disciplinaires existants et dont l'évaluation contribue à l'obtention de compétences transversales avec une contextualisation. La compétence liée à l'engagement est apparue avec l'expérimentation auprès des étudiants ce qui a mené à son intégration au référentiel pour une mise en accord avec les pratiques. En effet des collègues en charge de la reconnaissance de l'engagement étudiants s'étaient emparés de la grille pour aider leurs étudiants dans l'identification des acquis d'apprentissage liés à leur engagement.

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du référentiel

Ce travail a été soutenu par le programme NewDeal (PIA NCU ANR-17-NCUN-0006). Le groupe de travail comptait environ 10 membres par an et le travail de réflexion a nécessité 7 ans pour aboutir.

Dans la phase actuelle, l'outil méthodologique est mis à disposition via le site de l'établissement et les membres ainsi que le service MAPI (Mission d'Appui à la Pédagogie et l'Innovation) peuvent être sollicités pour aider à la mise en œuvre dans des formations ou projets.



Lien vers une présentation du dispositif :

- <https://enseigner.u-bordeaux.fr/politique-de-formation/grands-programmes-de-soutien/newdeal>

Présentation du référentiel

Le référentiel centralien comporte 5 compétences, chacune déclinée en 3 composantes observables. Ces 15 composantes observables ont un parcours de développement à 5 niveaux : novice, puis intermédiaire, puis compétent, puis avancé, et enfin expert. Le niveau expert est atteint 5 à 7 ans après la diplomation, l'obtention du diplôme nécessitant de valider le niveau compétent.

Les niveaux de compétent à expert, de chacune de ces composantes observables, ont été rédigés avec l'aide d'experts du monde de l'entreprise.

Les compétences déclinées dans ce référentiel étant transversales, elles peuvent être mobilisées dans tout type de situation, notamment lors des activités au sein d'une structure associative, raison pour laquelle nous n'avons pas de référentiel spécifique à l'engagement bénévole.

Cible du référentiel périmètre d'application

Les étudiants de Centrale Lyon du cursus « ingénieur généraliste ».

Contexte lors du lancement de la démarche

Les premiers travaux sur la rédaction de ce référentiel ont débuté en 2014 avec la rédaction de la fiche RNCP. Puis en 2019 le groupe des écoles centrales a affiché sa volonté d'avoir un référentiel commun, suivi du dépôt d'une nouvelle fiche RNCP en 2020. Enfin en 2021, le Conseil des Études de Centrale Lyon vote le déploiement de l'approche compétences avec 2 modes d'évaluation en parallèle : le disciplinaire avec des notes sur 20 et les compétences transversales avec des notes entre A et F.

Facteurs de succès

Chacune des 15 composantes du référentiel a un parcours de développement qui va au-delà du niveau attendu à la diplomation, ce qui donne de la perspective aux étudiants.

L'évaluation des composantes, dans des situations propices et par des enseignants, n'est pas binaire avec 3 niveaux : note A pour remarquable, note C pour acquis et note F pour à travailler. De plus, le caractère transversal des composantes du référentiel permet de les évaluer dans de nombreux contextes

différents. Ainsi, à partir des différentes évaluations d'une même composante à différents niveaux, les étudiants peuvent visualiser des progrès et des axes d'amélioration.

Facteurs de risques

Dissocier l'évaluation des ressources disciplinaires et l'évaluation des compétences transversales implique un changement de paradigme, qui nécessite du temps avec la mise en place de plusieurs phases d'expérimentations.

Quelles sont les difficultés rencontrées lors de l'élaboration et la mise en œuvre du référentiel ?

Face à la très grande diversité des missions visées par un diplôme d'ingénieur généraliste, diversité qui se retrouve également dans les activités associatives des étudiants, une des difficultés a été l'identification et la formalisation des composantes transversales, avec des parcours de développement clairs et objectifs.

Les composantes observables du référentiel étant transversales, c'est-à-dire pouvant être mobilisées dans différents contextes, la formalisation des différents niveaux des parcours de développement est délicate (pour ne pas être associée à un type de situation). Ensuite ces niveaux attendus doivent être reformulés par les enseignants dans chaque situation d'observation pour être bien compris des étudiants.

Quelles sont les forces du référentiel ?

Un grand nombre des composantes de ce référentiel peut être mobilisé dans le cadre associatif, comme par exemple celles relatives à la gestion de projet, au management, au déploiement d'une stratégie, à la résolution de problème..., quel que soit le type de structure associative.

Contextualisation du référentiel dans le cadre de la politique vie étudiante de l'établissement

La mise en œuvre de l'approche compétences déployée à Centrale Lyon stipule que, pour être diplômé, chaque étudiant doit valider toutes les compétences du référentiel. Cette validation s'appuie sur les notes obtenues au cours de sa scolarité lors de l'évaluation des composantes observables, dans des situations propices construites par les enseignants. La rédaction du dossier et la présentation orale faites dans le cadre de la candidature au Certificat d'Engagement Bénévole sont 2 de ces situations propices, elles permettent donc aux enseignants d'alimenter la base de notes de l'étudiant, contribuant ainsi à l'obtention de son diplôme et surtout à l'enrichissement de son certificat de compétences individualisé (supplément au diplôme).

Moyens dédiés pour l'élaboration et la mise en œuvre du référentiel

Mise en place d'un groupe de travail constitué de personnes de chacune des écoles centrales, avec des moments d'échanges réguliers, l'organisation de séminaires et la consultation d'experts du monde de l'entreprise.

Partenaires quant à l'élaboration et la mise en œuvre du référentiel

Au sein du groupe des écoles centrales avec la consultation d'experts issus du monde de l'entreprise.

Commentaires

Les compétences et les composantes observables du référentiel centralien :

Compétence C1 : l'ingénieur centralien crée de la valeur par l'innovation scientifique et technique

- Faire émerger
- Oser
- Concrétiser et créer de la valeur

Compétence C2 : l'ingénieur centralien maîtrise la complexité des systèmes et des problématiques qu'il rencontre

- Représenter et modéliser

- Résoudre et arbitrer
- Penser et Agir en environnement imprédictible et incertain

Compétence C3 : l'ingénieur centralien conduit des programmes

- Concevoir un projet/programme
- Piloter/conduire
- Clôturer et Capitaliser par retour d'expérience

Compétence C4 : l'ingénieur centralien manage de façon éthique et responsable

- Se connaître, se construire
- Générer de la performance individuelle et collective
- Conduire les transformations dans son organisation

Compétence C5 : l'ingénieur centralien s'inscrit dans une vision stratégique et sait la mettre en œuvre

- Anticiper et s'engager
- Donner du sens
- Construire et pérenniser

Exemple du parcours de développement de la composante « **Oser** » :

- Novice : Écoute activement (reformule un point de vue) et exprime son point de vue au sein d'un groupe de travail sur un problème ciblé. Se propose pour prendre des responsabilités.
- Intermédiaire : Contribue au bon déroulement / à l'animation d'une séance de travail en groupe. Se confronte à des avis contradictoires et contribue à une décision collective. S'interroge sur les risques majeurs.
- Compétent : Analyse les réussites et les échecs dans le cadre d'une réalisation collective. Construit une démarche qui amènera à une décision de Go/no Go.
- Avancé : Teste des options, prend des décisions, fait (dans le cadre du développement d'un produit). Persévère et ose se confronter au conformisme. Fait preuve de résilience.
- Expert : Prend des décisions et assume des responsabilités dans un environnement incertain.

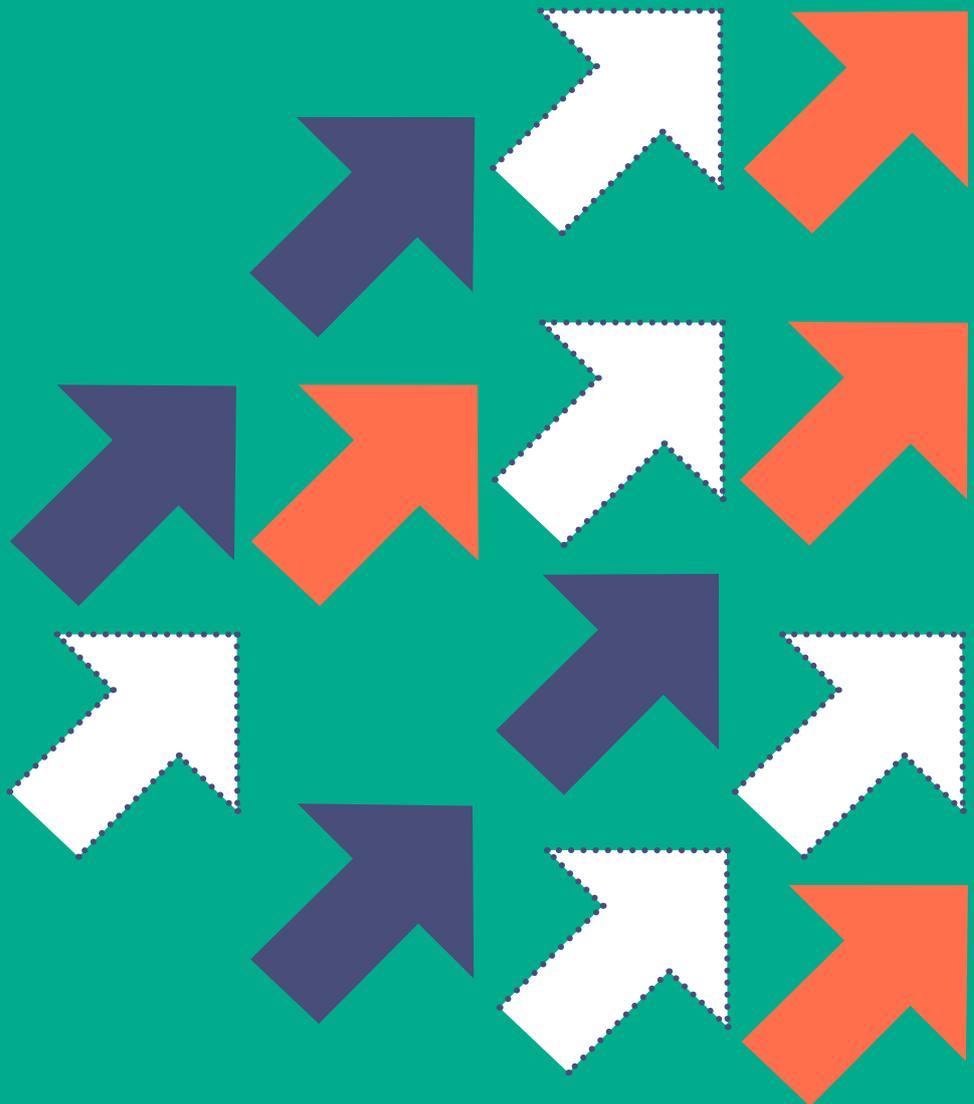


Lien vers une présentation du dispositif :

- <https://www.ec-lyon.fr/formation/la-pedagogie-centrale-lyon/demarche-competences>

4.

ANNEXES



XI. Annexe 1 : Service Learning

L'engagement étudiant renvoie aussi au concept de service learning, émergent en France mais bien plus développé dans les pays anglo-saxons.

Ce concept permet d'intégrer une dimension « service rendu à la communauté » au sein de la formation.

Selon l'European Association of Service Learning in Higher Education - EASLHE (2020), le service learning se définit ainsi :

- s'engager dans le communautaire
- réfléchir de manière critique à cette expérience
- en tirer des enseignements sur les plans personnels, social et académique
- répondre à des besoins humains, sociaux, environnementaux
- s'inscrire dans une perspective de justice sociale et de développement durable
- expérience reconnue par des ECTS

Ce n'est ni un stage ni un projet académique

Ce concept de service learning est déjà mis en place à AMU par exemple.

Le service learning est un modèle bénéfique non seulement pour le campus et pour les étudiants mais aussi pour l'ensemble de la communauté.

« L'impact le plus important semble résulter du niveau total d'engagement des étudiants sur le campus, en particulier lorsque les engagements académiques, interpersonnels et extrascolaires se renforcent mutuellement »

Nous renvoyons à titre d'exemple à la trame « Template for the design of a service-learning project » proposé par EASLHE



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

